





Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Rapport n°3

2022

Esch-sur-Alzette 2023

ISBN 978-2-9199680-6-0



Crédits photos © Ville d'Esch-sur-Alzette Emile Hengen

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Rapport n°3

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui nous ont préparé et mis à disposition des données pour la production du présent rapport, à savoir les différents services de la Ville d'Esch-sur-Alzette, qui ont également assuré une relecture des analyses, mais aussi l'IGSS, le Ministère de la Santé, le Ministère du Logement, l'Observatoire de l'Habitat, la Société nationale des habitations à bon marché et Esch2022 de même que tous les autres acteurs qui mettent à disposition des données sur leurs sites internet respectifs.
Les résultats et avis formulés dans cette publication n'engagent que les auteurs et ne reflètent en aucun cas les opinions des fournisseurs de données.

Sommaire

Tal	ble de	es abréviations	5
Pré	éface.		6
Int	roduc	ction	10
1.	Dém	ographie	13
	1.1	Densité de population	15
	1.2	Population par classes d'âge et par sexe	18
	1.3	Âge moyen de la population	22
	1.4	Population par nationalité	26
	1.5	Seniors	28
	1.6	Seniors vivant seuls	32
	1.7	Taille des ménages	35
	1.8	Familles monoparentales	38
2.	Migr	rations résidentielles	42
	2.1	Arrivées et départs à et <i>de</i> Esch	44
	2.2	Migrations internes dans la commune	52
	2.3	Somme des arrivées et départs par habitant	56
	2.4	Départ à l'étranger des seniors	58
3.	Loge	ement	59
	3.1	Prix de vente et de location des appartements	61
	3.2	Logements locatifs sociaux et gestion locative sociale	65
	3.3	Âge moyen des bâtiments résidentiels	70
	3.4	Durée moyenne d'habitation	72
	3.5	Autorisations à bâtir	75
	3.6	Logements étudiants	7 9
4.	Éduc	cation, structures d'accueil périscolaire et garde d'enfants	81
	4.1	Population scolaire	83
	4.2	Nationalité des élèves inscrits dans les écoles d'Esch	87
	4.3	Élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique	91
	4.4	Crèches, foyers de jour et maisons relais	94
	4.6	Assistantes parentales	98
5.	Emp	loi	101
	5.1	Secteurs d'activités des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette	
	5.2	Statut professionnel	106

	5.3	Bénéficiaires de l'indemnité de chômage	109
6.	Éco	nomie et activité commerciale	112
	6.1	Evolution du nombre de sièges sociaux	114
	6.2	Vacance au sein du tissu commercial	118
	6.3	Faillites d'entreprises	121
7.	Rev	enus et indicateurs de pauvreté sociale	124
	7.1	Niveaux de revenus	126
	7.2	Disparités de revenus entre quartiers	133
	7.3	Inégalités de revenus au sein des quartiers	137
	7.4	Répartition des personnes du 10 ^e décile de revenus	139
	7.5	Personnes bénéficiaires du REVIS	141
	7.6	Allocation de vie chère	145
	7.7	Office social : demandeurs et prestations	149
	7.8	Hébergement d'urgence Abrisud	153
	7.9	Service Streetwork	156
8.	Sen	iors et besoins spécifiques	15 9
	8.1	Pension d'invalidité	161
	8.2	Personnes en situation de handicap grave	164
	8.3	Bénéficiaires de repas sur roues	167
	8.4	Bénéficiaires du service de téléalarme	170
	8.5	Bénéficiaires du service PlusBus	173
9.	Tou	risme et culture	175
	9.1	Perceptions des impacts d'Esch2022	177
	9.2	Résidences Airbnb à Esch-sur-Alzette	181
10.	Env	ironnement et santé	183
	10.1	Dioxyde d'azote	185
	10.2	Particules fines	189
	10.3	Santé de la population scolaire	191
Cor	nclus	sion	194
		es tableaux et des figures	
		Tableaux	
		Figures	
	3.	Cartes	201

Table des abréviations

ADEM Agence pour le développement de l'emploi

APEMH Association de Parents d'Enfants Mentalement Handicapés

BiBSS Bureau d'information Besoins Spécifiques & Seniors

CIPA Centre Intégré pour Personnes Âgées

CLAIRE Concept Local d'Activation pour la Revitalisation commerciale d'Esch

EIDE Ecole Internationale Differdange & Esch-sur-Alzette

FNS Fonds national de solidarité

GLS Gestion locative sociale

GMA Gesellschaft für Markt- und Absatzforschung

IGSS Inspection générale de la sécurité sociale

LISER Luxembourg Institute of Socio-Economic Research

MENJE Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

NACE Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté

Européenne

NO₂ Dioxyde d'azote

PM10 Particules fines de dimension inférieure à 10 µm

PM2.5 Particules fines de dimension inférieure à 2,5 µm

RCS Registre de commerce et des sociétés

REVIS Revenu d'inclusion sociale

RGPD Règlement général sur la protection des données

RNPP Registre national des personnes physiques

SCRIPT Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et

technologiques

SEA Service d'éducation et d'accueil

SNHBM Société Nationale des Habitations à Bon Marché

STATEC Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché

de Luxembourg

VEFA Vente en Etat Futur d'Achèvement

VdE Ville d'Esch-sur-Alzette



Préface

2023, année électorale. Lorsque les enfants du cycle 1, majeur.e.s en 2033, voteront pour leur première fois, l'humanité aura basculé dans un réchauffement climatique de 1,5 °C supplémentaire par rapport à l'ère préindustrielle, la température ayant d'ores et déjà grimpée de près de 1,2 °C en moyenne. « Les années les plus chaudes que nous avons vécues jusqu'à présent seront parmi les plus fraîches d'ici une génération » peut-on lire.

Comment évolueront les conditions de vie à Esch ?

Le présent rapport ne livre pas de réponse à cette question puisque ce n'est pas non plus son rôle. Mais, dans un futur proche, ce sera un document intéressant car il aura témoigné de l'époque avant le



grand choc. Avant que la population de la ville n'ait doublée d'ici vingt ans. Avant que le parc de maisons individuelles des quartiers les plus centraux d'Esch ne basculera statistiquement dans la rubrique des bâtisses plus que centenaires courant le risque du stigmate de « passoires énergétiques ».

De quoi notre ville aura-t-elle l'air d'ici dix ans ? Une croissance démographique lente et régulière étant une forme d'optimum pour la gestion locale, comment, demain, avec cette hausse « explosive » nous pourrions « faire ville », « faire communauté » ? Faire sens ? Comment veiller à la cohésion sociale et territoriale ?

Les friches de feue la sidérurgie sont les vestiges de « ce qui n'a pas duré ». Ces terrains anthropisés mais obsolètes sont devenues de précieuses réserves foncières. Les opérateurs immobiliers, promoteurs privés et bailleurs sociaux, chargés par le gouvernement du noble but d'« enrayer la crise du logement » les ont désormais investi. Et le maître mot du modèle d'aménagement retenu est : densifier les surfaces.

Si au XIXème siècle, la densité était synonyme d'insalubrité, de promiscuité et donc en lien avec la santé publique et qu'encore dans les années soixante, les enfants eschois séjournaient systématiquement à la « Waldschoul » afin de respirer du bon air dans un but hygiéniste, au XXI siècle, le concept de densité a changé. Il est devenu le synonyme de rationaliser, fonctionnaliser, normaliser. Le gouvernement compte ainsi lutter contre l'étalement urbain et ses effets néfastes sur l'environnement naturel. La densification devient donc un outil d'application des principes de développement durable. Un autre argument avancé : la ville compacte permettrait la réduction des coûts de la gestion des espaces et des services publics.

Les enjeux sociaux de cette fabrique néolibérale de la future ville d'Esch mettront les responsables politiques locaux devant de grands défis. Les formes de la ville et du bâti, en tant que fait social, naissent de la rencontre des humains et de leurs organisations, des procédures, des conflits d'intérêt et des représentations symboliques qu'ils brassent. Dans ce contexte, la question des moyens d'action dont disposent les édiles, les services et agents municipaux se pose. Peuvent-ils mobiliser l'énergie, les moyens intellectuels et techniques, les ressources, les budgets pour que les promesses portées par cet

« urbanisme tactique » soient tenues et que naisse un espace urbain plus convivial, plus accueillant mais aussi plus frugal et de surcroît ancré dans son environnement social et matériel ?

L'urbaniste Jean-Yves Chapuis, au lieu de parler de « densité » préfère parler « d'intensité urbaine » : « L'intensité urbaine n'est pas synonyme de densité urbaine. Les lieux d'intensité urbaine sont des lieux qui présentent à la fois une certaine qualité urbaine et le rapport à la nature, l'intégration de l'agriculture et de la campagne dans la conception de la ville, des services de la vie quotidienne (commerces de proximité, école, services sociaux et publics), des ambiances urbaines qui permettent les échanges et le respect de l'intimité. Et puis, c'est du lien entre la très grande échelle et l'échelle de la vie quotidienne, l'échelle de l'arrêt d'autobus, de la station de tram, des choses de la vie quotidienne, et des grands équipements culturels, de l'enseignement et de la santé. C'est la possibilité d'accéder le plus largement possible par les transports en commun à tous ces services, en complément des services de la vie quotidienne que l'on doit trouver près de chez soi. Voici le sens du mot intensité urbaine. C'est un double mouvement entre la citoyenneté communale et la citoyenneté métropolitaine ».1

La ville qui prévoit

S'approprier le concept « d'intensification » pour penser la ville me semble judicieux. Encore faudrait-il un lieu intellectuel pour y réfléchir. Ainsi, je réitère mon vœu de voir naître dans la prochaine période de législation un « Observatoire social » digne de ce nom. Afin que la focalisation sur la production statistique fournie et l'analyse des données locales puisse s'élargir à des démarches plus qualitatives et que cette structure puisse jouer un rôle dans l'animation d'un processus cognitif collectif. Car il faudra impérativement penser, repenser, réévaluer, interpréter ce drôle d'archipel hétéroclite que sont les quartiers anciens et nouveaux d'Esch. Comme il est temps de renouveler la lecture de notre territoire à travers des indicateurs de qualité de vie qu'il faudra mettre au point.

La ville qui exclut

Les célibataires, les familles monoparentales, comme la famille type de la télévision – deux adultes et leurs deux enfants – peinent à se loger à Esch aujourd'hui. Pour un nombre toujours croissant de personnes, les conditions de vie deviennent de plus en plus contraintes, marquées par des difficultés économiques. La vulnérabilité devient palpable. On l'explique par ce néologisme de « permacrise », une situation où s'entrechoquent crise économique, réchauffement climatique, conflits armées, crise sanitaire, attentats et autres catastrophes quotidiennes dont nous abreuvent les flux d'informations via les réseaux sociaux auxquels nous sommes toutes et tous abonné.e.s, voire accros.

Le présent rapport LISER 2023 renseigne sur les couches sociales les plus exposées. Mais les plus vulnérables n'y apparaissent pas du tout. Faute d'existence sociale, politique et juridique : les personnes sans numéro d'identité nationale sont invisibilisées. Combien sont-ils et elles ? Comment survivent-ils et elles ? À quels types de violences concrètes et symboliques doivent ils et elles faire face ?

La ville en voie de « gentrification » ?

¹ https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03713822/document

Dans le rapport, le terme « gentrification » est utilisé dans sa dimension critique, pour évoquer la menace qui planerait sur Esch d'une forme particulière d'embourgeoisement d'un espace populaire. Au sein de l'arène politique communale s'élèvent aussi des voix s'insurgeant contre l'appropriation des espaces « populaires » au profit de groupes sociaux dominants, romantisant la vie des couches sociales humbles d'antan, nostalgiques d'une époque auréolée d'une gloire industrielle aujourd'hui définitivement évaporée et fantasmant sur d'anciens interstices culturels prétendument rebelles. Ironie de l'histoire : les ouvriers sidérurgiques luxembourgeois de l'époque n'étaient-ils pas le moteur d'une « gentrification rurale » avant l'heure, en construisant leurs maisons individuelles coquettes dans les prés et prairies des communes rurales périphériques ? Autre rappel de piqure de la réalité : le jeu du marché immobilier comme il est installé par voie gouvernementale, voulue et planifiée de longue date à travers des lois d'aménagement territorial soumet Esch à de grandes opérations planifiées de démolition-reconstruction des friches industrielles. Et au terme de ces opérations, Esch, comme toute entité urbaine soumise aux logiques de production capitaliste de la ville, aura subie la « new build gentrification » . La ville devra composer avec. Et deuxième piqure de rappel : les ménages populaires, malgré leurs difficultés économiques, sont aussi porteurs d'aspiration à la promotion sociale!

L'espace de cette préface connait des limites physiques, un peu comme notre territoire communal. Il faut les respecter. Faute de place, je ne saurai donc tout dire et commenter (d'aucuns soupireront d'aise). Permettez-moi alors de consacrer le dernier lopin de paragraphe aux remerciements. Les élections communales se rapprochent et mon mandat d'échevin communal en charge du portefeuille « social » s'achève. Pour conclure alors, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux impliqué.e.s dans la production de ce rapport. De même, je voudrais adresser des remerciements aux membres de la coordination sociale de la Ville d'Esch. Les dernières années, je fus solidement soutenu dans la réalisation de nombreux projets. L'établissement du présent outil et la poursuite du dossier « Observatoire social » en fut un. Il me tenait à cœur.



Introduction

Ce rapport est le troisième réalisé par l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Il fait suite au premier rapport multithématique, publié en 2021, puis au second, dédié à la situation de l'emploi, du chômage et de la formation professionnelle, présenté à l'automne 2022.

En reprenant les mêmes indicateurs que ceux déjà présentés dans le premier rapport (avec toutefois quelques ajouts, mais également quelques absences dues à l'impossibilité d'actualisation des données), il permet de proposer une première évaluation des dynamiques à l'œuvre. Les différentes thématiques et les indicateurs qu'elles contiennent sont donc avant tout commentées au regard des évolutions qu'elles permettent de révéler par rapport à la première version d'il y a deux ans. Aussi souvent que possible, une comparaison directe des données est proposée, et les tendances sont synthétisées par des flèches. Bien évidemment, il faut veiller à ne pas surinterpréter les évolutions indiquées, puisqu'une simple comparaison sur deux années ne permet pas de dégager des tendances lourdes. Cependant, il est tout à fait intéressant de voir dans quelle mesure les données ont changé et le but de l'Observatoire est justement de continuer ce monitoring sur le plus long terme afin d'affiner les interprétations au fil des années. Ainsi, comprendre la manière dont la situation évolue est capitale, et c'est même la principale raison d'être de l'Observatoire social, qui a pour mission d'aider les acteurs des différents services autant que les décideurs politiques à sentir les signes avant-coureurs des défis à venir pour mieux les anticiper et y répondre.

L'importance de cette mission est d'autant plus grande que les trois dernières années ont été particulièrement mouvementées, avec la plus grande crise sanitaire ayant affecté l'Europe depuis un siècle et le début d'une guerre qui, au-delà de la sidération qu'elle apporte, a déjà commencé à impacter nos modes de vie en alimentant l'inflation et qui risque de poser bien d'autres défis encore.

Face à ces défis, comment la situation sociale a-t-elle évolué? Le Covid-19 et le ralentissement économique qu'il a occasionné ont-ils accentué la précarité sociale, et auprès de quelles catégories d'individus? Des effets se font-ils ressentir sur la santé des jeunes, qui ont vécu des périodes de désocialisation lors de la lutte contre la propagation de l'épidémie, avec une scolarisation en ligne? Comment les entreprises ont-elles passé la crise, et est-ce que les mesures d'aide de l'Etat ont pu limiter le nombre de faillites? C'est à ces questions, et à d'autres qui ne cessent d'agiter la société depuis de longues années, comme celle de l'accès au logement, que ce rapport donne des éléments de réponse.

Au-delà des inquiétudes que l'année 2022 a apportée à l'échelle mondiale, elle a également été porteuse d'espoirs, de créativité et d'effervescence pour Esch-sur-Alzette, avec la tenue d'Esch2022, Capitale Européenne de la Culture aux côtés de Kaunas, en Lituanie et de Novi Sad, en Serbie. Cet évènement culturel majeur a conféré, sur un temps long, une visibilité internationale à la ville et à ses communes partenaires du Prosud et de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette. Avec ses nombreux visiteurs, près de 2 400 manifestations et un budget total de 40 millions d'euros, l'évènement a généré une émulation artistique qui est appelée à se prolonger en dessinant le cap d'une politique culturelle plus pérenne qui s'incarne particulièrement dans la création de l'espace d'art contemporain 'Konschthal', du tiers lieu culturel et citoyen 'Bâtiment 4', mais également du 'Bridderhaus', résidence d'artistes qui a d'ores et déjà accueilli 52 artistes et proposé 52 concerts. A noter également la remobilisation de la Möllerei sur le site de Belval, qui a accueilli des expositions dans le cadre d'Esch2022 et encore de la salle de théâtre Ariston, qui vient remarquablement compléter l'offre

du Escher Theater. Ces nouvelles institutions renforcent encore d'avantage l'attractivité d'Esch qui s'impose comme un haut lieu culturel à l'échelle nationale. Au cours de l'écriture de ce rapport, les données relatives aux impacts d'Esch2022 n'étaient toutefois pas encore disponibles, pour pouvoir être intégrées.

Ensuite, 2022 s'achève également avec l'ouverture du « Vëlodukt », la plus longue passerelle cyclable d'Europe, qui est un véritable trait d'union entre le centre d'Esch et le quartier Universitéit. A condition qu'elle s'insère dans un concept de mobilité douce plus large, à l'échelle de la ville, cette réalisation devrait contribuer à renforcer les échanges entre le quartier hébergeant le campus et le centre-ville et conférer, à terme, une dimension plus universitaire, au sens large, de la ville dans son ensemble.

Au cours des dernières années, plusieurs autres projets urbanistiques d'envergure ont pu être concrétisés au niveau de leur planification, comme par exemple les nouveaux quartiers *Metzeschmelz* et *Rout Lëns*, ou encore le projet *Perspektiv'*, qui va accueillir entre autres le Musée national des Sports.

Le développement d'Esch-sur-Alzette est donc loin d'être terminé. Bien au contraire, un afflux majeur de nouveaux résidents et de travailleurs est à prévoir dans les quinze ans à venir. On estime que la population dépassera les 50 000 individus à l'horizon 2035. La prévision des effets de ce développement sur la structure sociale de la population, sur la situation dans les écoles et les maisons relais, sur le marché de l'emploi, ou encore sur la situation des personnes les plus défavorisées et/ou à besoins spécifiques présente un défi énorme qu'il est nécessaire de surmonter. Ce rapport, en continuité avec les précédents, constitue une première base d'une planification à court, moyen et long terme, dans le sens où il rassemble, synthétise et analyse des données issues de multiples sources.



1. Démographie

Si la dynamique de croissance de la population à Esch-sur-Alzette semble avoir marqué le pas au cours des deux dernières années, il ne faudrait pas pour autant en déduire que la population n'ait pas changé. En effet, malgré une stagnation de la population en valeurs absolues, la dynamique de migration interne (entre quartiers) et externe (depuis et vers l'extérieur) est restée soutenue (voir chapitre 2).

C'est la raison pour laquelle cette partie propose une analyse approfondie et comparative, par rapport à 2020, des tendances démographiques et de la structure des ménages. Elle comporte également un point plus spécifique sur la population des seniors. Les informations sont déclinées par classes d'âge, par sexe et par nationalité, représentées à l'échelle spatiale la plus fine possible, et toujours, bien sûr, selon la disponibilité des données et dans le respect de la réglementation en vigueur sur la protection des données.

1.1 Densité de population

Encart méthodologique

La densité de population exprimée en nombre d'habitants par hectare, est représentée à l'échelle des îlots. Les données sur le nombre d'habitants proviennent du registre communal de la population et renvoient à janvier 2022, tandis que les fonds de carte indiquant la superficie des îlots et des quartiers proviennent de la Division du Géomètre de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

La population de la ville d'Esch-sur-Alzette a très légèrement diminué entre 2020 et 2022, avec un solde négatif de 92 habitants par rapport à 2020. Au 1^{er} janvier 2022, le nombre total de résidents s'élevait à 36 157, contre 36 249 en 2020. Cette baisse est la première depuis 2011 et peut surprendre compte tenu de la très forte croissance que le pays a continué à connaître (+19 200 personnes, soit +3,1%). Il est également intéressant de noter que la commune voisine de Schifflange connaît la même légère diminution de sa population.

A l'échelle de l'ensemble du territoire communal, qui couvre 14,35 km², la densité de population est de 2 520 habitants par km², ou 25,2 habitants à l'hectare, ce qui est dix fois supérieur à la densité moyenne nationale. La densité est encore bien supérieure au sein des îlots bâtis, car la commune comprend de vastes surfaces forestières, naturelles et (post-)industrielles. En considérant les 442 ha d'îlots bâtis et habités, la densité moyenne est de 66 habitants à l'hectare, mais avec de très fortes disparités, puisqu'elle est inférieure à 30 habitants à l'hectare dans de nombreux îlots à Lalleng ou Wobrécken, et dépasse les 400 habitants à l'hectare dans certains îlots des quartiers Brill et Al-Esch.

De manière générale, on observe une distinction marquée entre le cœur historique, très dense, et les développements résidentiels ultérieurs ou encore les quartiers comportant des zones d'activités, qui sont bien sûr nettement moins peuplés. Les changements dans les valeurs de densités entre 2020 et 2022 sont presque imperceptibles, sauf peut-être dans le quartier Al-Esch, qui a perdu 2% de sa population sur la période.

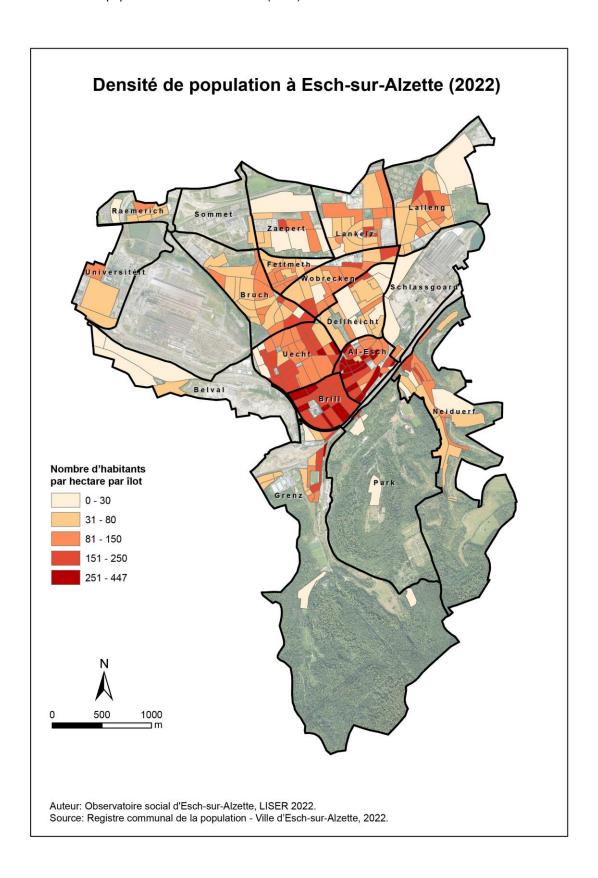
On observe que les quartiers qui continuent à se développer ont présenté des croissances logiques de leur population (Zaepert, Universitéit), mais qui ne permettent toutefois pas de compenser les pertes de populations observées ailleurs, comme à Al-Esch, Uecht ou Raemerich. Les rénovations des logements mis en location sociale dans le quartier Raemerich expliquent probablement en partie cette diminution du nombre d'habitants.

Tableau 1 : Evolution du nombre d'habitants et de la densité d'habitants par quartier entre 2020 et 2022 (VdE)

Quartier	Nombre tot	al d'h	abitants	Habitants par hectare			
	2020	0 2022		0 2022 2020		2020	2022
Al-Esch	5 064	ĸ	4 960	184,2	180,5		
Belval	315	K	307	4,7	4,6		
Brill	5 282	≈ ¹	5 283	213,1	213,1		
Bruch	3 299	Ŋ	3 267	57,4	56,8		
Dellhéicht	1 555	×	1 558	41,4	41,4		
Fettmeth	1 073	≈	1 076	74,4	74,6		
Grenz	1 329	K	1 300	4,4	4,3		
Lalleng	2 350	K	2 344	29,8	29,7		
Lankelz	2 660	ĸ	2 631	51,2	50,7		
Neiduerf	1 883	7	1 898	12,0	12,1		
Park	133	K	121	0,8	0,7		
Raemerich	548	ĸ	463	26,7	22,6		
Schlassgoard	200	7	225	3,2	3,6		
Sommet	140	7	144	3,2	3,3		
Uecht	5 804	K	5 708	131,4	129,2		
Universitéit	941	7	1 098	17,9	20,9		
Wobrécken	2 674	K	2 641	80,8	79,8		
Zaepert	999	7	1 133	18,2	20,6		
Site industriel Belval	0		0	0	0		

Esch-sur-Alzette	36 249	V	36 157	25,3	25.2
Locii odi Alectic	30 2-3		30 137	23,3	23,2

 $^{^{\}rm 1}$ Le signe égal signifie que la variation est comprise entre plus ou moins deux individus.



1.2 Population par classes d'âge et par sexe

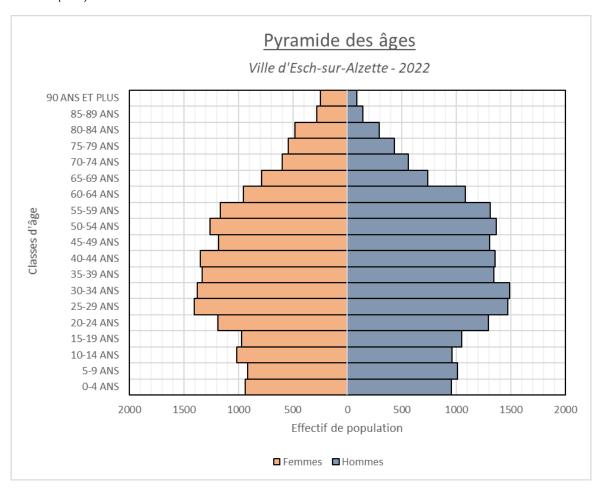
Encart méthodologique

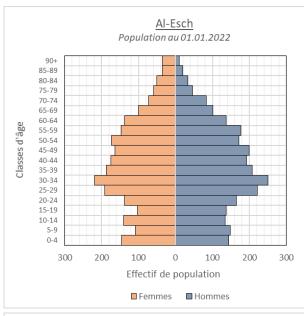
Les données ayant permis de produire cet indicateur proviennent directement du registre communal de la population en l'état de janvier 2022. Elles ont été traitées de manière anonyme, dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

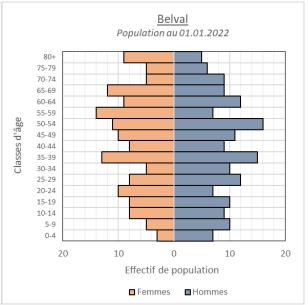
La structure de la population communale, telle qu'observée à travers des pyramides des âges, comporte une certaine inertie, ce qui explique que les différences entre 2020 et 2022 soient minimes.

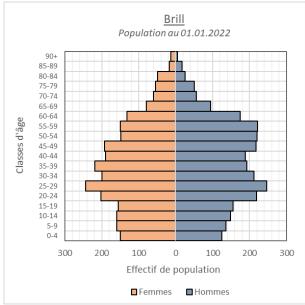
Une étude des pyramides des âges par quartier permet de révéler la diversité des profils démographiques. Les femmes sont toujours minoritaires, puisqu'elles sont 17 976 pour 18 230 hommes. C'est principalement au niveau des classes d'âges des actifs que les différences sont les plus marquées (de 20 à 64 ans), alors que les différences entre hommes et femmes sont minimes chez les jeunes. En même temps les femmes sont très largement majoritaires dans les classes d'âge supérieures à 70 ans, du fait d'une espérance de vie plus élevée.

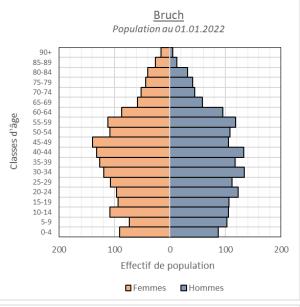
Figure 1 : Pyramides des âges des habitants d'Esch-sur-Alzette au sein de l'ensemble de la ville et par quartiers en 2022 (VdE)

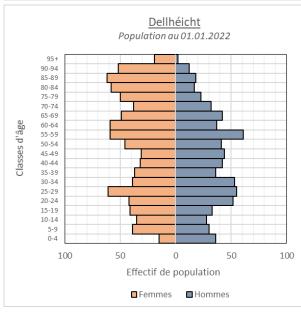


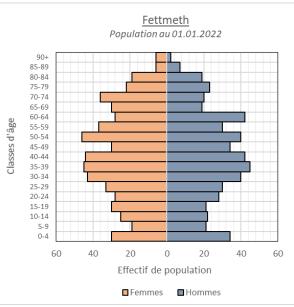


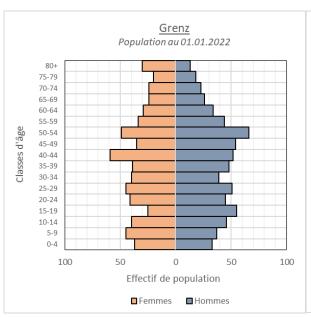


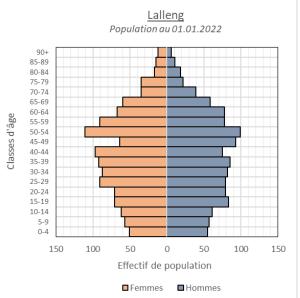


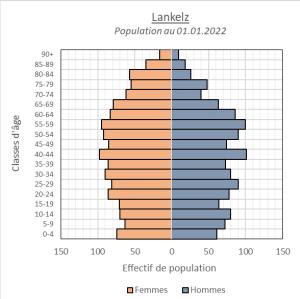


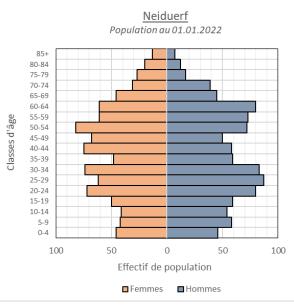


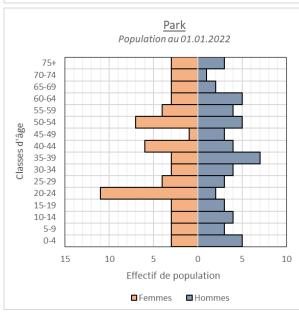


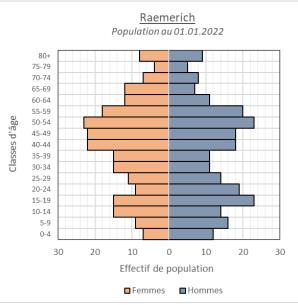


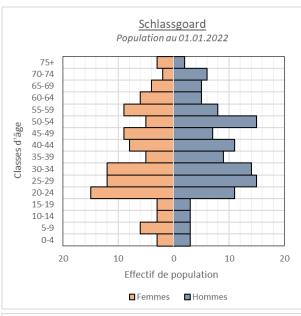


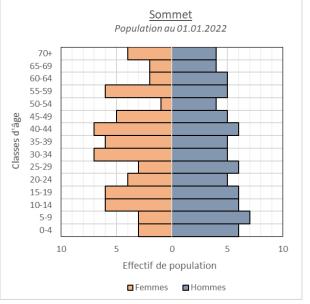


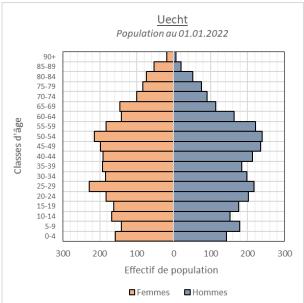


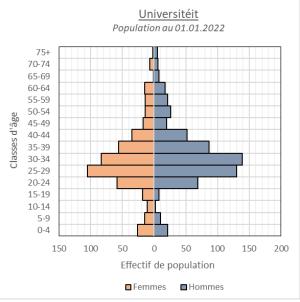


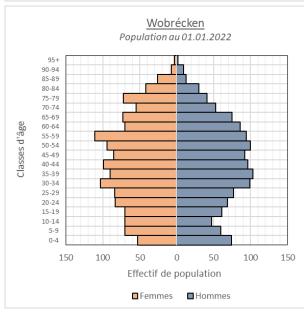


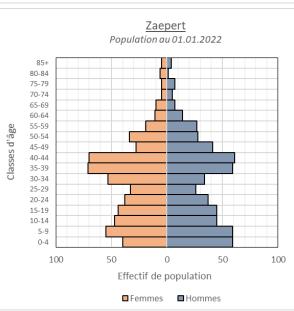












Si le profil en champignon domine dans la plupart des quartiers, avec une surreprésentation des classes d'âge actives (dont le quartier Unviersitéit est une illustration caricaturale), qui suggère une immigration de travail importante avec une fécondité relativement faible, certains quartiers s'en distinguent, à l'exemple de Dellhéicht, qui présente un profil très vieillissant, ou Lankelz et Sommet, qui présentent des profils stabilisés. Globalement, on n'observe pas d'évolution sensible à l'échelle des quartiers dans les profils des pyramides des âges depuis 2020.

1.3 Âge moyen de la population

Encart méthodologique

Cet indicateur a été produit à l'aide du registre communal de la population de janvier 2022, dans le strict respect de la réglementation en vigueur en matière de traitement de données individuelles. Les îlots dans lesquels vivent moins de dix personnes n'ont pas été représentés sur la carte.

Un très léger rajeunissement de la population peut être observé à Esch, puisque la moyenne d'âge s'établit à 39,3 ans, en janvier 2022, contre 39,5 ans deux années plus tôt.

Le quartier Dellhéicht est celui dans lequel la moyenne d'âge est la plus élevée en raison de l'implantation du CIPA *Op der Léier*, mais aussi de la présence de la *Résidence Parc Laval* avec des appartements destinés à des personnes de 60 ans et plus. En comparaison avec 2020, l'âge moyen de la population du quartier a diminué de près d'une année. Quant au quartier Universitéit, qui se démarque des autres quartiers de la ville par la jeunesse relative de sa population en raison de l'importance de sa population étudiante et de jeunes actifs, il a également vu l'âge moyen de sa population reculer de 0,3 années. Le quartier Zaepert est le plus jeune, suite aux nouveaux logements construits et occupés surtout par de jeunes familles.

Tableau 2 : Evolution de l'âge moyen des résidents par quartier entre 2020 et 2022 (VdE)

	Âge moyen								
Quartiers	2020		2022						
	Total	Femmes	Hommes		Total				
Al-Esch	38,9	39,7	37,7	a	38,7				
Belval	41,3	44,7	40,9	٦	42,7				
Brill	37,5	36,3	37,9	K	37,1				
Bruch	38,6	39,7	37,5	n	38,6				
Dellhéicht	49,3	52,8	42,8	K	48,4				
Fettmeth	43,0	43,0	42,0	Ä	42,5				
Grenz	38,8	38,9	37,8	7	38,3				
Lalleng	39,7	40,4	39,4	×	39,9				
Lankelz	42,3	43,1	40,6	K	41,9				
Neiduerf	39,0	40,5	38,3	7	39,4				
Park	36,9	38,7	37,4	7	38,1				
Raemerich	39,2	41,4	38,1	7	39,7				
Schlassgoard	40,6	37,6	40,1	K	38,9				
Sommet	35,6	35,8	34,4	K	35,0				
Uecht	39,6	40,0	38,7	K	39,3				
Universitéit	33,1	31,2	34,0	K	32,8				
Wobrécken	41,9	42,7	41,9	7	42,3				
Zaepert	30,8	31,3	29,9	×	30,6				

Esch-sur-Alzette 39,5 40,1 38,5 ≈ 39,3

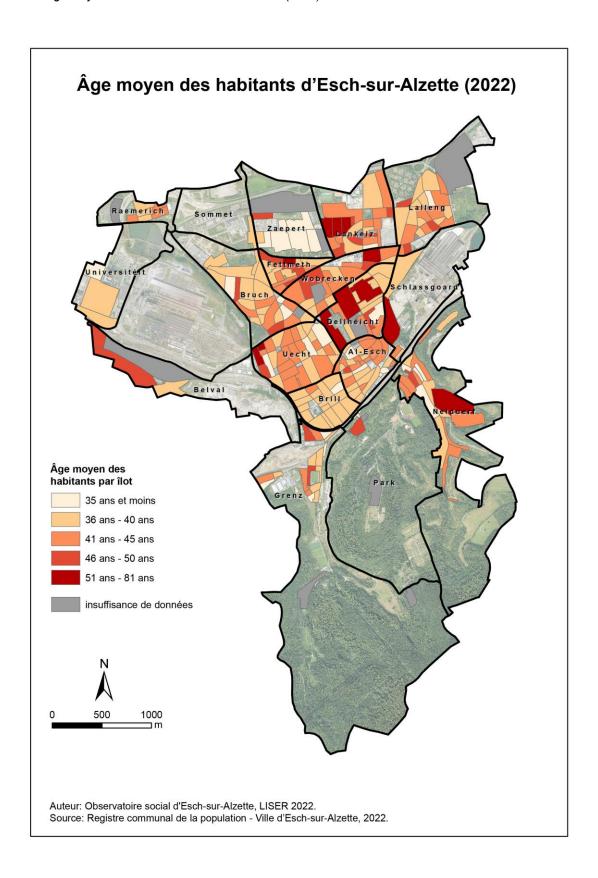
Notons qu'en moyenne, les femmes sont plus âgées que les hommes à Esch. Cela est particulièrement vrai dans les quartiers qui accueillent le plus de personnes âgées, comme Dellhéicht (10 ans de différence d'âge entre les femmes et les hommes), Belval ou Raemerich. Cela peut s'expliquer par les inégales espérances de vie entre hommes et femmes, qui s'observent de manière plus flagrante dans les quartiers comptant de nombreuses personnes âgées.

En revanche, dans le quartier Universitéit, qui accueille une population essentiellement jeune, les hommes ont en moyenne 2,7 ans de plus que les femmes. Une ventilation selon les nationalités les plus représentées et groupes de nationalités fait apparaître d'importantes différences.

Tableau 3 : Âge moyen par nationalité et par sexe en 2022 (VdE)

Nationalités	Âge moyen						
rationantes	Femmes	Hommes	Total				
luxembourgeoise	42,7	39,3	41,1				
portugaise	38,8	39,7	39,3				
française	39,8	38,9	39,3				
italienne	47,6	44,3	45,9				
monténégrine	37,0	35,6	36,3				
belge	46,3	44,0	45,1				
cap-verdienne	37,9	35,5	36,8				
chinoise	35,3	34,9	35,1				
allemande	38,5	40,6	39,4				
autres UE-27	35,6	34,5	35,0				
autres européennes	33,6	33,9	33,7				
non-européennes	30,7	28,9	29,8				

En moyenne, les personnes ayant la nationalité italienne sont les plus âgées (45,9 ans) alors que les résidents d'origine non européenne ont, en moyenne, presque 16 ans de moins (29,8 ans). Ces distinctions reflètent l'inscription différenciée, dans le temps, des vagues migratoires.



1.4 Population par nationalité

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2022. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données. Pour cette raison, la majorité des nationalités ont été agrégées dans de grands groupes.

De manière générale, la composition par nationalités de la population reste similaire à celle du dernier rapport. Les Luxembourgeois (43,3%) sont les plus nombreux, suivis par les Portugais (28,5%) et les Français (5,3%). Le groupe hétérogène des nationalités non-européennes arrive à 7,6% de l'ensemble des résidents. Les femmes sont très majoritaires parmi les Luxembourgeois et très minoritaires parmi les Portugais et les Italiens.

Si la population d'Esch n'a que très peu évolué en nombre absolu entre 2020 et 2022, il est tout de même intéressant de noter que la part des Luxembourgeois dans la population totale a augmenté, passant de 42,5% en 2020 à 43,3% en 2022. Les données disponibles ne permettent pas réellement d'en identifier la raison, qui peut surprendre dans un contexte de faible natalité au sein des ménages luxembourgeois au niveau national et d'importants mouvement migratoires depuis l'étranger vers le Luxembourg. Il est donc probable que cette valeur s'explique, au moins en partie, par des naturalisations.

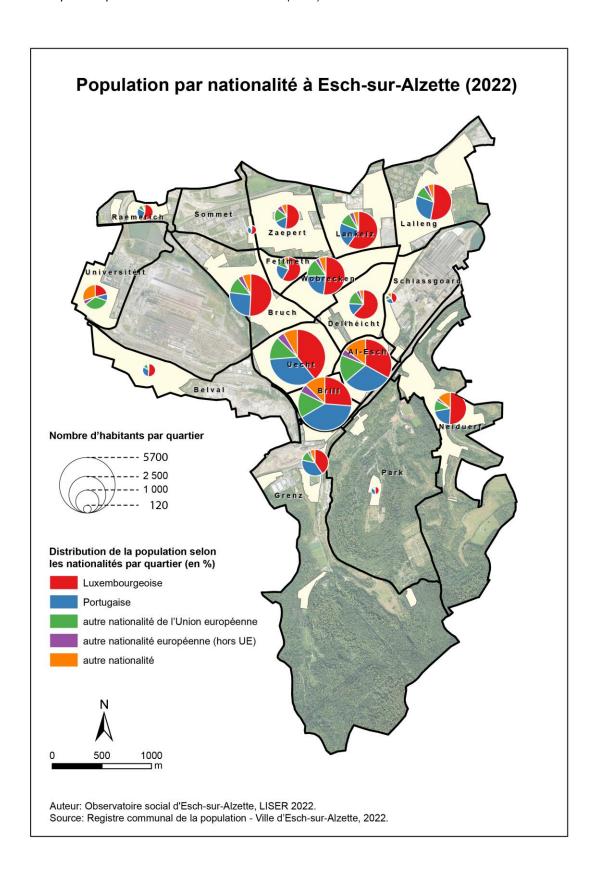
C'est notamment le cas dans le quartier du Brill, où la part des Luxembourgeois est passée de 24,4% en 2020 à 26,2% en 2022. En revanche, le quartier Universitéit, qui était déjà celui qui comptait le moins de Luxembourgeois en 2020, a encore vu la part relative de ces derniers baisser en deux ans, pour s'établir à 21,1% soit une valeur inférieure de moitié à la moyenne communale.

A l'opposé, le quartier Dellhéicht compte toujours près de deux tiers de Luxembourgeois dans sa population.

Tableau 4 : Nombre d'habitants par nationalité et par sexe en 2022 (VdE)

Nationalités	Popula	Population par nationalité						
Nationalites	Femmes	Hommes	Total					
luxembourgeoise	7 992	7675	15 667					
portugaise	4 845	5471	10 316					
française	928	987	1 915					
italienne	676	733	1 409					
monténégrine	257	266	523					
belge	203	201	404					
cap-verdienne	180	161	341					
chinoise	176	163	339					
allemande	183	142	325					
autres UE-27	611	579	1 190					
autres européennes	503	447	950					
non-européennes	1 375	1 382	2 757					
pas de données	8	13	21					

Total	17 937	18 220	36 157



1.5 Seniors

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2022. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données et renseignent sur la part des personnes âgées de 60 ans et plus et sur celle des personnes âgées de 75 ans et plus.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 7 197 en 2020 à 7 175 en 2022, et celui des personnes âgées de 75 ans et plus de 2 591 à 2 462.

La part des Luxembourgeois parmi les personnes âgées de 60 ans et plus a légèrement reculée (58,1% contre 59,4% deux ans plus tôt), alors que celle des personnes de nationalité Portugaise a augmenté, passant de 21,2% à 22,7%.

Tableau 5 : Evolution du nombre de seniors par nationalité entre 2020 et 2022 (VdE)

		onnes de	60 ans e	5	Personnes de 75 ans et plus							
Nationalité		Tota	I	Part relative (%)			Total			Part relative (%)		
	2020	2	2022	2020	2022		2020	2	2022	2020	2	2022
luxembourgeoise	4272	7	4167	59,4	K	58,1	1911	7	1777	73,8	Z	72,2
portugaise	1528	7	1632	21,2	7	22,7	199	7	237	7,7	7	9,6
italienne	468	K	440	6,5	6,1 צ		245	K	218	9,5	K	8,9
française	372	K	362	5,2	5 ,0		95	K	86	3,7	K	3,5
belge	113	7	116	1,6	~	1,6	32	7	41	1,2	7	1,7
allemande	60	7	63	0,8	7 0,9		23	≈	23	0,9	~	0,9
autre	384	7	395	5,3	7 5,5		86	Ŋ	80	3,3	ĸ	3,2

Total 7197 🗓 7175 100,0	100 2591	≥ 2462	100,0 1	100,0
-------------------------	----------	--------	---------	-------

La part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi la population de 60 ans et plus est de 34,3% en 2022, contre 36% en 2020.

L'augmentation de la population de seniors de nationalité autre que luxembourgeoise peut générer des défis, notamment linguistiques, à l'avenir, en matière de services à offrir à ce public.

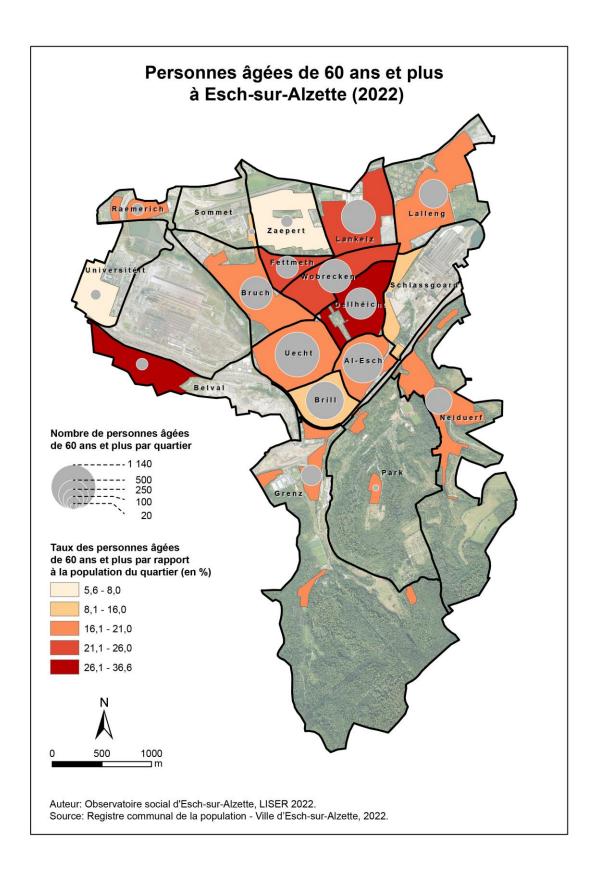
L'opposition est très nette entre d'une part les quartiers comptant un nombre important de seniors (Dellhéicht, pour les raisons déjà évoquées, Belval), qui ont une structure urbaine plus ancienne et qui sont plutôt favorisés, et d'autre part les quartiers qui ont soit une population en moyenne plus défavorisée dans un tissu urbain ancien (Brill, Al-Esch), soit de développement récent (Zaepert, Universitéit).

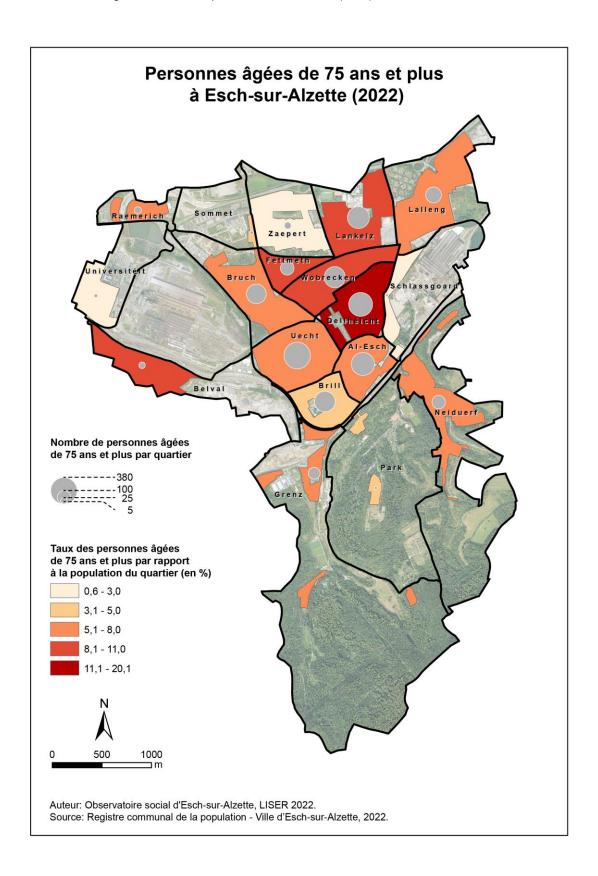
20

Tableau 6 : Evolution du nombre de seniors par quartier et par sexe entre 2020 et 2022 (VdE)

	Personnes de 60 ans et plus					Personnes de 75 ans et plus				
Quartier	2020 2022				2020		2022			
	Total	Femmes	Hommes Total		Total	Femmes	Hommes	Total		
Al-Esch	920	491	431	≈	922	323	181	109	ĸ	290
Belval	79	40	41	7	81	27	14	11	×	25
Brill	825	404	424	7	828	246	133	99	K	232
Bruch	630	323	288	7	611	244	126	90	7	216
Dellhéicht	578	387	183	7	570	328	241	72	7	313
Fettmeth	281	147	132	~	279	111	53	51	Z	104
Grenz	242	127	114	≈	241	80	50	31	≈	81
Lalleng	464	241	232	7	473	145	79	57	K	136
Lankelz	675	387	290	7	677	283	163	101	ĸ	264
Neiduerf	367	198	200	7	398	91	60	36	7	96
Park	19	12	11	7	23	*	*	*		*
Raemerich	104	43	40	ĸ	83	30	12	14	ĸ	26
Schlassgoard	33	15	18	×	33	*	*	*		*
Sommet	21	8	13	×	21	10	*	*		*
Uecht	1 155	615	522	ĸ	1137	393	228	153	ĸ	381
Universitéit	54	25	36	7	61	*	*	*		*
Wobrécken	671	348	309	K	657	231	150	95	7	245
Zaepert	79	42	38	~	80	26	16	12	~	28

Esch-sur- Alzette	7 197	3 853	3 322	א 7 175	2 591	1 518	944	Z	2 462
----------------------	-------	-------	-------	---------	-------	-------	-----	---	-------





1.6 Seniors vivant seuls

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2022. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données. La population prise en compte sont les personnes âgées de 75 ans et plus. La composition des ménages provient des déclarations des individus auprès de la commune.

Le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus et vivant seules à Esch est, selon le registre communal de la population, de 1 101 personnes au premier janvier 2022, soit une diminution de 54 personnes en deux ans. Par rapport à l'ensemble de la population âgée d'au moins 75 ans dans la commune, la part de celles qui vivent seules est de 44,7%, soit une stabilité depuis 2020, puisque ce taux était alors de 44,5%.

Ces personnes sont en grande majorité de nationalité luxembourgeoise, avec 80% de l'ensemble de cette population.

Le quartier de Dellhéicht est très clairement celui qui compte le plus de personnes âgées vivant seules (232), suivi de Uecht, Al-Esch et Lankelz. Cependant, la valeur obtenue pour le quartier Dellhéicht est à interpréter avec précaution car en réalité les personnes pensionnaires du CIPA *Op der Léier* sont considérées comme vivant seules, même si elles sont rattachées à une structure et ne peuvent donc pas être considérées comme vivant dans les mêmes conditions que les personnes occupant leur propre logement. Ainsi le CIPA dispose de 158 chambres individuelles (plus encore cinq chambres doubles)².

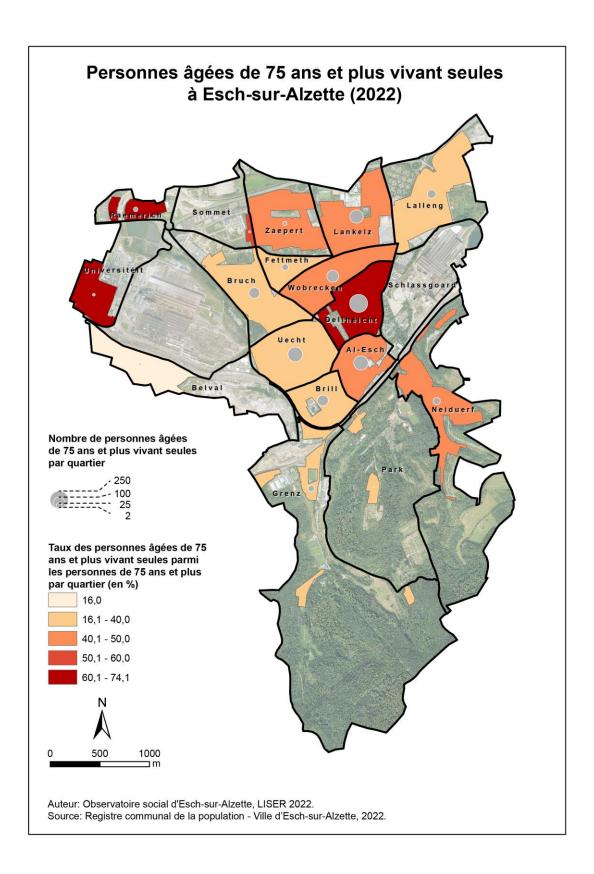
² Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, 2023, *Relevé des services pour personnes âgées au Luxembourg.* Téléchargeable sur : https://mfamigr.gouvernement.lu/dam-assets/publications/annuaire-releve/relevepa/Releve-des-services-agrees-pour-personnes-agees-ACC.pdf

33

Tableau 7 : Evolution du nombre de seniors vivant seuls par quartier entre 2020 et 2022 (VdE)

	Personnes de 75 ans et plus vivant seules							
Quartier	2020 2022							
	Total	Femmes	Hommes	Total				
Al-Esch	163	103	35	Ŋ	138			
Belval	*	*	*		*			
Brill	96	55	26	K	81			
Bruch	89	57	22	Ŋ	79			
Dellhéicht	247	200	32	7	232			
Fettmeth	42	17	15	7	32			
Grenz	30	25	6	*	31			
Lalleng	52	37	13	*	50			
Lankelz	126	101	26	*	127			
Neiduerf	38	30	11	7	41			
Park	*	*	*		*			
Raemerich	17	7	9	*	16			
Schlassgoard	*	*	*		*			
Sommet	*	*	*		*			
Uecht	148	115	33	a	148			
Universitéit	*	*	*	_	*			
Wobrecken	96	79	20	7	99			
Zaepert	7	9	3	7	12			

Esch-sur-Alzette	1 171	845	256	Ŋ	1 101



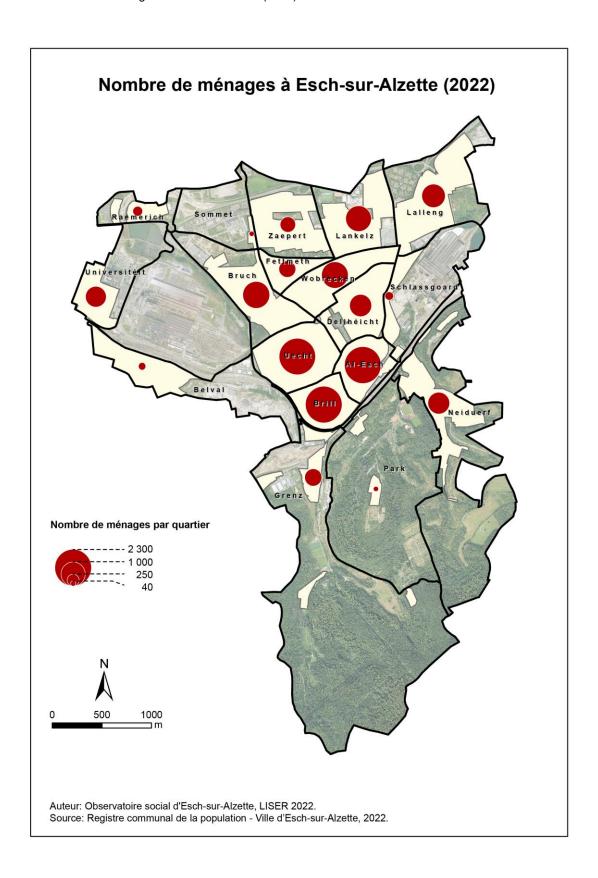
1.7 Taille des ménages

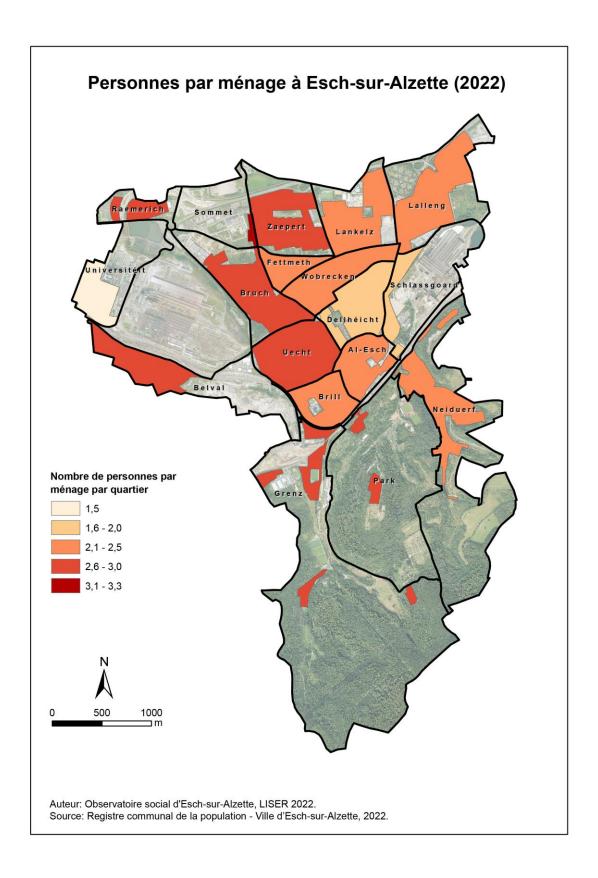
Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de l'indicateur sur la taille des ménages proviennent du registre communal de la population et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2022. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données. Les données sont de source déclarative et peuvent en conséquence comporter des inexactitudes ou ne pas être systématiquement à jour.

Au 1^{er} janvier 2022, la ville d'Esch-sur-Alzette compte 15 512 ménages, dont 45% (6 841) se situent dans les trois seuls quartiers centraux de Brill, Al-Esch et Uecht. Le nombre de ménages a donc fortement augmenté (+418 ménages, soit +2,8% par rapport à 2020), ce qui contraste assez étonnamment avec la stagnation de la population totale. La différence entre la stagnation de la population et la croissance du nombre absolu de ménages a pour conséquence que la taille moyenne des ménages s'est légèrement réduite, puisqu'elle est passée de 2,35 en 2020 à 2,33 en 2022.

La taille moyenne des ménages est très variable d'un quartier à l'autre. Elle est de 3,35 personnes dans le quartier Sommet (qui compte cependant une très faible population totale) et proche de 3 personnes en moyenne à Belval et Zaepert, alors qu'elle n'est que de 1,50 dans le quartier Universitéit, qui compte de nombreuses chambres d'étudiants. Plus étonnamment, le nombre moyen de personnes par ménage est également très faible dans les quartiers Dellhéicht et Schlassgoart, alors même que ces quartiers comptent une part importante de maisons unifamiliales. En effet, les unités du CIPA à Dellhéicht sont considérées ici comme ménages d'une personne, ce qui se fait remarquer également auprès de l'indicateur précédent. A Schlassgoard, la présence d'une résidence étudiante de l'Université du Luxembourg, comptant 31 studios, peut avoir un effet sur la taille moyenne des ménages, étant donné le faible nombre de résidents au sein de ce quartier. Néanmoins, ces observations soulèvent la question du potentiel de développement existant dans ces quartiers ou encore et peut être même plus à Fettmeth et Wobrécken (pour lesquels les données ne sont pas biaisées) pour des formes de logement alternatives (colocation, logement intergénérationnel), compte tenu de la faible taille des ménages et de la taille importante des logements.





1.8 Familles monoparentales

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1er janvier 2022. La définition de ce qu'est un ménage monoparental n'est pas aussi simple qu'il y paraît de prime abord, et obtenir des données statistiques fiables à ce sujet demande de procéder à des choix méthodologiques. Ont été considérés dans ce travail comme « monoparentaux » tous les ménages au sein desquels vivent un parent avec au moins un enfant de moins de 18 ans. Les ménages comptant un autre adulte sans lien de parenté avec la principale personne du ménage en ont été exclus, afin de ne pas comptabiliser les ménages recomposés comptant un couple avec des enfants non biologiquement liés à l'un des deux adultes du ménage. Afin de permettre une analyse par nationalités, la nationalité de la personne du ménage qui est enregistrée au registre communal de la population en tant que « personne de référence » a été retenue.

Les données du registre national des personnes physiques (RNPP), qui couvrent l'ensemble du pays, montrent qu'Esch-sur-Alzette fait partie des communes qui comptent, proportionnellement, le plus de personnes divorcées (23,4% de l'ensemble de la population, contre 18,5% à l'échelle nationale). Cela doit éveiller l'attention sur la problématique des ménages monoparentaux, qui sont potentiellement exposés à une précarité économique et sociale, d'autant plus quand ils ne disposent pas de la possibilité de bénéficier de l'entraide familiale.

Le nombre total de ménages monoparentaux a légèrement augmenté entre 2020 et 2022, passant de 683 à 709. Cette augmentation n'est toutefois pas homogène, puisqu'elle concerne certains quartiers, comme Uecht (+10), Al-Esch (+11), Brill (+10) ou Wobrécken (+10), mais qu'à l'inverse d'autres quartiers ont connu une baisse de cette valeur, à l'image de Bruch (-12), ou Lankelz et Neiduerf (-5 pour les deux quartiers).

Tableau 8 : Evolution du nombre de ménages monoparentaux par quartier entre 2020 et 2022 (VdE)

	Nombre total		Mér	nages mo	noparer	ntaux		
Quartier	de ménages		Tota	l	Part du total de ménages (%)			
	2022	2020	2022		2020	2	2022	
Al-Esch	2 301	109	٦	120	5,4	a	5,2	
Belval	104	*		*	*		*	
Brill	2 300	121	٦	131	5,4	7	5,7	
Bruch	1 242	62	Z	50	4,2	×	4,0	
Dellhéicht	818	18	×	20	3,9	И	2,4	
Fettmeth	467	16	7	19	4,1	~	4,1	
Grenz	502	22	×	23	3,5	71	4,6	
Lalleng	947	50	K	47	5,0	~	5,0	
Lankelz	1 103	46	K	41	4,2	R	3,7	
Neiduerf	794	42	K	37	5,5	K	4,7	
Park	45	*		*	*		*	
Raemerich	169	13	K	8	4,9	~	4,7	
Schlassgoard	118	*		*	*		*	
Sommet	43	*		*	*		*	
Uecht	2 240	90	7	104	3,6	71	4,6	
Universitéit	730	9	×	9	5,1	R	1,2	
Wobrecken	1 200	48	7	58	4,6	~	4,8	
Zaepert	389	28	7	35	4,0	71	9,0	
	-	-			-			
Esch-sur-Alzette	15 512	683	7	709	4,5	~	4,6	

La monoparentalité touche très différemment les familles selon la nationalité, comme le montre le Tableau 9.

40

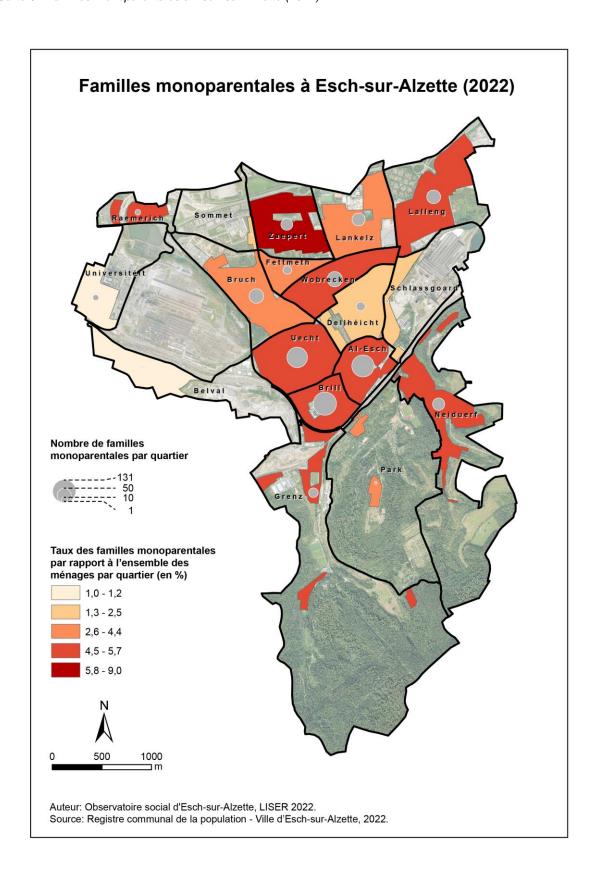
Tableau 9 : Nombre de ménages monoparentaux par nationalité et par sexe de la personne de référence en 2022 (VdE)

	Nombre	total de ména	ges	M	lénages monop	arentau	х
Nationalité de la personne de référence	dont la personne de référence est une femme	dont la personne de référence est un homme	Total	dont la personne de référence est une femme	dont la personne de référence est un homme	Total	Part du total de ménages (%)
luxembourgeoise	3 110	3 836	6 946	235	20	255	6,6
portugaise	1 262	2 850	4 112	240	21	261	9,2
française	359	557	916	43	3	46	8,3
autre UE-27	641	961	1 602	29	4	33	2,1
autre européenne	137	376	513	15	3	18	3,5
non-européenne	481	934	1 415	88	8	96	10,3
sans information	2	6	8				

	T T T T T T T T T T T T T T T T T T T						
Total	5 992	9 520	15 512	650	59	709	7,4

On note que plus de 10% des ménages non-européens sont monoparentaux, contre seulement 3,8% des ménages européens (hors ménages français, luxembourgeois et portugais).

En moyenne, 7,4% des ménages eschois sont monoparentaux, avec une écrasante majorité de femmes parmi les personnes de référence de ces ménages (près de 92%), et ce quelle que soit la nationalité des ménages considérés.





2. Migrations résidentielles

Les données sur les migrations résidentielles internes (au sein de la commune), et externes, c'est-à-dire en provenance de, ou vers l'extérieur de la commune, sont indispensables pour compléter l'analyse de l'état de la population communale faite dans le premier chapitre. En effet, l'analyse descriptive du nombre d'habitants à un instant précis omet de retranscrire toute la dynamique résidentielle, qui est particulièrement importante dans une terre d'immigration comme le Luxembourg. Chaque nouvel habitant qui vient vivre à Esch doit pouvoir y trouver ses repères et comprendre également les spécificités communales en termes de démarches à effectuer, par exemple. La mesure de l'ampleur du phénomène migratoire reflète donc beaucoup plus fidèlement l'importance du travail à fournir, pour les services communaux s'occupant de l'accueil et de l'enregistrement de ces personnes, qu'une lecture simpliste de l'évolution totale du nombre d'habitants.

2.1 Arrivées et départs à et de Esch

Encart méthodologique

Les données sur les nouveaux arrivants, ainsi que sur les personnes qui quittent la commune proviennent du registre communal de la population. Tous les mouvements migratoires résidentiels depuis ou vers une autre commune ou un autre pays au cours de l'année 2021 ont été considérés pour produire cet indicateur. Notons que les naissances et les décès, qui influencent également la variation du nombre d'habitants au cours d'une année, ne sont pas considérés ici. Enfin, les départs vers l'étranger ne sont pas systématiquement déclarés, et les rectifications sur les fichiers communaux peuvent se faire avec un certain retard, ce qui est susceptible d'introduire un biais supplémentaire.

Au cours de l'année 2021, 3 783 personnes (dont 46,6% de femmes) se sont installées à Esch-sur-Alzette en provenance d'une autre commune, voire d'un autre pays. Sur la même année, 3 993 personnes (dont 30,1% de femmes) ont quitté le territoire communal pour résider autre part. Ainsi, le bilan migratoire est négatif (-210 personnes) en 2021, ce qui marque une différence notable par rapport à l'année 2019 qui avait été observée dans le précédent rapport, au cours de laquelle le solde était encore largement positif (+722). En chiffres absolus, c'est avant tout le nombre d'arrivants qui a fortement diminué.

En 2021, plus de 1 000 personnes en moins (par rapport à 2019) se sont enregistrées en tant que nouveaux résidents à la Ville d'Esch-sur-Alzette. En l'absence d'analyse plus qualitative sur les raisons de cette moindre mobilité résidentielle, il est impossible de savoir si elle est due à la crise de Covid-19, à un manque de logements disponibles, à un prix de logements trop élevé, ou à d'autres raisons encore, qui peuvent d'ailleurs être multiples. Certaines études menées à l'étranger indiquent que la crise de Covid-19 a accéléré des processus « d'exode urbain », c'est-à-dire que de nombreuses personnes ont cherché à s'installer dans des milieux plus ruraux ou périurbains suite aux périodes de confinement 1;2. Cela pourrait être le cas à Esch, mais rien ne dit que ce changement de préférences résidentielles ne soit amené à perdurer.

La forte diminution du nombre d'arrivants est visible pour quasiment chaque nationalité ou groupe de nationalités. Les arrivants portugais, français, belges, allemands, ou de la catégorie « autre pays de l'UE-27 » sont également moins nombreux qu'en 2019.

Le profil par âge des personnes qui arrivent à Esch n'a pas changé par rapport à 2019 ; les diminutions sont visibles à travers toutes les catégories d'âge. La seule exception est le groupe des plus âgés (60 ans et plus) qui ne marque qu'une très faible réduction des arrivants, ainsi qu'une forte augmentation du nombre de personnes ayant quitté la ville. Le bilan migratoire des personnes âgées est donc fortement négatif.

Les pays de provenance les plus importants des arrivants à Esch sont toujours le Luxembourg, devant les pays non-européens, la France et le Portugal. Cependant, comparé à 2019, beaucoup moins de

¹ González-Leonardo M., Rowe F., Fresolone-Caparrós A., 2022, Rural revival? The rise in internal migration to rural areas during the COVID-19 pandemic. Who moved and Where? *Journal of Rural Studies*, 96, pp.332-342.

² Breuillé M.-L., Le Gallo J., Verlhiac A., 2022, Residential Migration and the COVID-19 Crisis: Towards an Urban Exodus in France? *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 536-37, pp. 57–73.

personnes sont arrivées du Portugal, de l'Italie et du groupe « autre pays de l'UE-27 » (baisse de plus de 50%).

Enfin, on observe que la diminution du nombre d'arrivants affecte tous les quartiers de la ville, et plus particulièrement Zaepert, Neiduerf et Al-Esch. Le quartier Universitéit est le seul qui accueille plus de personnes venant d'un pays étranger que d'une commune luxembourgeoise. Cela s'explique notamment par la présence de nombreux logements étudiants qui sont presque exclusivement habitées par des étudiants internationaux. Dans le quartier du Brill, les arrivées depuis l'étranger ont fortement diminué par rapport à 2019.

Figure 2 : Nombre de personnes arrivées à Esch-sur-Alzette et parties d'Esch-sur-Alzette par âge en 2021 (VdE)

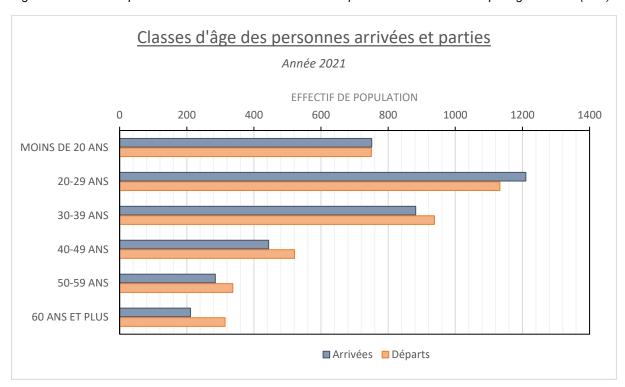


Figure 3 : Personnes arrivées dans les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette par âge en 2021 (VdE)

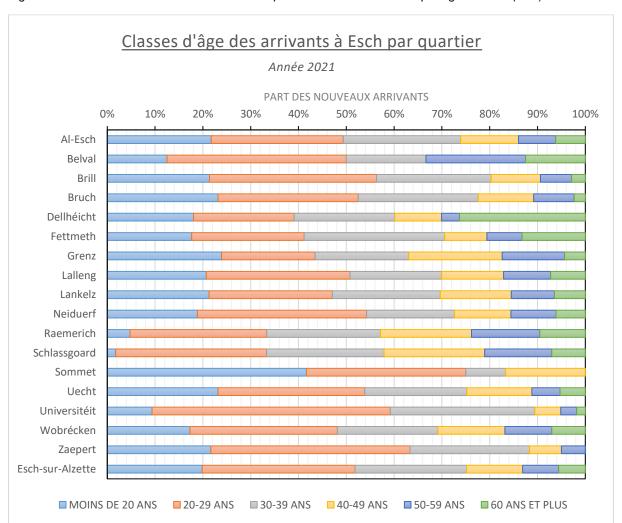


Figure 4 : Personnes parties depuis les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette par âge en 2021 (VdE)

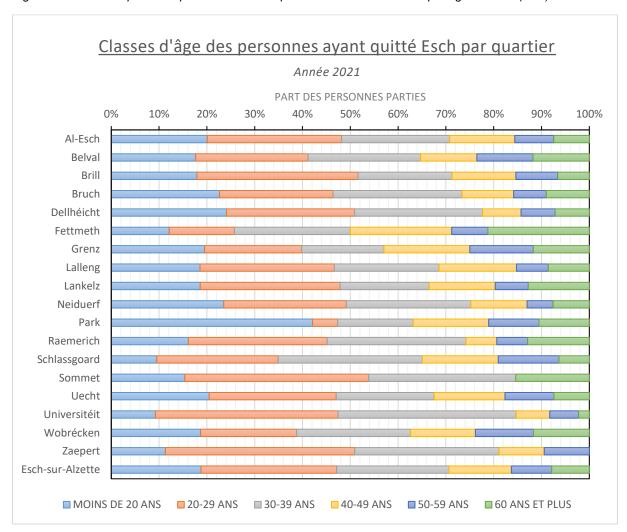
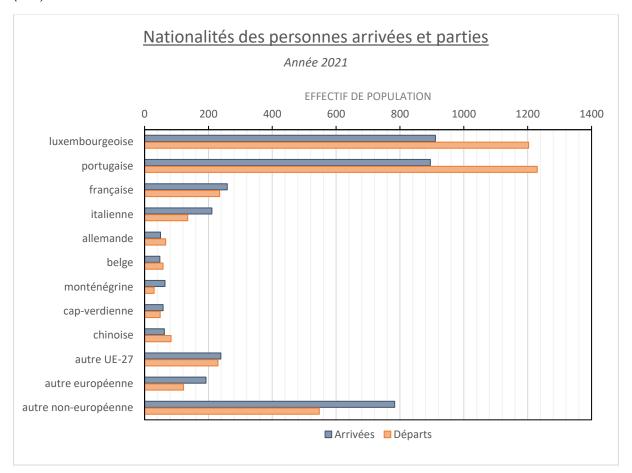


Figure 5 : Nombre de personnes arrivées à Esch-sur-Alzette et parties d'Esch-sur-Alzette par nationalité en 2021 (VdE)



49

Tableau 10 : Evolution du nombre d'arrivées à Esch-sur-Alzette par quartier et provenance des personnes arrivées, entre 2019 et 2021 (VdE)

Quartier d'arrivée	Nombr	e d'ar Esch	rivées à	Population totale	Arrivées par habitant (%)	Provenance de arrivées	•
	2019	:	2021	01/01/2022	2021	Luxembourg	Étranger
Al-Esch	888	И	644	4 960	13,0%	387	257
Belval	*		*	307			
Brill	941	R	767	5 283	14,5%	423	344
Bruch	311	7	259	3 267	7,9%	156	103
Dellhéicht	161	R	133	1 558	8,5%	83	50
Fettmeth	85	R	68	1 076	6,3%	49	19
Grenz	182	Я	138	1 300	10,6%	93	45
Lalleng	210	Я	193	2 344	8,2%	136	57
Lankelz	199	R	155	2 631	5,9%	117	38
Neiduerf	307	R	212	1 898	11,2%	169	43
Park	*		*	121			
Raemerich	30		*	463			
Schlassgoard	63	Я	57	225	25,3%	29	28
Sommet	*		*	144			
Uecht	622	R	492	5 708	8,6%	296	196
Universitéit	372	R	331	1 098	30,1%	130	201
Wobrécken	260	R	214	2 641	8,1%	133	81
Zaepert	158	R	60	1 133	5,3%	32	28
		•	•				
- 1 Al	4.004		0.700	26.457	40.50/		

Esch-sur-Alzette	4 821	3 لا	3 783	36 157	10,5%	2 270	1 513

50

Tableau 11 : Evolution du nombre de départs d'Esch-sur-Alzette par quartier de départ et destination des personnes parties, entre 2019 et 2021 (VdE)

Quartier de départ	Nombre de départs de Esch			Population totale	Départs par habitant (%)		Destination des personnes parties en 2021		
аоран (2019	2	.021	01/01/2022	2021	Luxembourg	Étranger		
Al-Esch	636	7	712	4 960	14,4%	472	240		
Belval	*		*	307					
Brill	842	R	742	5 283	14,0%	411	331		
Bruch	362	K	278	3 267	8,5%	204	74		
Dellhéicht	99	7	112	1 558	7,2%	76	36		
Fettmeth	81	K	66	1 076	6,1%	50	16		
Grenz	139	И	128	1 300	9,8%	75	53		
Lalleng	230	И	210	2 344	9,0%	146	64		
Lankelz	171	7	188	2 631	7,1%	121	67		
Neiduerf	186	7	238	1 898	12,5%	172	66		
Park	*		*	121					
Raemerich	39	K	31	463	6,7%	21	10		
Schlassgoard	57	7	63	225	28,0%	29	34		
Sommet	*		*	144					
Uecht	564	7	595	5 708	10,4%	389	206		
Universitéit	324	Ŋ	314	1 098	28,6%	183	131		
Wobrécken	255	Ŋ	214	2 641	8,1%	145	69		
Zaepert	71	7	53	1 133	4,7%	34	19		
Esch-sur-Alzette	4 099	Ŋ	3 993	36 157	11,0%	2 561	1 432		

Tableau 12 : Evolution du nombre d'arrivées à Esch-sur-Alzette par provenance, entre 2019 et 2021 (VdE)

Provenance	Arrivées en 2019	А	arrivées en 202	21	
Trovenance	Total	Femmes	Hommes		Total
Luxembourg	2 699	1 049	1 221	K	2 270
- Luxembourg-Ville	739	291	389	K	680
- Differdange	335	102	133	K	235
- Sanem	220	97	105	ĸ	202
- Schifflange	180	89	72	7	161
France	417	148	170	Ŋ	318
Belgique	85	22	42	7	64
Allemagne	111	35	39	K	74
Portugal	338	79	74	K	153
Italie	134	31	35	K	66
autre pays de l'UE	254	47	61	*	108
Ex-Yougoslavie*	50	*	*	*	*
autre pays européen**	73	57	45	*	102
pays non-européen	427	189	147	Ŋ	336
non déterminée	233	105	187	7	292
Total	4 821	1 762	2 021	Ŋ	3 783

Tableau 13 : Evolution du nombre de départs d'Esch-sur-Alzette par destination, entre 2019 et 2021 (VdE)

Destination	Départs en 2019		Départs en 202	21	
Destination	Total	Femmes	Hommes	•	Total
Luxembourg	2 477	1 214	1 347	7	2 561
- Luxembourg-Ville	397	200	273	7	473
- Differdange	346	209	208	7	417
- Sanem	258	113	131	Я	244
- Schifflange	181	86	98	7	184
France	372	175	227	7	402
Belgique	58	37	46	7	83
Allemagne	109	44	50	R	94
Portugal	190	97	94	≈	191
Italie	27	17	13	7	30
autre pays de l'UE	55	26	32	*	58
Ex-Yougoslavie ³	10	*	*	*	*
autre pays européen ⁴	12	16	20	*	36
pays non-européen	91	33	35	ĸ	68
non déterminée	698	189	281	Z	470
Total	4 099	1 848	2 145	Ŋ	3 993

³ La catégorie de l'Ex-Yougoslavie a été répartie dans deux autres groupes. La Croatie et la Slovénie comptent maintenant parmi les autres pays de l'UE-27, tandis que la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro et le Kosovo comptent parmi les autres pays européens.

⁴ Les autres pays européens comprennent également le Royaume-Uni en 2021 (ce n'était pas le cas en 2019 du fait du

retrait de ce dernier de l'Union européenne le 31 janvier 2020).

2.2 Migrations internes dans la commune

Encart méthodologique

Les données sur les déménagements à l'intérieur de la commune proviennent du registre communal de la population et couvrent tous les changements de résidence au cours de l'année 2021. Afin de respecter le Règlement général sur la protection des données, il a parfois fallu regrouper différents quartiers spatialement contigus.

Tout comme les migrations externes (indicateur précédent), les migrations internes à la commune ont également fortement diminué. Tandis que le nombre total de personnes ayant déménagé à l'intérieur de la ville d'Esch-sur-Alzette était encore de 2 096 en 2019, il n'était plus que de 1 617 en 2021. Tous les quartiers sont concernés par une diminution du nombre d'arrivants (à l'exception de Lankelz), avec parfois des baisses très importantes en chiffres relatifs (Zaepert, Wobrécken, ...). Par ailleurs, certains quartiers ont connu plus de départs vers d'autres quartiers eschois qu'il y a deux ans (par exemple Dellhéicht ou Fettmeth), tandis que dans d'autres, le nombre de personnes parties a fortement chuté (-58,1% dans le quartier Universitéit ou -36,0% au Brill).

En croisant les quartiers de départ et d'arrivée, peu de choses ont réellement changé. Les déménagements intra-quartiers et entre quartiers ayant des structures socio-économiques comparables restent relativement importants. Ceci est visible surtout dans le regroupement des quartiers Brill et Grenz, dans lequel plus de 60% des personnes ayant quitté leur résidence ont choisi soit de rester dans les mêmes quartiers soit de déménager vers les quartiers Al-Esch-Neiduerf-Park, qui présentent d'importantes similitudes en matière socio-économique. En revanche, seuls 11% des migrations intracommunales à partir du Brill avaient comme destination le nord-est de la ville (Dellhéicht-Schlassgoard-Wobrécken ou Lalleng-Lankelz-Zaepert).

La structure par âge des personnes ayant déménagé à l'intérieur de la ville n'a guère changé. Les quartiers Brill-Grenz et Lalleng-Lankelz-Zaepert attirent une population plutôt jeune. Une différence entre ces deux regroupements est cependant visible au niveau des nationalités : le premier attire majoritairement des étrangers (plus de 70%), tandis que le deuxième est le seul à attirer une population majoritairement luxembourgeoise. Plus de la moitié des personnes qui se sont installées à l'ouest de la ville (Belval-Bruch-Fettmeth-Raemerich-Sommet-Universitéit) sont âgées entre 20 et 39 ans. Enfin, presque 20% des personnes s'installant à Dellhéicht-Schlassgoard-Wobrécken ont 60 ans ou plus ce qui est sans doute en partie lié à la présence du CIPA.

53

Tableau 14 : Evolution du nombre d'arrivées depuis un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par quartier d'arrivée, entre 2019 et 2022 (VdE)

Quartier d'arrivée	Nombre depuis quartie	un aı	itre	Population totale	Arrivées par habitant (%)
	2019	2	2021	01/01/2022	2021
Al-Esch	304	K	278	4 960	5,6
Belval	*		*	307	
Brill	365	K	328	5 283	6,2
Bruch	195	K	135	3 267	4,1
Dellhéicht	90	K	62	1 558	4,0
Fettmeth	41	K	32	1 076	3,0
Grenz	102	K	63	1 300	4,8
Lalleng	118	K	82	2 344	3,5
Lankelz	84	7	89	2 631	3,4
Neiduerf	97	Z	81	1 898	4,3
Park	*		*	121	
Raemerich	17		*	463	
Schlassgoard	21	Z	16	225	7,1
Sommet	*		*	144	
Uecht	345	Ŋ	262	5 708	4,6
Universitéit	71	Ŋ	62	1 098	5,6
Wobrécken	182	Ŋ	99	2 641	3,7
Zaepert	35	ĸ	11	1 133	1,0

Esch-sur-Alzette	2 096	N.	1 617	26 157	15
Escii-sui-Aizette	2 090	-24	1 011	30 137	4,5

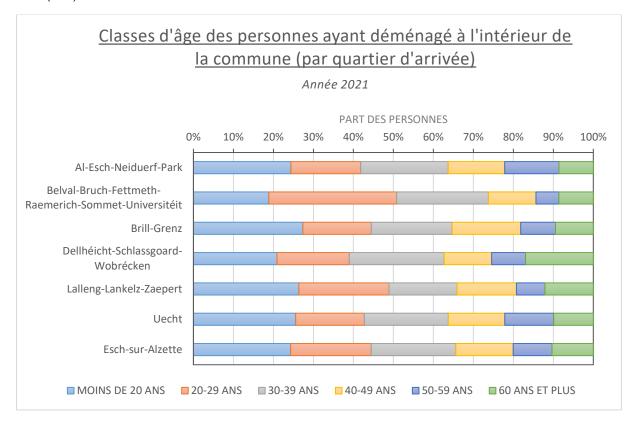
Tableau 15 : Evolution du nombre de départs vers un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par quartier de départ, entre 2019 et 2021 (VdE)

Quartier de départ	Nombre vers un au d'		-	Population totale	Départs par habitant (%)
	2019	2	2021	01/01/2022	2021
Al-Esch	366	K	300	4 960	6,0
Belval	14		*	307	
Brill	447	K	286	5 283	5,4
Bruch	136	K	101	3 267	3,1
Dellhéicht	85	7	99	1 558	6,4
Fettmeth	34	7	39	1 076	3,6
Grenz	88	K	63	1 300	4,8
Lalleng	96	K	88	2 344	3,8
Lankelz	82	7	86	2 631	3,3
Neiduerf	85	7	92	1 898	4,8
Park	*		*	121	
Raemerich	11		*	463	
Schlassgoard	15	7	20	225	8,9
Sommet	*		*	144	
Uecht	389	Ŋ	273	5 708	4,8
Universitéit	105	Ŋ	44	1 098	4,0
Wobrécken	120	Ŋ	100	2 641	3,8
Zaepert	13		*	1 133	
Esch-sur-Alzette	2 096	ĸ	1 617	36 157	4,5

Tableau 16 : Migrations internes à Esch-sur-Alzette – croisement entre quartier (regroupé) de départ et d'arrivée en 2021 (VdE)

			Qua	rtier d'a	rrivée			
Migr	rations internes (2021)	Al-Esch- Neiduerf- Park	Belval-Bruch- Fettmeth-Raemerich- Sommet-Universitéit	Brill- Grenz	Dellhéicht- Schlassgoard- Wobrécken	oard- Lankelz- Uecht		Total départs
	Al-Esch-Neiduerf- Park	129	52	102	36	29	49	397
départ	Belval-Bruch- Fettmeth- Raemerich- Sommet- Universitéit	29	67	36	16	16	32	196
er de o	Brill-Grenz	72	36	141	14	24	62	349
Quartier de départ	Dellhéicht- Schlassgoard- Wobrécken	38	27	35	57	23	39	219
	Lalleng-Lankelz- Zaepert	36	16	23	36	62	10	183
	Uecht	57	46	54	18	28	70	273
	Total arrivées	361	244	391	177	182	262	1 617

Figure 6 : Personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune par quartier (regroupé) d'arrivée et par âge en 2021 (VdE)



2.3 Somme des arrivées et départs par habitant

Encart méthodologique

Cet indicateur permet de montrer le degré de rotation résidentielle de la population à l'intérieur de chaque quartier, c'est-à-dire le nombre de personnes qui emménagent dans un quartier ou en partent au cours d'une année, par rapport au nombre d'habitants total dans le quartier. Cet indicateur reprend donc à la fois les données sur les migrations à et de Esch-sur-Alzette ainsi que celles sur les migrations internes, y inclus celles au sein du quartier même. Une valeur de 1 signifie une égalité parfaite entre la somme du nombre de nouvelles inscriptions et de désinscriptions au cours de l'année 2021 dans un quartier et le nombre de personnes qui résident dans ce même quartier en date du 1er janvier 2022. Plus la valeur est élevée, plus un quartier voit donc sa population changer. Les données utilisées sont les mêmes que pour les indicateurs précédents (migrations entre communes et migrations internes à la ville d'Esch).

La somme des flux migratoires (entrants et sortants) par habitant est un indicateur qui sert à distinguer des quartiers avec une population plutôt stable et les quartiers à forte rotation résidentielle, c'est-à-dire dont la population change rapidement.

Étant donné que les flux migratoires au cours de l'année 2021 ont sensiblement diminué dans quasiment tous les quartiers, et ceci plus fortement que la population totale, les valeurs de cet indicateur ont également diminué dans l'ensemble de la ville par rapport à 2019. La population des quartiers a ainsi connu moins de fluctuations en 2021 que deux ans auparavant, lors du précédent rapport.

Dans certains quartiers, cette diminution a été plus prononcée que dans d'autres. Le quartier Universitéit, qui s'était démarqué dans le rapport de 2020 pour sa population extrêmement mobile, a enregistré beaucoup moins de flux migratoires et est dépassé en 2021 par le quartier Schlassgoard en ce qui concerne le rapport entre les arrivées et les départs et la population totale (0,69, contre 0,68 pour Universitéit). Bien évidemment, ce constat est à relativiser puisque la population de Schlassgoard est peu nombreuse et les quelques logements étudiants de ce quartier peuvent déjà avoir une certaine influence sur ces chiffres.

Des quartiers ayant historiquement une population fluctuante, comme Brill ou Al-Esch, affichent également des baisses de flux migratoires par rapport à la population totale (0,40 et 0,39 respectivement), de même que Raemerich (0,14) et Belval (0,17), où cet indicateur était déjà particulièrement bas en 2019. Le quartier Zaepert présente aujourd'hui le rapport le plus bas (0,12) (il était encore à 0,28 en 2019). Les premières vagues de nouveaux habitants dans ce quartier ont considérablement perdu en intensité.

Il est difficile de mettre en évidence les raisons pour cette baisse générale des migrations par rapport à la population totale. Une hypothèse serait que la crise de Covid-19 a eu un impact sur les dynamiques résidentielles de la population. On peut également s'attendre à ce que la tendance vers moins de flux migratoires continue dans les années à venir, étant donné la crise actuelle liée à l'inflation et la hausse des taux d'intérêts sur les prêts immobiliers. Cependant, les difficultés accrues pour le remboursement des prêts immobiliers pourraient également contrebalancer cette tendance et forcer certains ménages à déménager suite à des problèmes d'endettement.

57

Tableau 17 : Indicateur de rotation résidentielle de la population par quartier entre 2019 et 2021 (VdE)

Quartier	Total des départs	Total des arrivées	Population totale	Rapport entre les flux entrants et sortants et le nombre total d'habitants				
	2021	2021	01/01/22	2019		2021		
Al-Esch	1 012	922	4 960	0,43	Ŋ	0,39		
Belval	22	31	307	0,19	~	0,17		
Brill	1 028	1 095	5 283	0,49	7	0,40		
Bruch	379	394	3 267	0,30	Ŋ	0,24		
Dellhéicht	211	195	1 558	0,28	~	0,26		
Fettmeth	105	100	1 076	0,22	Ŋ	0,19		
Grenz	191	201	1 300	0,38	И	0,30		
Lalleng	298	275	2 344	0,28	Ŋ	0,24		
Lankelz	274	244	2 631	0,20	~	0,20		
Neiduerf	330	293	1 898	0,36	Ŋ	0,33		
Park	24	5	121	0,26	~	0,24		
Raemerich	38	29	463	0,18	Ŋ	0,14		
Schlassgoard	83	73	225	0,78	Ŋ	0,69		
Sommet	13	12	144	0,24	Ŋ	0,17		
Uecht	868	754	5 708	0,33	7	0,28		
Universitéit	358	393	1 098	0,93	R	0,68		
Wobrécken	314	313	2 641	0,31	И	0,24		
Zaepert	62	71	1 133	0,28	K	0,12		

Esch-sur-Alzette	5 610	5 400	26 157	0,36	N.	0,30
Esch-sur-Alzette	2 010	3 400	36 157	0,30	4	0,50

Départ à l'étranger des seniors 2.4

Encart méthodologique

Cet indicateur se base sur les mêmes données que ceux qui le précèdent dans ce rapport. Les données sur les migrations sont issues du registre communal de la population de la Ville d'Esch-sur-Alzette et concernent ici tous les déménagements de personnes âgées de 60 ans ou plus depuis Esch vers un pays étranger au cours de l'année 2021.

Comme le montrent les pyramides des âges présentées précédemment, la population eschoise présente une structure par âge très variée d'un quartier à l'autre. En moyenne, l'âge moyen est légèrement plus bas qu'au niveau national (40,1 ans pour les femmes contre 40,4 au niveau national et 38,5 ans pour les hommes contre 39,0 au niveau national) mais on observe un processus de vieillissement dans certains quartiers. Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser les déménagements de seniors quittant la ville d'Esch pour l'étranger. En effet, et compte-tenu du fait qu'Esch constitue un pôle d'emplois attractif pour de nombreux travailleurs internationaux, on pourrait penser qu'une partie non négligeable de ces derniers font également le choix de guitter la ville, et le pays, dès lors qu'ils atteignent l'âge de partir en retraite.

Au cours de l'année 2021, 314 personnes de 60 ans ou plus ont quitté la ville d'Esch pour s'installer ailleurs, dont seulement 83 (26,4%) à l'étranger. Pour 28 personnes, le pays de destination n'a pas été précisé auprès de la Ville d'Esch-sur-Alzette ; 19 se sont installées en France et 16 au Portugal.

Au total, les déplacements des personnes âgées vers l'étranger déclarés auprès de la commune sont donc en réalité très limités. La très grande majorité des seniors qui quittent la ville d'Esch s'installent dans une autre commune luxembourgeoise (73,6%), un pourcentage qui est nettement plus élevé que pour l'ensemble de la population (64,1%). Il se peut que parmi ces personnes âgées, certaines soient parties en maison de soins (inexistante à Esch), mais il n'y a pas de données disponibles sur ce point précis. Ainsi, il est étonnant mais finalement assez logique de constater que si bon nombre de personnes qui s'installent au Luxembourg s'imaginent, au moins au début de leur carrière, retourner dans leur pays d'origine, une fois parvenues à l'âge de la retraite, elles sont finalement très nombreuses à faire le choix de rester au Grand-Duché de Luxembourg, où leurs réseaux de socialisation ont été créés et où leurs enfants continuent souvent à résider et travailler. Cependant, il convient de noter que ces données présentent très probablement des biais puisqu'elles ne prennent pas en compte les personnes âgées qui partent à l'étranger tout en restant légalement inscrites au Luxembourg (à l'adresse de leurs enfants par exemple).

Tableau 18 : Nombre de départs de seniors par pays de destination en 2021 (VdE)

Pays de destination	Nombre total de départs	Départs de personnes âgées de 60 ans et plus	
Luxembourg	2 561	231	
France	402	19	
Portugal	191	16	
Belgique	83	3	
Italie	30	3	
autres européen	188	11	
non-européen	68	3	
non déterminé	470	28	
Total	3 993	314	



3. Logement

Si le constat en matière de logements semble invariable depuis de nombreuses années, avec une situation qui se dégrade fortement pour les nouveaux venus, 2023 pourrait bien marquer un tournant. Cela souligne, si besoin était, l'importance d'un monitoring détaillé de la situation des prix immobiliers et locatifs dans la commune.

En effet, la croissance ininterrompue des prix depuis maintenant bien plus d'une décennie est le résultat de l'attractivité du pays dans son ensemble qui génère une très forte demande à laquelle la réponse, en termes de production de logements, est systématiquement insuffisante. Au cours des dernières années, la variable d'ajustement était la durée d'endettement, qui s'est largement allongée et qui était rendue possible par de faibles taux d'intérêts. Mais la remontée spectaculaire de ces derniers, depuis plusieurs mois, va marquer un coup d'arrêt brutal au nombre de transactions tout en menaçant particulièrement les actuels accédants à la propriété qui doivent gérer des augmentations conséquentes de leurs emprunts lorsque ceux-ci ont été réalisés à taux variables.

Il se pourrait que cette diminution du nombre de transactions se traduise par une stabilisation voire même une baisse des prix. Notons toutefois que jusqu'à présent ce scénario ne s'est pas observé à Esch.

3.1 Prix de vente et de location des appartements

Encart méthodologique

Les données utilisées pour produire l'indicateur sur la vente d'appartements proviennent de l'Observatoire de l'Habitat (Ministère du Logement) et se réfèrent au troisième trimestre 2022 (couvrant la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022). Elles ont été construites à partir de données provenant des actes notariés sur les ventes d'appartements existants et les ventes en état futur d'achèvement (VEFA) d'appartements en pleine propriété. Les ventes de biens reposant sur des baux emphytéotiques ne sont pas prises en compte, or celles-ci peuvent être importantes dans des quartiers comme Zaepert avec le développement des Nonnewisen. Les ventes groupées de plusieurs biens sont exclues. La méthodologie détaillée est accessible en ligne.¹ Seuls les quartiers au sein desquels au minimum 5 ventes ont été enregistrées sont représentés dans les statistiques. Les données sur les ventes de maisons ne sont pas prises en compte, faute d'informations suffisantes sur le détail des biens.

En ce qui concerne les loyers, les données proviennent également de l'Observatoire de l'Habitat, qui a collecté et dédoublonné les données d'annonces immobilières et couvre une période d'un an jusqu'au premier semestre 2022. Il faut savoir que la marge de négociation est quasiment inexistante sur les loyers, et qu'en conséquence les données d'annonces peuvent être considérées comme fiables pour les locations (alors que pour les ventes, les différences entre les prix annoncés et les prix enregistrés peuvent parfois être importantes). Il s'agit par ainsi des loyers des nouveaux baux conclus et non pas des loyers des baux en cours.

Sur la période d'observation allant du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022, 304 ventes d'appartements sont enregistrées sur Esch, avec une écrasante majorité de ventes d'appartements existants (93%). Il s'agit d'un ralentissement notoire du volume total de transactions d'appartements par rapport à l'année 2019 avec 43 ventes d'appartements en moins (-12%), mais surtout d'un effondrement du nombre de ventes en état futur d'achèvement (VEFA) (-55 ventes ou -75%) impliquant que même si le nombre de ventes d'appartements existants a légèrement augmenté (+12 ventes), le nombre total de ventes d'appartements a fortement baissé. On observe ainsi une raréfaction de l'offre locale au moins en ce qui concerne les nouveaux appartements en pleine propriété, avec uniquement 19 ventes en total. L'année précédente avait été marquée par un total de ventes en état futur d'achèvement encore plus faible (9). Compte-tenu de ce nombre de ventes très faible sur les nouveaux appartements, les analyses statistiques ne sont pas réalisées sur la surface des nouveaux logements par quartier, contrairement au précédent rapport, car l'échantillon est trop modeste pour permettre de produire des analyses robustes.

Globalement, la croissance des prix de vente des appartements a été extrêmement forte à Esch, avec +47% pour les appartements existants en deux ans et aucun quartier n'a échappé à ce phénomène. Elle a été encore plus forte que pour la moyenne du pays (+43%). Elle a été la plus forte dans le quartier Dellhéicht (+53%), et la moins forte dans le quartier Grenz (36,4%). Le prix moyen sur les appartements existants à Esch atteint 7 527 euros par m², ce qui équivaut (en euros courants), au prix moyen enregistré dans la capitale au 2e trimestre de 2018.

¹ Lien vers le site internet : https://logement.public.lu/fr/observatoire-habitat/prix-de-vente.html

Le quartier Universitéit reste le plus cher de la ville, avec des prix au m² qui frôlent les 9 000 euros, suivi de Dellhéicht et Wobrécken. Il faut dire qu'en plus de son attractivité qui est très forte, les appartements à Universitéit sont en moyenne plus récents qu'ailleurs (pour les logements existants), puisque l'ensemble du quartier a été développé récemment. Or, l'âge du bâtiment joue bien évidemment un rôle important dans l'explication des prix. De même, les logements y sont de tailles plus petites, or le prix au m² est plus élevé pour les appartements de petites tailles. A l'opposé, les prix dans le quartier du Brill sont ceux qui sont le moins élevés en 2022, mais, en euros courants, ils sont toujours supérieurs aux prix moyens (toujours au m²) auxquels se vendaient les appartements dans le quartier le plus cher en 2019, qui était Universitéit.

De manière générale, il faut garder à l'esprit que les prix varient fortement dans l'espace. L'évolution des prix est à suivre, et pourrait avoir atteint un plateau, compte tenu des difficultés accrues dans l'ouverture des crédits et du renchérissement du coût des crédits.

Tableau 19 : Nombre de ventes et prix de vente des appartements par quartier pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 (Observatoire de l'Habitat)

	Ventes	d'apparte	ements existants	Ventes d'appartements en construction (VEFA)			
Quartier	Nombre de ventes	Prix moyen au m² Fourchette de prix au m²		Nombre Prix de moyen VEFA au m²		Fourchette de prix au m²	
Al-Esch	54	7 089 €	5 001 € - 9 492 €	7	8 692 €	7 898 € - 10 209 €	
Belval	0	*	*	0	*	*	
Brill	59	6 726 €	4 337 € - 9 146 €	6	7 541 €	6 477 € - 9 001 €	
Bruch	16	7 392 €	5 304 € - 9 058 €	0	*	*	
Dellhéicht	19	8 328 €	6 699 € - 10 346 €	0	*	*	
Fettmeth	4	*	*	0	*	*	
Grenz	12	7 326 €	5 350 € - 9 359 €	0	*	*	
Lalleng	22	8 036 €	6 295 € - 10 804 €	0	*	*	
Lankelz	22	7 765 €	5 707 € - 10 246 €	0	*	*	
Neiduerf	15	8 288 €	6 714 € - 10 449 €	0	*	*	
Park	0	*	*	0	*	*	
Raemerich	4	*	*	0	*	*	
Schlassgoard	0	*	*	0	*	*	
Sommet	0	*	*	0	*	*	
Uecht	23	7 218 €	5 113 € - 9 255 €	0	*	*	
Universitéit	24	8 909 €	7 131 € - 10 473 €	6	9 509 €	9 190 € - 10 473 €	
Wobrécken	7	8 187 €	6 592 € - 11 517 €	0	*	*	
Zaepert	4	*	*	0	*	*	

Esch-sur-Alzette	285	7 527 €	5 053 € - 10 114 €	19	8 586 €	4 110 € - 10 473 €
Grand-Duché de Luxembourg	3 243	8 662 €	5 243 € - 13 188 €	1 338	9 342 €	5 576 € - 15 478 €

Tableau 20 : Evolution du nombre de ventes et du prix de vente d'appartements au m^2 par quartier entre le 4^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2022 (Observatoire de l'Habitat)

	Ventes d'apparte	ements existants	Ventes d'appartements en construction (VEFA)			
Quartier	Différence du nombre de ventes	Différence de prix moyen au m²	Différence du nombre de VEFA	Différence de prix moyen au m²		
Al-Esch	-13	+2 273 €	-12	+2 003 €		
Belval	0	*	0	*		
Brill	+9	+2 206 €	-5	+2 310 €		
Bruch	+12	*	0	*		
Dellhéicht	-33	+2 910 €	-13	*		
Fettmeth	+2	*	0	*		
Grenz	+4	+1 956 €	0	*		
Lalleng	+3	+2 494 €	0	*		
Lankelz	+5	+2 401 €	0	*		
Neiduerf	+6	+2 598 €	-1	*		
Park	0	*	0	*		
Raemerich	0	*	0	*		
Schlassgoard	0	*	0	*		
Sommet	0	*	0	*		
Uecht	+11	+2 400 €	-4	*		
Universitéit	+1	+2 925 €	-20	+1 430 €		
Wobrécken	+1	+2 755 €	0	*		
Zaepert	+4	*	0	*		

Esch-sur-Alzette	+12	+2 416 €	-55	+1 705 €
Grand-Duché de Luxembourg	+148	+2 605 €	-769	+2 197 €

En ce qui concerne les loyers, l'analyse au niveau national, montre des tendances différentes de celles des prix de vente. Tout d'abord, le premier élément qui interpelle est qu'entre 2019 et 2022, le loyer moyen des locations d'appartements au niveau national, en euros courants, a baissé, passant de 1 591 euros à 1 479 euros. Toutefois, cette baisse est seulement due au fait que les appartements mis en location sont nettement plus petits en 2022 qu'en 2019 (45 m² en moyenne en 2022 contre 58 m² en 2019). Le loyer au m², en revanche, a augmenté de manière importante au niveau national (+19,3%), mais tout de même de manière deux fois moins rapide que pour les prix de vente enregistrés.

A Esch, en revanche, la situation est tout à fait particulière, et inquiétante pour les locataires. En effet, la croissance relative des loyers au m² des appartements y a été l'une des plus fortes du pays, avec +39,8% entre 2019 et 2022. Les loyers au m² y sont presque aussi élevés qu'à Luxembourg-ville (34,1 euros contre 36,8 euros à Luxembourg-ville), mais pour des appartements en moyenne nettement plus petits (30 m² contre 41 m²).

Compte tenu de la situation sociale générale de la ville d'Esch-sur-Alzette, qui accueille des populations en moyenne moins bien rémunérées qu'à l'échelle du pays, les prix des loyers apparaissent comme étant excessivement élevés. Même si cela concerne uniquement les contrats de bail nouvellement conclus, il s'agit d'un signe qu'un processus de gentrification est actuellement en cours à Esch-sur-Alzette, qui affecte l'entièreté des quartiers. Cette situation souligne l'importance de développer davantage l'offre en logements sociaux afin de permettre à des populations de toutes strates sociales de venir s'installer à Esch-sur-Alzette, et de permettre aux Eschois de continuer à vivre dans leur ville.

3.2 Logements locatifs sociaux et gestion locative sociale

Encart méthodologique

Les données sur les logements locatifs sociaux et la gestion locative sociale (GLS) traitent à la fois l'offre de logements sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette et la demande de logements de la part des Eschois.

Du côté de *l'offre*, les données proviennent de sources différentes. Elles sont issues du registre des logements sociaux de la Ville d'Esch-sur-Alzette pour ce qui concerne les logements locatifs sociaux appartenant à la Ville ainsi que pour les logements qu'elle gère par l'outil de la gestion locative sociale et renvoient à la situation en 2022. Les informations sur les logements locatifs sociaux appartenant au Fonds du Logement ont été mises à disposition par la Ville en 2020 et ont été actualisés par les rapports d'activités du Fonds du Logement depuis lors. Les informations sur les logements locatifs sociaux de la Société nationale des Habitations à bon marché (SNHBM) proviennent de la SNHBM de 2022.

Les données sur la gestion locative sociale autres que les logements mis à disposition par la Ville proviennent du Ministère du Logement et concernent l'année 2021. Contrairement à l'Observatoire social de 2020, les données sur la GLS concernent l'ensemble des gestionnaires et non pas uniquement la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'Agence immobilière sociale (AIS). Précisons que l'indicateur ne se réfère ni aux logements d'urgence, ni aux logements abordables en accession aidée à la propriété.

Les demandes de logements locatifs sociaux proviennent de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles reflètent la situation au moment de l'extraction en juillet 2022 et ne concernent ainsi que les demandes introduites auprès de la Ville.

Sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette existent 602 logements locatifs sociaux (indépendant du fait s'ils sont occupés ou en rénovation) ainsi que 116 logements en gestion locative sociale. Les logements locatifs sociaux appartiennent aux promoteurs publics à savoir le Fonds du Logement, la SNHBM ou la Ville d'Esch-sur-Alzette et sont attribués par les différents bailleurs aux demandeurs répondant aux critères. Les logements mis à disposition par la gestion locative sociale appartiennent à des propriétaires privés qui les mettent à disposition à la Ville ou à des associations, qui les attribuent alors aux gens dans la nécessité.

En ce qui concernent les logements locatifs sociaux, le nombre de logements existants (indépendamment du fait s'ils sont occupés ou en rénovation) est passé de 560 logements en 2020 à 602 logements en 2022, ce qui est dû à la finalisation de la construction de 35 logements du Fonds du Logement aux Nonnewisen, ainsi que du rajout de 7 logements appartenant à la commune. Du côté de la SNHBM, le chiffre est resté stable.

La Ville d'Esch-sur-Alzette et le Fonds du Logement sont les deux acteurs qui possèdent le plus de logements locatifs sociaux avec respectivement 56% et 40%. Parmi les 335 logements appartenant à la Ville, 67 sont vides ou en rénovation, ce qui implique que 268 logements sont effectivement occupés. La taille moyenne de ces logements est de 59 m². Pour le Fonds du Logement, les informations à disposition ne permettent pas de faire la différence entre les logements occupés ou en rénovation. Les

logements locatifs sociaux appartenant à la Ville permettent de loger 444 personnes et ceux de la SNHBM 55 personnes, tandis que pour le Fonds du Logement, cette information est manquante.

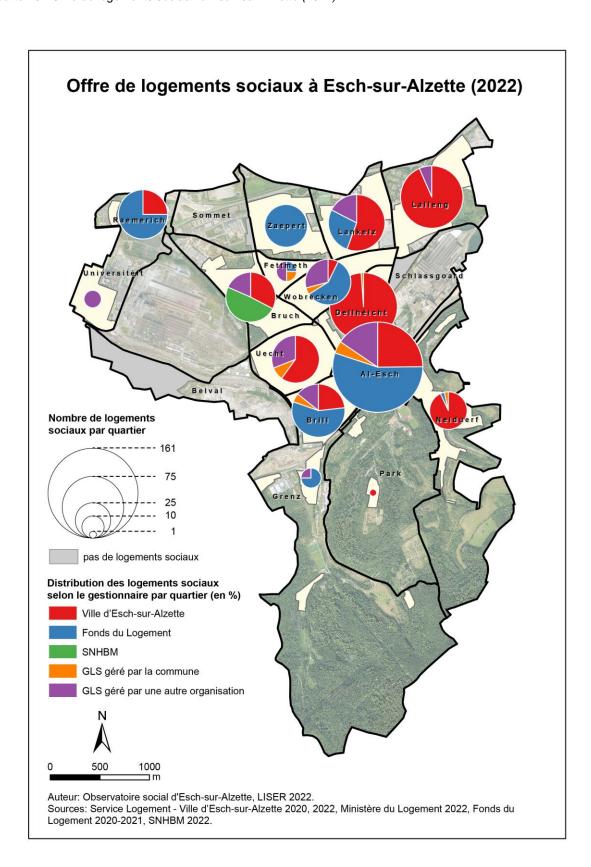
Complémentairement aux logements locatifs sociaux appartenant à la Ville, le Service Logement de la Ville met 20 biens à disposition en gestion locative sociale en 2022. En 2020, cet instrument ne vient que d'être nouvellement introduit, ce qui implique qu'à ce moment-là, la Ville n'avait que 5 logements à disposition, mais entre-temps l'outil commence à être plus connu et davantage utilisé par les propriétaires de logements temporairement vides. Pour tous les acteurs confondus, on arrive à 116 logements mis à disposition par la gestion locative sociale en 2021². Les différentes organisations autres que la Ville qui actent sur le territoire pour la gestion locative sociale sont l'Agence immobilière sociale (qui est l'acteur le plus important), Arcus, Caritas, Croix Rouge, Habitat et Humanisme, Jugend an Drogenhëllef, life asbl, Solina et Wunnengshëllef.

Tableau 21 : Evolution du nombre de logements sociaux et du nombre d'habitants dans ces logements par bailleurs sociaux présents sur le territoire communal (VdE, Fonds du Logement, SNHBM, Ministère du Logement)

Bailleurs sociaux		Nombre de logements							Nombre
		occupés		libres ou en rénovation		Total			d'habitants
		2020	2022	2020	2022	2020	20	022	2022
ıtifs	Ville d'Esch-sur-Alzette	266	268	62	67	328	7	335	444
nents loca sociaux	Fonds du Logement	189	na	19	na	208	7	243	na
Logements locatifs sociaux	SNHBM	24	24	0	0	24	*	24	55
Loge	Total	479	na	81	na	560	7	602	na
e v	Ville d'Esch-sur-Alzette					5	71	20	60
Gestion locative sociale	Agence immobilière sociale					44	И	43	na
	Autres organisations					na		53	na
9	Total					na		116	na

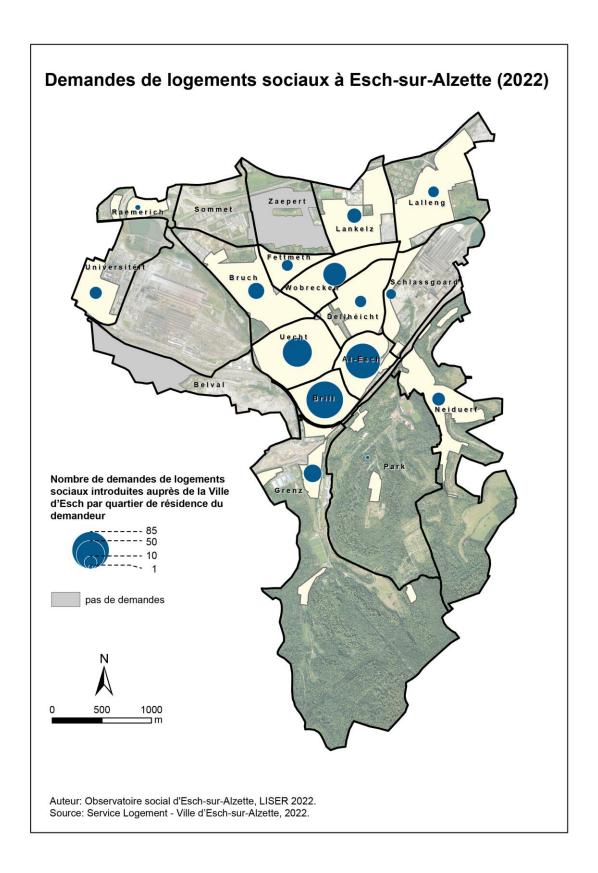
La carte montre la répartition territoriale des logements locatifs sociaux et des logements de la gestion locative sociale. Il en sort que le quartier Al-Esch en compte le plus, ce qui est surtout dû aux logements créés lors des travaux d'assainissement de ce quartier à partir de la fin des années 1980.

² 2022 pour la Ville d'Esch-sur-Alzette et 2021 pour l'ensemble des autres acteurs en ce qui concerne la gestion locative sociale.



Face à cette offre de logements se trouve également une forte demande. Rien que le Service Logement de la Ville d'Esch-sur-Alzette compte 356 demandes en juillet 2022. Comparé à la situation de 2020, le problème de recherche d'un logement social s'est accentué, vu qu'à ce moment, la Ville comptait 291 demandes. Même si le nombre de logements locatifs sociaux a augmenté légèrement depuis 2020, ils sont loin d'être suffisants, bien au contraire. Les ménages qui ont émané ces demandes sont composés de 513 adultes et de 448 enfants. Ces mille personnes environ correspondent à presque le double de celles qui sont actuellement logées par les logements gérés par la Ville d'Esch-sur-Alzette (donc à la fois les logements locatifs sociaux communaux et les logements mis à disposition par la Ville par l'outil de la gestion locative sociale).

A la date de juillet 2022, les ménages sont inscrits en moyenne depuis 20 mois sur la liste d'attente. Presque la moitié des demandeurs sont mariés (46%), un quart sont divorcés, séparés ou veufs tandis que 30% sont célibataires. Cela montre l'importance de disposer de logements de tailles différentes adaptés à la diversité des constellations familiales. 31% des demandeurs sont de nationalité portugaise, 25% de nationalité non-européenne et 20% de nationalité luxembourgeoise. Concernant la situation professionnelle des demandeurs, plus de 30% touchent le REVIS et 8% sont au chômage. Pour ces personnes la situation est particulièrement problématique compte de tenu de l'extrême difficulté de trouver un logement sur le marché libre sans garantie de stabilité financière. Comme la carte le montre, presque la moitié des demandes (46%) provient de personnes habitant actuellement aux quartiers Brill et Al-Esch, c'est-à-dire les deux quartiers dont les habitants présentent un profil social moins favorisé en comparaison avec le reste de la ville.



3.3 Âge moyen des bâtiments résidentiels

Encart méthodologique

Les données sur l'âge moyen des bâtiments résidentiels proviennent du registre communal des bâtiments, datant de 2022. Sont considérés comme bâtiments résidentiels les catégories suivantes du registre : les maisons unifamiliales, les immeubles d'habitation, les immeubles à usage mixte, les logements étudiants et les structures d'hébergement. L'information est restituée à l'échelle de l'îlot, dans la mesure où chaque bâtiment bénéficie d'une information relative à sa date de création.

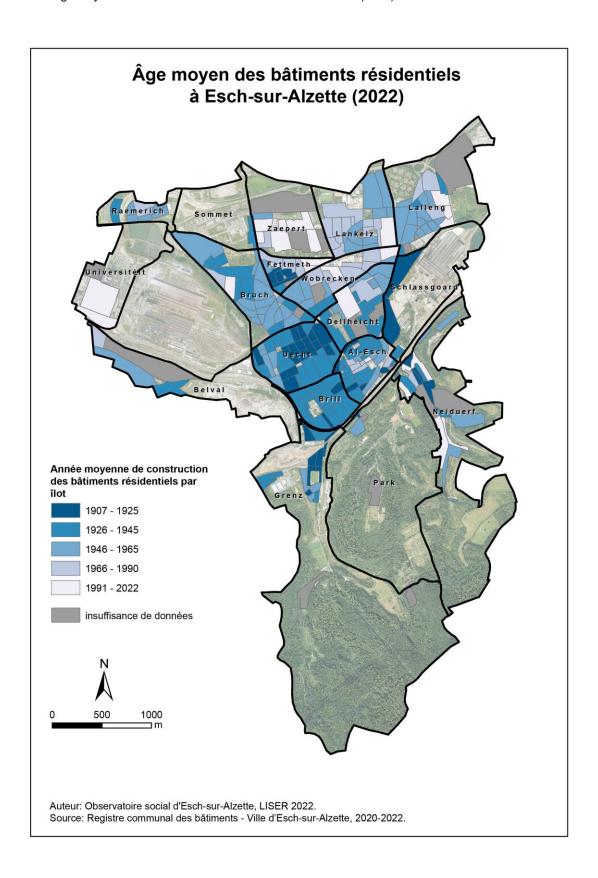
Sur les 6 593 bâtiments résidentiels identifiés dans le registre communal des bâtiments, l'année de construction moyenne est de 1947³. L'âge médian de construction renvoie à l'année 1940, c'est-à-dire 50% des bâtiments résidentiels ont été construits avant cette date et 50% après. 10,7% des bâtiments ont été construits depuis l'an 2000.

La carte ci-dessous reflète une importante inertie par rapport à celle du précédent rapport, ce qui est tout à fait normal compte tenu du faible nombre de constructions à caractère résidentiel qui ont été réalisées depuis 2020, et qui concernent avant tout le quartier Zaepert (les Nonnewisen), avec 53 nouvelles constructions résidentielles sur 2020, 2021 et 2022, puis Uecht (12 nouvelles constructions sur la même période), et 4 nouvelles constructions pour Wobrécken.

L'ensemble des autres quartiers n'a contribué qu'à hauteur de 7 nouveaux bâtiments comportant des logements dans la commune.

Cette carte reflète donc l'ancienneté du tissu urbain bâti. Cependant, elle ne dit rien sur le caractère rénové ou non des bâtiments, et donc sur leurs performances énergétiques, ni sur leur niveau de confort. Or, et comme le montre l'indicateur 3.5 sur les autorisations à bâtir, certains quartiers notamment centraux, font l'objet de nombreuses demandes de rénovation, ce qui témoigne d'une constante transformation et d'un renouvellement de la substance bâtie à travers le temps.

³ Le registre compte 6 665 bâtiments résidentiels mais pour 72 bâtiments l'âge n'est pas précisé, impliquant que l'analyse est réalisée sur les 6 593 bâtiments restants.



3.4 Durée moyenne d'habitation

Encart méthodologique

La durée moyenne d'habitation à l'échelle des îlots urbains permet de distinguer les zones où les habitants tendent à rester plus longtemps dans un même logement de celles où la population change plus rapidement. Cet indicateur complète celui de la somme des arrivées et départs par habitant (*cf.* indicateur 2.3), qui s'est basé sur les mouvements migratoires au cours d'une année. Les données utilisées ci-contre proviennent du registre communal de la population et datent de janvier 2022.

Cet indicateur compte naturellement parmi ceux qui tendent à garder une certaine stabilité à travers le temps, au moins lorsqu'on observe la répartition spatiale (ici au niveau des îlots). En effet, les zones où la population habitait depuis longtemps en 2020 ont de fortes chances de se retrouver de nouveau parmi ceux affichant les valeurs les plus élevées en 2022.

Ceci est bien le cas si on compare la carte ci-dessous avec celle du rapport n°1. Globalement, très peu d'îlots affichent des changements substantiels. Quelques exceptions existent dans les quartiers Neiduerf, Grenz, Al-Esch, Bruch, Wobrécken et Dellhéicht, mais les îlots ayant changé de catégorie de représentation restent négligeables. La durée moyenne d'habitation au niveau de toute la ville a très légèrement diminué de 9,5 ans à 9,2 ans. Afin de donner plus de précisions au niveau des quartiers, le Tableau 22 montre l'évolution effective de la durée moyenne d'habitation par quartier. Les quartiers avec le plus de changements sont des quartiers peu peuplés (baisse dans les quartiers Sommet et Schlassgoard; hausse dans le quartier Park), ce qui s'explique par le fait que les moyennes de ces quartiers sont affectées plus fortement par quelques déménagements. Dans les quartiers Lankelz et Dellhéicht, la baisse de la durée d'habitation est bien supérieure à la moyenne communale. Ces quartiers présentent également une hausse des départs au cours de l'année 2021, par rapport à 2019 (cf. indicateurs 2.1 et 2.2), ce qui peut expliquer une diminution de la durée moyenne d'habitation. De l'autre côté, la durée de résidence des habitants du quartier Raemerich a augmenté en moyenne, dépassant ainsi Fettmeth dans le classement. Belval et Lankelz restent les quartiers où la population vit le plus longtemps dans le même logement. De l'autre côté du tableau, Universitéit affiche, sans surprise, la valeur la plus faible, et ce de loin (2,4 ans) suite au caractère récent du quartier, mais aussi suite aux mouvements résidentiels des étudiants. La durée moyenne d'habitation du quartier Zaepert a légèrement augmenté, mais reste bien inférieure à Al-Esch ou Brill.

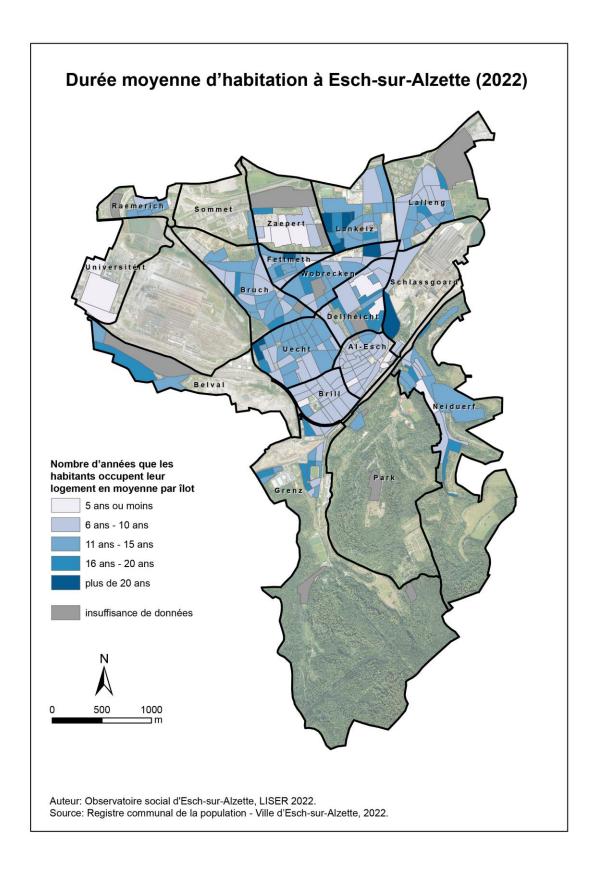
Comme précisé dans le rapport précédent, il est difficile de tirer des conclusions finales de cet indicateur, étant donné qu'un déménagement peut avoir de multiples causes. De manière générale, on peut dire cependant qu'on remarque une certaine rigidité des quartiers « stables » du point de vue de la mobilité résidentielle et des quartiers plus « dynamiques ». Des observations sur le plus long terme seront plus riches en renseignements pour cet indicateur.

73

Tableau 22 : Evolution de la durée moyenne d'habitation des résidents par quartier entre 2020 et 2022 (VdE)

	[Durée moyenne d'habitation						
Quartier	2020		2022					
	Total	Femmes	Hommes		Total			
Al-Esch	6,9	7,2	6,2	→	6,7			
Belval	14,4	16,2	12,9	→	14,5			
Brill	7,6	7,6	7,1	Z	7,3			
Bruch	11,0	11,8	9,9	→	10,9			
Dellhéicht	10,3	10,4	8,8	K	9,7			
Fettmeth	11,5	11,7	11,1	→	11,4			
Grenz	10,7	11,4	9,6	→	10,5			
Lalleng	9,8	9,8	9,5	→	9,7			
Lankelz	12,8	12,9	11,6	K	12,3			
Neiduerf	10,0	10,5	9,1	→	9,8			
Park	9,8	11,3	10,2	7	10,8			
Raemerich	11,2	12,2	11,3	7	11,7			
Schlassgoard	10,0	8,9	7,5	K	8,1			
Sommet	11,4	11,3	9,5	И	10,3			
Uecht	10,8	11,5	9,8	\rightarrow	10,7			
Universitéit	2,5	2,3	2,5	\rightarrow	2,4			
Wobrécken	10,1	10,7	9,2	→	10,0			
Zaepert	5,3	5,5	5,6	7	5,6			

Esch-sur-Alzette	9.5	9,8	8,6	V	9.2
ESCIT SUI AIZCITC	3,3	3,0	0,0	1	2,2



3.5 Autorisations à bâtir

Encart méthodologique

Les données relatives aux autorisations à bâtir sont issues de la Division du Développement Urbain de la Ville d'Esch-sur-Alzette, et couvrent la période de janvier 2020 à décembre 2021. De manière générale, les autorisations concernant le résidentiel peuvent être subdivisées en deux catégories principales : d'un côté, les autorisations visant la création d'espace résidentiel, c'est-à-dire l'augmentation du nombre d'unités de logements (nouvelles constructions de maisons ou appartements et transformations de bâtiments non résidentiels en nouveaux logements) et de l'autre côté les transformations du bâti existant (extensions de bâtiments résidentiels, travaux de façade, de toiture ou à l'intérieur des bâtiments, ...). Les cartes présentées montrent d'abord le nombre total d'autorisations à bâtir résidentielles délivrées (indépendant du nombre de logements créés) et ensuite le nombre de logements créés (indépendant du nombre d'autorisations à bâtir).

Les données sont mises en relation avec le nombre de bâtiments achevés entre 2008 et 2018 du STATEC.

Au cours de ces deux années, pas moins de 850 demandes d'autorisations à bâtir ont été sollicitées auprès des services communaux. Ces demandes vont de la simple autorisation de modifications mineures apportées à un immeuble, que ce soit dans son aspect extérieur ou de son organisation intérieure, à la création de nouvelles constructions (résidences bureaux, commerces, bâtiments publics). Parmi ces demandes, 749 concernent le bâti résidentiel, c'est-à-dire des autorisations de rénovations et de nouvelles constructions résidentielles (cf. carte ci-dessous).

Sur la période 2020-2021, des autorisations pour la construction de 333 nouveaux logements ont été délivrées. Il s'agit donc d'un volume de logements moindre que sur la précédente période d'observation, qui couvrait la période d'avril 2018 à décembre 2019 (donc 21 mois contre 24 pour la période actuelle) et qui avait vu 378 nouveaux logements être autorisés.

La répartition spatiale des types d'autorisations délivrées pour la création de nouveaux logements, selon qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de rénovations d'anciens bâtiments, reflète en partie l'opposition entre les anciens quartiers, denses, où le développement urbain se fait sur l'existant, et les nouveaux quartiers qui disposent encore de foncier non bâti. Ainsi, l'ensemble des autorisations de création de logements dans les quartiers Brill et Bruch correspondent à des transformations du bâti existant, tandis qu'à l'inverse, toutes les autorisations délivrées pour les quartiers Zaepert ou Neiduerf correspondent à des projets de nouvelles constructions. Il existe toutefois des exceptions, comme le projet de construction dans le quartier Uecht sur la friche de l'ancien garage automobile au boulevard Prince Henri (« Portal Eent »), qui prévoit la construction de quatre bâtiments totalisant 177 logements.

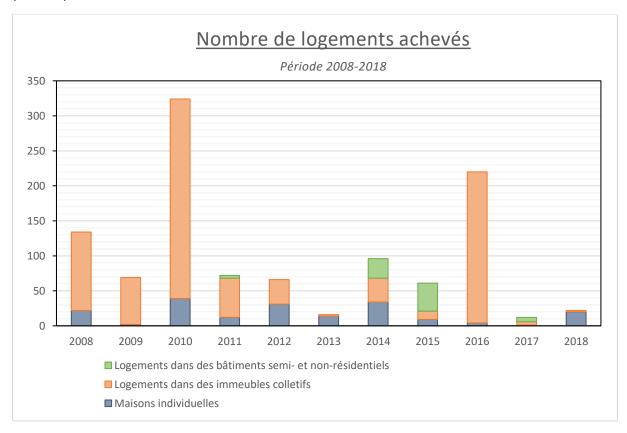
En regardant de l'autre côté le nombre d'autorisations pour de nouvelles constructions (et pas le nombre de logements autorisés comme ci-dessus), le quartier Zaepert est celui qui a reçu le plus d'autorisations de nouvelles constructions de logements (33), et ce exclusivement pour des maisons unifamiliales aux Nonnewisen. Ces projets permettront de diversifier le type de logements présents dans le quartier, très dominé jusqu'à présent par du collectif.

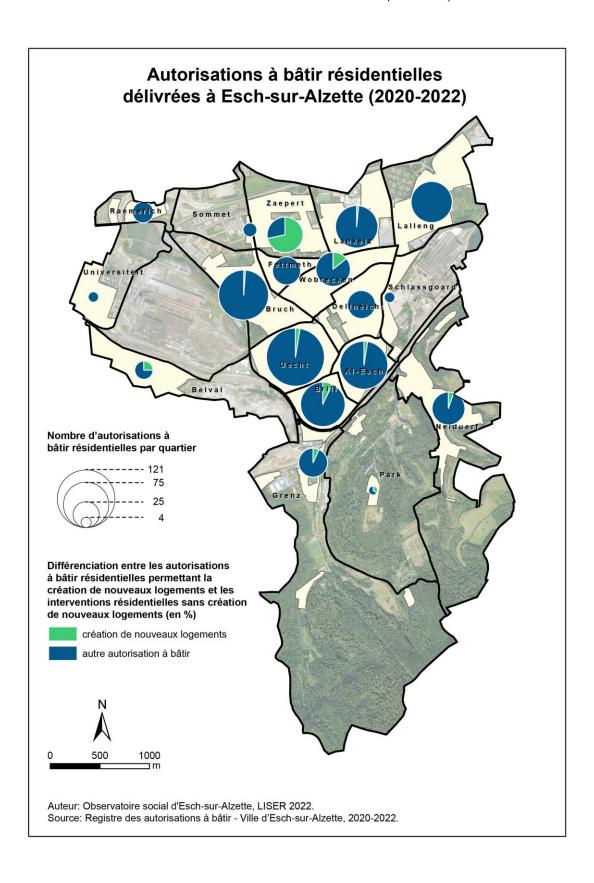
Il est important de préciser que toutes les autorisations à bâtir sont limitées dans le temps et qu'elles ne donnent pas forcément lieu à de réelles constructions. A titre de comparaison, à l'échelle du pays, les

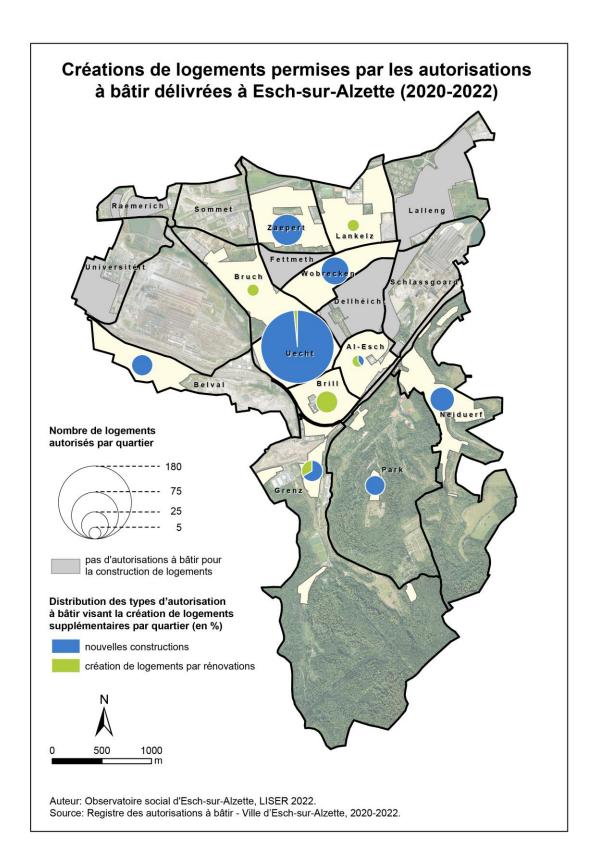
autorisations à bâtir délivrées entre 2008 et 2018 concernaient 50 271 logements (STATEC), alors que sur la même période, seul 36 700 logements sont sortis de terre (STATEC). Il existe bien sûr un petit décalage entre les années où les autorisations sont fournies et les années de réalisation, mais même avec ce biais, on note de toute évidence que la réalisation des logements est moindre que le nombre d'autorisations délivrées (de l'ordre de 75% environ).

Le graphique ci-dessous présente les statistiques sur les bâtiments achevés pour la période 2008-2018 (données les plus récentes disponibles du STATEC) au sein de la ville d'Esch-sur-Alzette. On observe tout d'abord une très grande variabilité de la production de logements sur le territoire communal à travers le temps, qui s'explique essentiellement du fait que certaines opérations immobilières d'ampleur permettent, certaines années, de construire beaucoup de logements dans un nombre réduit de bâtiments collectifs d'importance.

Figure 7 : Evolution du nombre de logements achevés à Esch-sur-Alzette par type de logements entre 2008 et 2018 (STATEC)







3.6 Logements étudiants

Encart méthodologique

Les données sur les logements étudiants proviennent de la Ville d'Esch-sur-Alzette et de l'Université du Luxembourg, et concernent la situation en 2022. Seuls les logements spécifiquement destinés à un public d'étudiants sont ici comptabilisés, qu'ils soient gérés par la Ville d'Esch-sur-Alzette, par l'Université, ou encore par des propriétaires privés. Notons cependant que seulement les logements déclarés officiellement en tant que « logements étudiants » à la Ville ont été pris en considération.

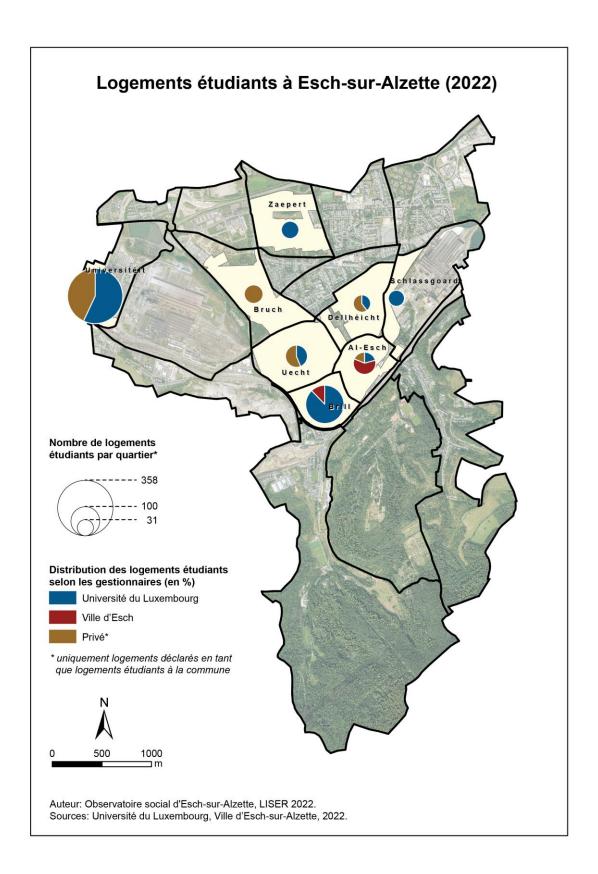
Le nombre total de logements étudiants sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette a augmenté de 21 unités entre 2020 et 2022 pour s'élever à 776 logements en 2022. Les nouveaux logements sont situés dans les quartiers Al-Esch et Uecht. Si le parc de logements géré par l'Université est resté inchangé, la Ville d'Esch-sur-Alzette dispose actuellement d'onze logements de plus qu'en 2020, les dix autres logements supplémentaires étant gérés par des gestionnaires privés. Au-delà du territoire de la commune, mais toujours en accessibilité piétonnière directe se trouvent 220 logements à Belvaux gérés par l'Université.

Du point de vue des étudiants, une augmentation du nombre de chambres, studios et appartements destinés à leurs besoins est tout à fait souhaitable, voire nécessaire. Les créer proche de l'Université est essentiel, si on veut promouvoir des chemins courts entre le domicile et le lieu d'études. De nombreux étudiants rencontrent des problèmes pour trouver un logement adapté, proche de l'université, que ce soit dans le quartier Universitéit, dans le reste de la ville ou à Belvaux, qui est en continuation directe du quartier Universitéit. Augmenter le nombre de logements étudiants pour répondre à la demande croissante n'est cependant pas un exercice facile dans un contexte de pénurie de logements qui touche tout le monde.

Tableau 23 : Evolution du nombre de logements d'étudiants par quartier et par gestionnaire entre 2020 et 2022 (VdE, Université du Luxembourg)

	Nombre de logements étudiants								
	2020	2022							
Quartier	Total	gérés par l'Université du Luxembourg	gérés par la Ville d'Esch-sur- Alzette	gérés de manière privée	otal				
Al-Esch	47	12	35	11	7	58			
Brill	160 ⁴	150	11		~	160			
Bruch	41			41	~	41			
Dellhéicht	35	14		21	~	35			
Schlassgoard	31	31			≈	31			
Uecht	47	25		32	7	57			
Universitéit	358	204		154	≈	358			
Zaepert	36	36			a	36			
			1	ī					
Esch-sur-Alzette	755	472	45	259	7	776			

⁴ Dans le rapport précédent, les logements pour jeunes actifs avaient été catégorisés par erreur comme logements étudiants, ce qui implique qu'en réalité le total était de 160 logements au lieu de 171, chiffre inchangé pour 2022.





4. Éducation, structures d'accueil périscolaire et garde d'enfants

Les deux années qui se sont écoulées ont mis le personnel éducatif, de même que les enfants, à rude épreuve. Les bouleversements liés à la lutte contre la pandémie de Covid-19 ont forcé le système éducatif à s'adapter, à innover, parfois de manière très exigeante, avec un stress accru pour les enseignants, le personnel administratif, mais bien sûr également en premier lieu pour les enfants.

C'est pour cette raison que le suivi de la santé des enfants et de leur niveau est fondamental. Cette partie n'a pas la prétention de livrer un aperçu très poussé de la situation, pour lequel il existe des outils bien plus fournis, tels que le rapport national sur l'éducation, réalisé par l'Université du Luxembourg avec le soutien du SCRIPT (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques). Néanmoins, cette partie offre des indicateurs complémentaires et surtout à l'échelle des ressorts scolaires, ce qui constitue un outil précieux pour l'analyse de la situation scolaire à Esch.

Par ailleurs, la question de l'accueil des enfants non encore scolarisés ainsi que l'accueil périscolaire, qui est un défi majeur pour l'ensemble des communes du pays, mais encore plus particulièrement pour Esch, fait l'objet d'un traitement approfondi.

4.1 Population scolaire

Encart méthodologique

Les données relatives aux élèves inscrits dans les écoles fondamentales publiques proviennent de la Ville d'Esch-sur-Alzette et couvrent l'année scolaire 2021/22. Il faut noter que les ressorts scolaires – unités territoriales sur laquelle se base l'analyse de la population scolaire – ne correspondent pas aux quartiers, qui sont habituellement utilisés pour les autres indicateurs. Certaines entités scolaires possèdent des bâtiments dans des lieux différents, ce qui complique la présente analyse. Ainsi, l'école située dans le ressort scolaire Kleppen et qui s'appelle « *Bei de Fliedermais* » est une annexe de l'école de Bruch tout en disposant de son propre ressort scolaire. Donc bien que le ressort existe, l'école est reprise dans les statistiques sous l'école Bruch. De l'autre côté, l'école Ale Lycée est intégrée dans le ressort scolaire Grand-Rue tandis que l'école Jean Jaurès n'est pas rattachée à un ressort scolaire défini.

Monitorer rigoureusement l'évolution du nombre d'élèves, par ressort scolaire ou par établissement, est une tâche essentielle pour mettre en évidence les défis en termes de gestion de l'offre scolaire communale et des classes au sein des établissements.

Le nombre total d'élèves qui fréquentent une école fondamentale publique à Esch est passé de 3 251 en 2019/20 à 3 221 en 2021/22. A ces 3 221 élèves se rajoutent encore ceux qui fréquentent l'EIDE. La diminution de la population totale se manifeste donc également au sein de la population scolaire, même si elle reste très marginale. Une baisse du nombre d'élèves est bien visible au sein de l'école du Bruch, tandis que dans d'autres établissements (Ale Lycée, Brill et Nonnewisen), le nombre d'élèves a au contraire augmenté. La hausse la plus sensible (en termes relatifs) a été enregistrée par l'Ale Lycée – son nombre d'élèves a augmenté de 28% en deux années.

La situation est également contrastée au niveau des ressorts scolaires. Le ressort du Brill a connu une baisse de sa population scolaire théorique, même si le nombre d'élèves à l'école du Brill a augmenté en parallèle.

Le Tableau 26 permet de montrer les différences d'effectifs par école, mais également par cycle scolaire. Si l'école du Brill est l'une des plus grandes du pays, la Ville compte également de structures beaucoup plus petites, telles que Jean-Jaurès ou Ale Lycée. Le cycle 2.2 est celui qui compte, à l'échelle de l'ensemble de la commune, le plus d'enfants.

Tableau 24 : Evolution du nombre d'élèves par école entre les années scolaires 2019/20 et 2021/22 (VdE)

	Nombre d'élèves						
Ecole	2019/20		2021/2	22			
	Total	Filles	Garçons		Total		
Ale Lycée (y inclus annexe)	127	70	87	7	157		
- Annexe Faubourg um Héngerjuck		35	41		76		
Brill (y inclus annexes)	741	369	389	7	758		
- Annexe Brill 5		34	36		70		
- Annexe Bëschklassen Hiehl		21	22		54		
Bruch (y inclus annexes)	658	284	323	ע	607		
- Annexe Mâcon		69	67		136		
- Annexe Bei de Fliedermais		65	83		148		
Dellhéicht	489	238	241	ע	479		
- Annexe Neudorf		18	23		41		
Grand-Rue	330	152	159	ע	311		
- Annexe bei de Wäschbieren		55	56		111		
Jean Jaurès	189	89	88	Z	177		
Lalleng	497	238	263	~	501		
- Annexe Aérodrome		34	35		69		
Nonnewisen	220	111	120	7	231		
Total	3 251	1 551	1 670	צ	3 221		

Tableau 25 : Evolution du nombre d'élèves par ressort scolaire entre les années scolaires 2019/20 et 2021/22 (VdE)

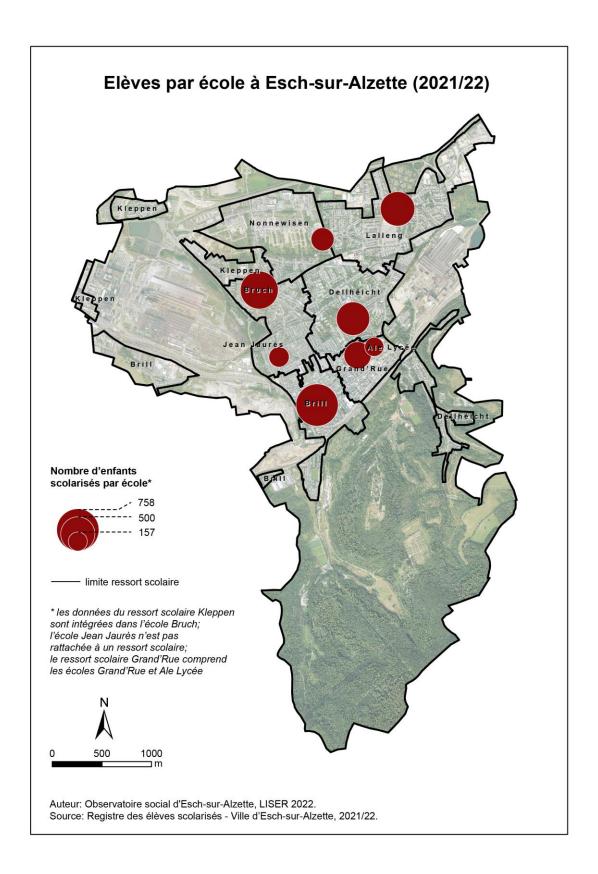
Ressort scolaire	Nombre total d'élèves habitant dans le ressort et qui sont scolarisés dans une école à Esch					
	2019/20		2021/2	2		2021/22
	Total	Filles	Garçons		Total	Total
Brill	781	360	372	7	732	640
Bruch	572	255	285	K	540	384
Dellhéicht	494	255	271	7	526	423
Grand-Rue	449	212	235	×	447	383
Kleppen	183	77	88	K	165	154
Lallange	483	234	256	7	490	451
Nonnewisen	212	116	119	7	235	210
Autre	77	42	44	⊅ 86		
Total	3 251	1 551	1 670	ĸ	3 221	2 645

NB: le ressort scolaire Grand-Rue comprend l'école Grand-Rue et l'école Ale Lycée; les élèves habitant dans le ressort scolaire Kleppen sont comptabilisés dans l'établissement scolaire Bruch; les élèves fréquentant l'école à journée continue Jean Jaurès ne sont pas liés à un ressort scolaire spécifique.

Tableau 26 : Nombre d'élèves par école et par cycle scolaire en 2021/22 (VdE)

Ecole				Nom	bre d'élè	ves par c	ycle sco	laire			
LCOIC	1.0	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	3.2	4.1	4.2	NA	Total
Ale Lycée	13	16	17	16	29	14	14	25	13		157
Brill	53	87	98	87	110	80	108	70	65		758
Bruch	56	66	64	67	83	60	68	71	72		607
Dellhéicht	14	53	55	55	70	57	50	65	58	2	479
Grand-Rue	14	44	53	27	31	39	45	30	28		311
Jean Jaurès	18	20	20	21	21	16	20	19	22		177
Lallange	36	50	53	56	71	56	66	57	56		501
Nonnewisen	22	23	20	34	35	18	31	30	18		231

Total 226 359 380 363 450 340 402 367 332 2	3 221
---------------------------------------------	-------



4.2 Nationalité des élèves inscrits dans les écoles d'Esch

Encart méthodologique

Les données relatives aux élèves inscrits dans les écoles fondamentales proviennent de la Ville d'Eschsur-Alzette et couvrent l'année scolaire 2021/22. Les données relatives aux nationalités des élèves sont disponibles pour tous les écoles fondamentales publiques à Esch-sur-Alzette.

La répartition par nationalité de la population scolaire a légèrement changé entre 2019/20 et 2021/22. La Figure 8 montre que la part des Luxembourgeois (42,6% du total des élèves), des ressortissants d'autres pays de l'UE (8,1%) et de pays non-européens (9,6%) a augmenté, tandis que la part relative des Portugais (31,1%), des Français (3,8) et des Européens hors-UE (4,8%) a diminué. De manière générale, la structure reste bien-sûr stable : les élèves luxembourgeois sont toujours les plus nombreux, suivis par les élèves portugais. Les tendances de l'évolution de la population scolaire reflètent donc celles de la société eschoise dans son ensemble.

La baisse du nombre de Portugais se fait remarquer à travers toutes les écoles de la ville (baisse relative partout et baisse absolue également presque partout, sauf dans l'école de Lalleng et dans l'Ale Lycée). Il est intéressant de constater que certaines écoles du centre-ville ont vu leur part d'élèves luxembourgeois augmenter considérablement, comme par exemple l'école du Brill (+5,3 points de pourcentage) ou l'école Grand-Rue (+6,7 points de pourcentage). En l'absence d'informations supplémentaires, il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure il s'agit d'enfants qui ont acquis récemment la nationalité luxembourgeoise, par exemple par naturalisation des parents. En valeurs absolues, toutes les écoles, à part l'école Jean Jaurès, ont à présent plus d'élèves de nationalité luxembourgeoise qu'il y a deux ans. Dernièrement, la part des élèves non-européens a également augmenté considérablement dans de nombreuses écoles, comme par exemple dans les écoles du Brill, Grand-Rue et Nonnewisen. On constate donc en même temps une tendance à l'augmentation du nombre d'élèves luxembourgeois et à une certaine diversification de la population scolaire en termes de nationalités. Cette tendance doit bien évidemment être vérifiée dans les années à venir.

Figure 8 : Evolution de la répartition par nationalité des élèves par école entre les années scolaires 2019/20 et 2021/22 (VdE)

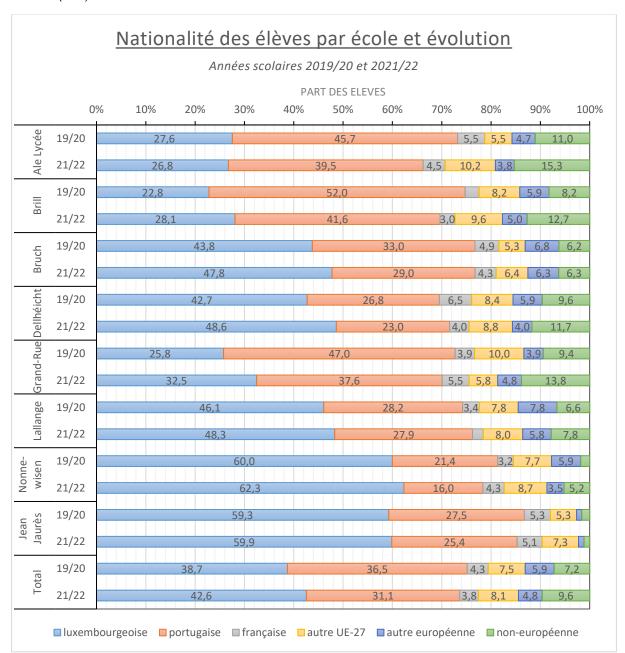


Tableau 27 : Nombre d'élèves par école et par nationalité en 2021/22 (VdE)

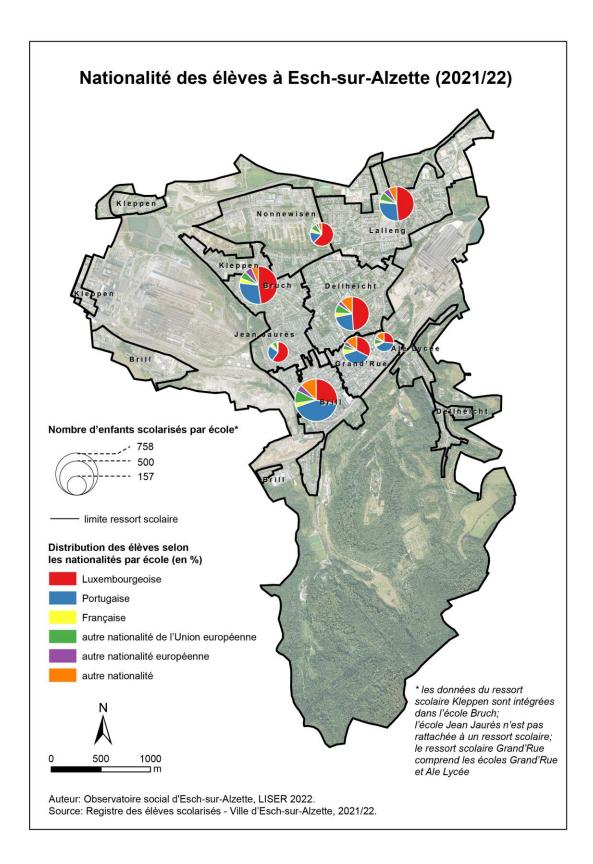
		Nombre d'élèves par nationalité					
Ecole	luxem- bourgeoise	portugaise	française	autre UE-27	autre européenne	non- européenne	Total
Ale Lycée	42	62	7	16	6	24	157
Brill	213	315	23	73	38	96	758
Bruch	290	176	26	39	38	38	607
Dellhéicht	233	110	19	42	19	56	479
Grand-Rue	101	117	17	18	15	43	311
Lallange	242	140	11	40	29	39	501
Nonnewisen	144	37	10	20	8	12	231
Jean Jaurès	106	45	9	13	2	2	177

-							
Total	1 371	1002	122	261	155	310	3 221

Le SCRIPT (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques) diffuse par ailleurs des données sur la nationalité des élèves au sein des différentes communes ou syndicats scolaires (en se basant sur le lieu d'éducation et pas le lieu de résidence des élèves). Pour l'année scolaire 2019/20, les 3 261 élèves fréquentant une école fondamentale publique sur le territoire communal d'Esch² (sans tenir compte de l'EIDE) étaient à 61,9% de nationalité étrangère, ce qui correspond au ratio d'élèves étrangers le plus important du pays. Luxembourg-ville arrive en quatrième position avec 60,1% d'enfants de nationalité étrangère tandis que la moyenne nationale s'élève à 45,0%.

¹ Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), 2021, *Enseignement fondamental, Statistiques globales et analyse des résultats scolaires, Année scolaire 2019/2020.* Téléchargeable sur : https://men.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/statistiques-etudes/fondamental/19-20-ef-statistiques-globales.pdf

² Différence de 10 élèves par rapport aux statistiques de la commune, vu que le SCRIPT a pris en compte la fin de l'année scolaire.



4.3 Élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique

Encart méthodologique

Les données relatives aux élèves inscrits dans les écoles fondamentales proviennent de la Ville d'Eschsur-Alzette et couvrent l'année scolaire 2021/22. Un élève se trouve en situation de décalage par rapport à l'âge théorique qu'il devrait avoir pour se situer dans ce cycle si son âge au 1^{er} septembre 2021 est plus élevé que l'âge théorique du niveau scolaire. À titre d'exemple, un élève du cycle 4.2. est théoriquement âgé de onze ans au 1^{er} septembre 2021. Celles et ceux qui sont plus âgés à ce momentlà se trouvent en situation de décalage théorique.

Lorsqu'on analyse les élèves qui sont en décalage par rapport à l'âge théorique de leur cycle scolaire, il est important d'être prudent quant à l'interprétation des données et au sens à y porter. En effet, un « redoublement », ou un « allongement de cycle » n'est pas systématiquement lié à un niveau de compétences faible de l'élève. Il se peut aussi bien que l'élève n'ait que tardivement intégré le système scolaire luxembourgeois, ou bien que les parents aient choisi – pour quelque raison que ce soit– de scolariser leur enfant dans un cycle différent de son cycle « théorique ».

Néanmoins, il est communément acquis, et cela a été confirmé par le Rapport national sur l'éducation³, que « les élèves issus de familles socialement défavorisées sont plus souvent concernés par un retard scolaire que les enfants issus de familles socialement favorisées » (p. 50). Par ailleurs, le SCRIPT (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques) a également montré, dans un rapport sur la population scolaire de l'ensemble du pays⁴, que le retard scolaire affecte deux fois plus les enfants non-luxembourgeois (28,5%) que les enfants luxembourgeois (14,7%), pour des raisons essentiellement linguistiques. Les données sur Esch montrent que les élèves luxembourgeois sont effectivement beaucoup moins susceptibles d'être en décalage par rapport à l'âge théorique de leur cycle (leur part relative est de 28,0%, alors qu'ils comptent pour 42,6% de la population scolaire totale). Ainsi, il n'est pas surprenant que les écoles comptant un nombre élevé d'élèves en décalage par rapport à l'âge théorique se trouvent essentiellement au centre-ville (Ale Lycée, Brill, Grand-Rue), où habitent de nombreuses familles non-luxembourgeoises, voire non-européennes, qui rencontrent souvent des difficultés liées à la langue.

De manière générale, on constate que le nombre absolu d'élèves en situation de décalage a légèrement diminué au niveau communal, mais que la part relative est restée stable, du fait de la diminution totale du nombre d'élèves scolarisés. Certaines écoles ont vu le nombre diminuer (Grand-Rue, Jean Jaurès), tandis que l'école de Dellhéicht a connu une hausse remarquable. Or, comme précisé auparavant, il est difficile d'interpréter ces constats sans connaître les parcours individuels des élèves. En même temps,

³ Lenz, Thomas & Backes, Susanne, 2021. *Rapport national sur l'éducation au Luxembourg 2021*. LUCET, Uni.lu & SCRIPT, Esch-sur-Alzette. Téléchargeable sur : https://bildungsbericht.lu/fr/

⁴ Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), 2021, *Enseignement fondamental, Statistiques globales et analyse des résultats scolaires, Année scolaire 2019/2020.* Téléchargeable sur : https://men.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/statistiques-etudes/fondamental/19-20-ef-statistiques-globales.pdf

le décalage scolaire à Esch reste avec 22,2% en 2021/22 assez proche de la valeur nationale de 2019/20 qui s'élevait à 21,1%.5

Aujourd'hui, le système d'allongement de cycle sur base du niveau de compétences est remis en question, entre autres par le Rapport national sur l'éducation. En effet, cette mesure ne rencontre pas le succès attendu et peut même entraîner « des désavantages supplémentaires puisque les retards de performance existants ne peuvent être résorbés par une année de scolarisation supplémentaire » (p.54). Les inégalités inhérentes au système scolaire luxembourgeois sont particulièrement sensibles dans des communes à fortes proportions de familles étrangères, comme c'est le cas à Esch.

Tableau 28 : Evolution du nombre d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique par école entre 2019/20 et 2021/22 (VdE)

Ecole		2019/20			2	021/22		
20010	Nombre total	Part de l'ensemble des élèves (en %)	Filles	Garçons		mbre otal		de l'ensemble élèves (en %)
Ale Lycée	40	31,5	17	30	7	47	Ŋ	29,9
Brill	230	31,0	101	124	K	225	7	29,7
Bruch	113	17,2	50	65	×	115	7	18,9
Dellhéicht	87	17,8	53	47	7	100	7	20,9
Jean Jaurès	12	6,4	2	4	K	6	K	3,4
Grand-Rue	93	28,2	32	45	K	77	R	24,8
Lalleng	120	24,1	45	73	×	118	R	23,6
Nonnewisen	27	12,3	12	14	×	26	И	11,3

Total 722 22,2 312 402 ⅓ 714 ≈ 22,2

Tableau 29 : Nombre d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique par école et par nationalité en 2021/22 (VdE)

Ecole	Nombre d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique par nationalité							
	luxembourgeoise	luxembourgeoise autre Total						
Ale Lycée	8	39	47					
Brill	42	183	225					
Bruch	52	63	115					
Dellhéicht	33	67	100					
Jean Jaurès	2	4	6					
Grand-Rue	19	58	77					
Lallange	31	87	118					
Nonnewisen	13	13	26					

Total	200	E1/	714
Total	200	514	/14

⁵ Ibid.

Les élèves qui ont des décalages par rapport à l'âge théorique sont susceptibles d'être davantage exposés à un risque de décrochage scolaire que les enfants qui n'en ont pas, même si le décrochage scolaire peut également avoir d'autres origines (absence de contrat d'apprentissage, voie de formation choisie pas appréciée par l'élève, santé, etc.). Par décrochage scolaire, on entend un abandon du parcours scolaire avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification finale (c'est-à-dire sans Certificat de capacité professionnelle – CCP, Diplôme d'aptitude professionnelle – DAP, Diplôme de technicien ou Diplôme de fin d'études secondaires générales / classiques). Mais en l'absence de données spatialisées à l'échelle communale, il n'est pas possible de fournir d'éléments sur le nombre de jeunes décrocheurs scolaires à Esch. Un rapport publié par le Service National de la Jeunesse du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en 2022 fait toutefois le constat d'une situation qui s'est dégradée légèrement, à l'échelle nationale, avec la pandémie de Covid-19. Le taux est ainsi passé de 7,02% en 2019/20 à 8,37% en 2020/21.

4.4 Crèches, foyers de jour et maisons relais

Encart méthodologique

Les données officielles sur les crèches, les foyers de jour et les maisons relais ont été collectées auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), qui centralise les services d'éducation et d'accueil conventionnés et qui les met à disposition sur le site internet dans l'Annuaire des structures d'éducation et d'accueil⁶. Les données datent de 2022 et se réfèrent à la capacité d'accueil maximale et non pas le nombre d'enfants accueillis dans l'absolu étant donnés que les enfants peuvent venir à mi-temps. La représentation cartographique des crèches se base sur leur localisation exacte et a été croisée avec la densité de jeunes enfants entre 0 et 4 ans (issus du registre communal de la population de janvier 2022) par quartier (en utilisant comme base de référence l'ensemble des îlots habités). Les maisons relais sont également représentées à l'adresse. Par ailleurs, des données issues du « Nationaler Bildungsbericht »⁷ de 2021 du SCRIPT et de l'Université du Luxembourg sont également incluses.

Selon le Bildungsbericht 2021, il y avait en tout 98 services d'éducation et d'accueil (SEA) à Esch en 2021. Les SEA incluent les crèches (pour les 0-4 ans), les foyers de jour (structure d'accueil privées pour les 4 à 12 ans), les maisons-relais (rattachées aux écoles, pour les 4 à 12 ans), et les garderies (0-8 ans). Ces structures disposaient en tout de 2 835 places, loin derrière Luxembourg-ville (8 931 places) et à quasi égalité avec Differdange (2 837 places).

En ce qui concerne les crèches conventionnées, et selon le relevé du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, leur capacité d'accueil totale a augmenté de 76 places entre 2019 et 2022, pour offrir en tout 864 places sur le territoire d'Esch.

Ce chiffre est à mettre en perspective de la population totale âgée de 0 à 4 ans vivant à Esch, qui est de 1 887 enfants au 1^{er} janvier 2022. Il y a donc 0,45 places de crèche par enfant âgé de 0 à 4 ans, un rapport qui est inférieur à celui de 2019. Les places de crèches nouvellement créées ne répondent donc pas à l'insuffisance des structures d'accueil pour enfants relevée en 2020, puisque la population d'enfants a augmenté en parallèle. L'extension absolue de l'offre est essentiellement due à une seule nouvelle crèche conventionnée, à savoir la Crèche Nascht II à Al-Esch, qui compte 72 places. Dans le quartier Fettmeth, la crèche Nascht I a également étendu sa capacité de 22 places. En revanche, le manque de structures d'accueil pour jeunes enfants au nord-est de la ville n'a pas pu être comblé jusqu'à présent.

Au niveau des foyers de jour conventionnés, qui accueillent généralement des enfants de 4 à 12 ans, trois des quatre établissements se trouvent sur le territoire du quartier Brill, dont le service d'accueil offert par le CIGL (« *D'Heemelmaus* »). Ceci indique donc une offre importante dans le quartier le plus densément peuplé. Les foyers de jour destinés à des enfants handicapés ou à besoins spécifiques (*Foyer ESC Famil* dans le quartier Belval et Service CARR au Centre *Nossbierg* au Neiduerf) ne sont pas repris dans le tableau ci-dessous.

⁶ Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Annuaire des structures d'éducation et d'accueil. Consulté sur : https://ssl.education.lu/sea/StaarkKanner

⁷ Lenz, Thomas & Backes, Susanne, 2021. *Rapport national sur l'éducation au Luxembourg 2021*. LUCET, Uni.lu & SCRIPT, Esch-sur-Alzette. Téléchargeable sur : https://bildungsbericht.lu/fr/

En ce qui concerne les maisons-relais, et bien que le nombre de places soit toujours insuffisant par rapport aux demandes, la mise en service de la nouvelle structure à Wobrécken qui va ouvrir pour la rentrée 2023 est une bonne nouvelle dans un contexte très tendu, où la gratuité des services d'accueil a dopé la demande. Elle va pouvoir accueillir autour de 350 enfants. Au-delà, une maison relais supplémentaire est en cours de construction, à savoir l'« Aalt Sprëtzenhaus » L'ancienne caserne des pompiers à côté de l'église Saint-Joseph, faisant partie du patrimoine de la ville, est en cours d'être réaffectée et pourra accueillir 145 enfants⁸.

Par ailleurs, l'implantation d'un nouveau foyer de jour (*Les Ptits Bouchons*) avec une capacité de 70 places au sein du quartier Brill devrait également permettre d'apporter un peu plus de solutions de garde pour les quartiers centraux.

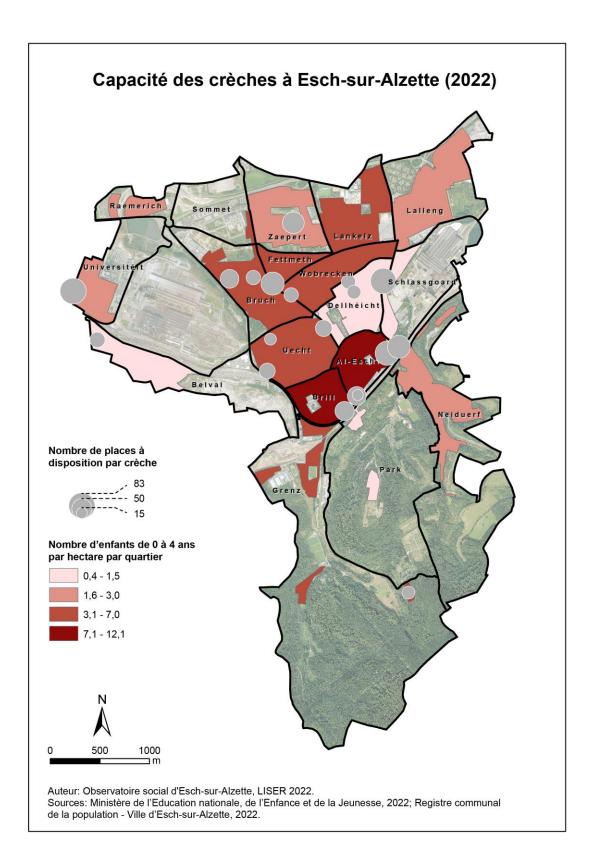
Tableau 30 : Capacité des crèches, foyers de jours et maisons-relais en 2022 (MENJE)

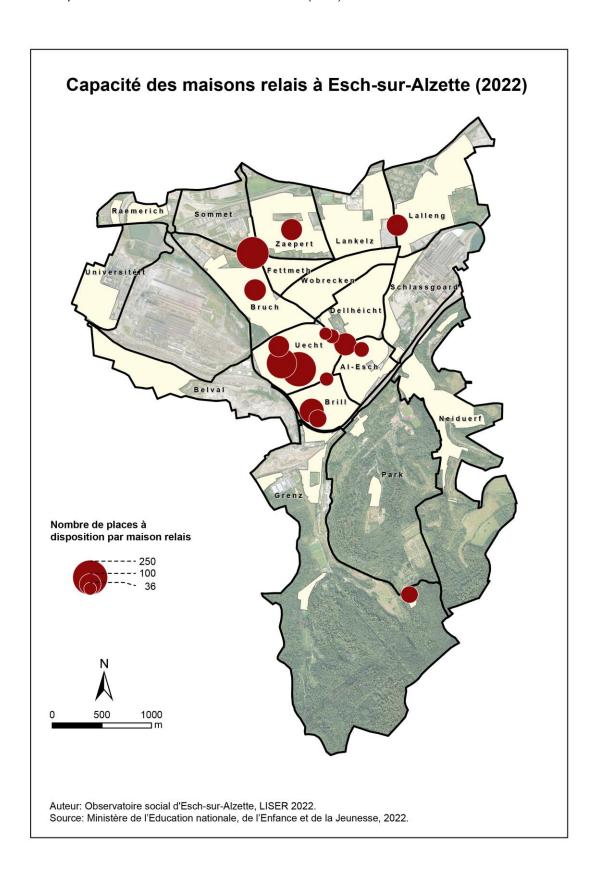
Quartier	Capacité des	crèche	Capacité des foyers de jour	Capacité des maisons-relais	
	2019	2	2022	2022	2022
Al-Esch	92	7	130	0	49
Belval	28	~	28	0	0
Brill	46	≈	46	158	230
Bruch	69	~	69	0	323
Dellhéicht	144	≈	144	0	189
Fettmeth	42	7	64	0	
Grenz	15	7	20	0	
Lallange	0	~	0	0	98
Lankelz	0	~	0	20	
Park	0	~	0	0	63
Schlassgoard	66	≈	66	0	
Uecht	85 ⁹	~	83	0	536
Universitéit	83	≈	83	0	
Wobrécken	25	~	25	0	
Zaepert	57	~	57	0	98

Esch-sur-Alzette 752	7	864	178	1 586
----------------------	---	-----	-----	-------

⁸ WW+ Architecture process design, urban design, *Maison relais ,Alt Sprëtzenhaus', Esch-sur-Alzette (L).* Consulté sur : https://www.wwplus.eu/de/projekte/projekte-details/bildung-forschung-lehre/maison-relais-alt-spretzenhaus-l

⁹ Rectificatif: En 2019, toute la Maison Relais Parc Laval située au quartier Uecht a été prise en compte, tandis qu'en 2022, il a été distingué entre la partie maison relais et la partie crèche. La valeur rectifiée pour les crèches pour le quartier Uecht en 2019 correspond donc à 85 places au lieu de 121 places comme marqué dans le rapport n°1. Ceci implique le nombre total de places dans le crèches s'élève à 752 au lieu de 788 en 2019.





4.6 Assistantes parentales

Encart méthodologique

Les adresses des assistantes parentales (« *Dageselteren* ») détenant un agrément sont publiées par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur le site « guichet.lu »¹⁰. Le relevé a été fait en juillet 2022. Sur la carte, elles sont mises en relation avec la population des enfants âgés entre 0 et 9 ans, dont les données sont issues du registre communal de la population de janvier 2022.

Le nombre total d'assistantes parentales agréées sur le territoire de la ville d'Esch a sensiblement diminué entre 2019 et 2022, passant de 68 à 55 personnes. Tout en sachant que la capacité maximale par assistante parentale s'élève à cinq enfants¹¹, la capacité d'accueil théorique est donc de seulement 275 enfants, tandis qu'elle était de 340 enfants en 2019.

Les quartiers Bruch et Uecht se retrouvent toujours en tête du classement du plus grand nombre d'assistantes parentales, au nombre de 11 chacun. La situation est inchangée également à l'ouest de la commune (Belval, Universitéit, Raemerich, Sommet) où aucune assistante parentale agréée n'est localisée. Par contre, il est étonnant que parmi les quartiers où le nombre d'assistantes parentales a diminué considérablement se trouvent Al-Esch et Brill, c'est-à-dire des quartiers densément peuplés d'enfants. Certes, l'ouverture de la nouvelle crèche « Nascht II » à Al-Esch permet certainement de répondre au moins en partie à un besoin en garde d'enfants, mais ces besoins restent toutefois largement supérieurs à l'offre. De plus, la gratuité des dispositifs de garde d'enfants lors des semaines d'école pour les enfants scolarisés au Luxembourg devrait encore renforcer la demande en garde d'enfants.

Des analyses complémentaires seraient donc utiles pour comprendre les raisons de cette baisse. Estelle liée à une difficulté accrue pour obtenir de nouveaux agréments ministériels pour les personnes désireuses de devenir assistantes parentales, et qui dès lors ne peuvent pas remplacer les départs en retraite? Est-ce que l'attractivité de la profession s'est dégradée? Est-ce qu'il y a un report de l'offre vers d'autres communes? Autant de points d'interrogation auxquels il serait important de répondre, d'autant que cette baisse concerne non seulement Esch mais, plus généralement, l'ensemble du pays. La liste officielle des assistantes parentales compte ainsi, pour l'ensemble du pays, 403 personnes en 2022 contre 576 en 2020.

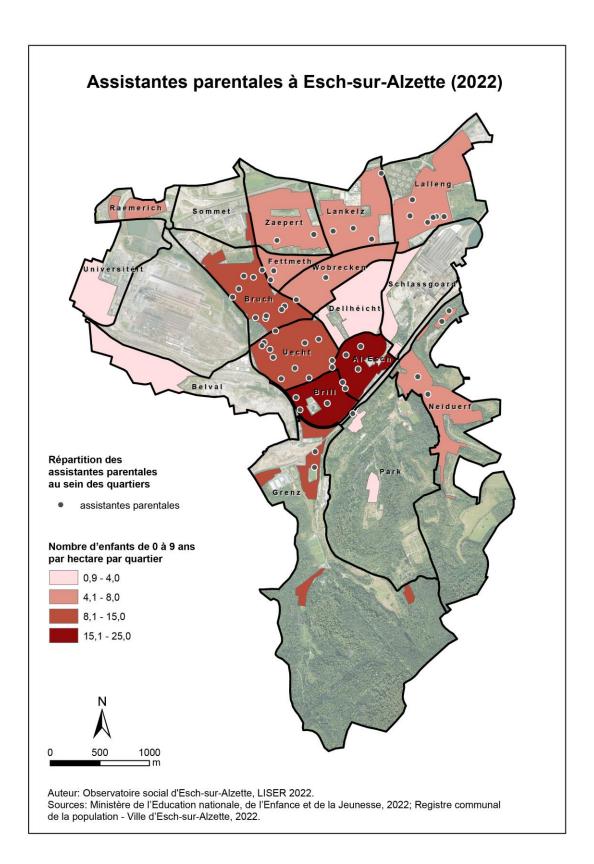
¹⁰ Liste des assistantes parentales « Dageselteren ». Consulté sur : https://guichet.public.lu/fr/publications/famille/liste-assistantes-parentales.html

¹¹ Par contre, une assistante parentale peut accueillir au maximum deux enfants de moins de deux ans.

Tableau 31 : Evolution du nombre d'assistantes parentales entre 2019 et 2022 (MENJE)

Quartiers	Nombre d'assistantes parentales				
Quantion o	2019		2022		
Al-Esch	9	K	6		
Brill	4	K	3		
Bruch	9	7	12		
Dellhéicht	3	K	0		
Fettmeth	3	K	2		
Grenz	2	a	2		
Lalleng	5	7	6		
Lankelz	7	K	4		
Neiduerf	7	K	4		
Park	1	a	1		
Uecht	12	K	11		
Wobrécken	3	7	4		
Zaepert	1	7	2		

Esch-sur-Alzette	68	И	55
------------------	----	---	----





5. Emploi

La situation de l'emploi a fait l'objet d'un bilan approfondi dans le rapport de l'Observatoire social d'Esch-sur-Alzette de 2021. Il n'est pas question ici de revenir en détail sur l'ensemble de la situation, mais de mettre à jour les principaux indicateurs relatifs à l'emploi des résidents et aux bénéficiaires de l'allocation de chômage, à l'échelle des quartiers.

Les statuts socio-professionnels sont également mentionnés, ce qui constitue un nouvel indicateur.

5.1 Secteurs d'activités des travailleurs résidant à Eschsur-Alzette

Encart méthodologique

Les données précisant les secteurs d'activités dans lesquels travaillent les résidents de la ville d'Eschsur-Alzette proviennent de l'IGSS, et renvoient à la situation de janvier 2022. Elles se basent sur la typologie NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté européenne). Il est important de mentionner que ces données ne fournissent pas d'information sur le type d'emploi occupé au sein d'un secteur d'activité. Afin de pouvoir spatialiser ces informations, un tableau a été réalisé qui montre, à l'échelle des quartiers, quels sont les secteurs d'activités dans lesquels on peut observer une surreprésentation relative des actifs occupés par rapport à la moyenne communale. Cela permet d'affiner la compréhension des spécificités de chaque quartier en termes de composition socio-économique. Par ailleurs, des regroupements de codes NACE et de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Sans surprise, et de la même manière qu'en 2019, ce sont les secteurs de l'administration publique (NACE O) (15,9%) et de la construction (NACE F) (13,8%) qui arrivent en premières places des secteurs d'activités au sein desquels le plus grand nombre de travailleurs eschois sont actifs. En 2022, les individus pour lesquels aucun secteur d'activité n'est mentionné ou qui sont actifs dans d'autres secteurs que ceux mentionnés ont été pris en compte dans des colonnes spécifiques, ce qui n'était pas le cas lors du précédent rapport. En dehors de cette petite différence par rapport à la présentation des données, une comparaison dans le temps montre une baisse du nombre de personnes employées dans la construction (NACE F) (-56 personnes), dans le commerce (NACE G) (-110) et dans l'industrie (NACE B+C) (-96). En revanche dans l'administration publique (NACE O) la croissance est très importante (+281 personnes), pareil que dans l'enseignement (NACE P) (+156) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (NACE M) (+157) et en moindre mesure dans le secteur des activités financières et d'assurance (NACE K) (+58). Dans les autres secteurs d'activités, les différences sont inférieures à 50 personnes.

Tableau 32 : Secteurs d'activités des résidents ayant un emploi par quartier de résidence en 2022 (IGSS)

Quartier de résidence	Vale	Secteurs d'activité (code NACE) des actifs occupés (2022) Valeurs exprimées en % de l'emploi total des actifs occupés et résidant dans chaque quartier													
	В+С	F	G	Н	1	J	К	М	N	0	Р	Q	Т	autre	NA
Al-Esch	4,1	14,5	7,6	4,3	9,1	4,1	4,0	6,6	12,3	11,5	2,7	9,6	2,3	4,2	3,0
Brill	3,9	18,2	9,6	4,4	10,0	2,5	3,2	4,6	13,6	9,8	2,8	8,1	3,1	4,4	2,0
Bruch	3,4	13,6	10,1	5,6	5,3	3,5	3,8	4,5	8,0	19,3	1,2	11,4	2,9	4,1	3,3
Dellhéicht	3,7	9,7	6,7	2,2	4,8	2,2	4,2	8,8	5,7	23,8	5,3	12,6	*	5,5	4,7
Fettmeth/ Zaepert/Sommet	3,7	9,6	10,0	8,3	5,7	2,8	3,5	5,9	5,5	21,3	2,4	11,8	2,5	4,1	2,7
Grenz	4,6	17,9	10,5	4,1	7,4	*	*	2,4	12,5	14,6	*	13,3	3,1	4,1	2,4
Lalleng	3,4	12,3	10,4	5,3	5,0	2,5	4,1	5,5	7,7	19,1	1,0	13,2	2,6	4,6	3,1
Lankelz	3,7	12,7	7,3	6,6	3,7	3,7	3,7	4,6	8,2	21,5	1,2	13,5	3,1	3,8	2,6
Neiduerf	3,7	10,7	9,9	5,6	6,3	2,7	3,0	3,5	8,3	22,5	*	13,6	2,2	4,1	2,8
Uecht	3,2	16,7	9,0	4,3	7,9	2,6	3,3	4,8	9,4	14,1	2,1	11,1	3,9	4,8	2,9
Universitéit/Rae- merich/Belval	3,0	5,9	8,2	5,0	4,9	4,9	5,0	12,5	4,6	11,4	20,1	6,8	1,7	3,9	1,9
Wobrécken	2,8	12,1	9,8	3,9	4,0	2,7	5,1	6,3	8,7	19,9	2,4	12,1	2,6	3,9	3,7
Esch-sur-Alzette	3,6	13,8	9,1	4,9	6,9	3,0	3,7	5,7	9,4	15,9	3,3	10,9	2,7	4,3	2,8

N.B. Les cases colorées montrent les secteurs d'activités surreprésentés à l'échelle des différents quartiers.

Les spécificités entre quartiers n'ont pas évolué de manière significative entre 2019 et 2022. L'opposition entre les quartiers plutôt ouvriers, où dominent les secteurs de la construction (NACE F), des activités des ménages en tant qu'employeurs (NACE T) ou encore de l'hébergement et restauration (NACE I) et qui sont principalement Brill, Al-Esch, et dans une moindre mesure Uecht contrastent avec les quartiers comptant un nombre important de personnes actives dans l'administration publique (NACE O) (Dellhéicht, Lankelz, Wobrécken et Neiduerf). Le quartier Universitéit continue à présenter des spécificités qu'il ne partage avec aucun autre quartier, avec l'importance de la part des actifs occupés dans les secteurs de l'information et communication (NACE J), des activités financières et d'assurance (NACE K), mais surtout des activités spécialisées, scientifiques et techniques (NACE M), avec 12,5% du total contre 6,1% à l'échelle communale. La présence de l'Université et des centres de recherche sur le site de la friche industrielle de Belval explique cette spécificité.

Tableau 33 : Personnes occupées dans les différents secteurs d'activité par sexe en 2022 (IGSS)

Code NACE	Dénomination	Part de femmes (%)	Part d'hommes (%)
В+С	Industries extractives et manufacturière	24,8	75,2
D+E	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur d'air conditionné, et d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	17,8	82,2
F	Construction	5,6	94,4
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	43,1	56,9
Н	Transports et entreposage	14,5	85,5
1	Hébergement et restauration	55,4	44,6
J	Information et communication	26,3	73,7
К	Activités financières et d'assurance	49,4	50,6
L	Activités immobilières	50,0	50,0
М	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	46,5	53,5
Ν	Activités de services administratifs et de soutien	65,2	34,8
0	Administration publique	52,3	47,7
Р	Enseignement	43,4	56,6
Q	Santé humaine et action sociale	69,7	30,3
R	Arts, spectacles et activités récréatives	35,7	64,3
S	Autres activités de services	68,1	31,9
Т	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	97,4	2,6
	Autre	28,6	71,4
	Sans indication	45,1	54,9

Total	44,9	55,1

La répartition des emplois par sexe montre des différences très importantes dans certains secteurs, qui confirment certains stéréotypes, comme le secteur de la construction, presque exclusivement masculin ou encore celui des activités des ménages en tant qu'employeurs (NACE T) (qui comprend le nettoyage à domicile), presque exclusivement féminin. En revanche, d'autres secteurs comportent des parts très similaires d'hommes et de femmes, telles que les activités financières et d'assurances (NACE K), l'administration publique (NACE O), ou encore l'hébergement et la restauration (NACE I).

5.2 Statut professionnel

Encart méthodologique

Les données sur le statut professionnel se réfèrent à la situation de janvier 2022 et proviennent de l'IGSS. Elles portent sur 15 456 personnes habitant à Esch, et ayant un emploi. Compte tenu de la faible population dans certains quartiers, des regroupements de quartiers ont été réalisés pour l'ensemble des indicateurs provenant des données de l'IGSS afin de garantir le respect de la protection des données individuelles.

Cet indicateur, qui n'était pas présent dans la précédente édition de l'Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, montre tout d'abord la très forte part des contrats privés au sein de l'ensemble des actifs occupés, avec 88,2% d'employés privés.

Tableau 34 : Nombre de personnes par statut professionnel en 2022 (IGSS)

Statut professionnel	Nombre de personnes	Part du total de personnes ayant un emploi (%)
Employés privés	13 625	88,2
Fonctionnaires	1 102	7,1
Indépendants	729	4,7

Total	15 456	100,0

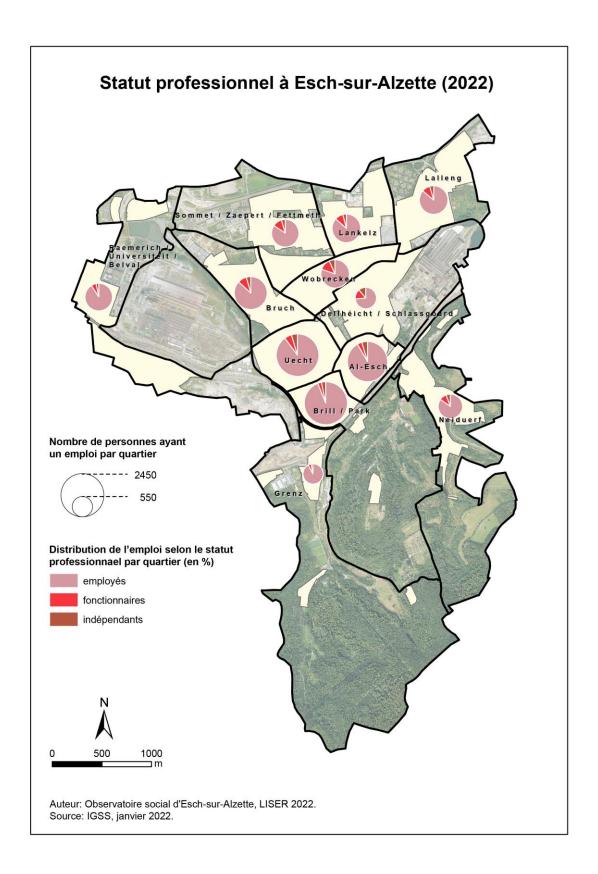
Mais plus intéressante est la différence de représentation de ces derniers au sein des différents quartiers. Ainsi, les employés privés sont 93,8% à Brill, contre seulement 73,5% à Dellhéicht, qui compte par ailleurs les plus fortes concentrations de fonctionnaires et d'indépendants de la ville, avec 15,3% et 11,1% respectivement. Les indépendants comportent à la fois des professions médicales ou intellectuelles bien ancrées mais aussi des personnes dans des situations professionnelles et surtout financières beaucoup plus précaires, telles que par exemple des artistes.

La distinction des statuts professionnels par nationalité montre que si, du fait de la maîtrise souvent imposée des trois langues nationales, la quasi-totalité des fonctionnaires sont de nationalité luxembourgeoise (96,7%). Près de 15,2% des Allemands, ou 14,7% des Belges sont des travailleurs indépendants, ce qui est très nettement au-dessus de la moyenne communale, qui est de 4,7%. Malheureusement, l'absence de données plus précises ne nous permet pas de bien identifier les raisons de ces surreprésentations de certaines nationalités. Tout au plus pouvons-nous émettre l'hypothèse qu'il puisse s'agir de personnes travaillant dans certains secteurs comptant un déficit de main d'œuvre nationale qualifiée, comme la médecine spécialisée par exemple.

Tableau 35 : Nombre de personnes par statut professionnel et par nationalité en 2022 (IGSS)

	Employé	és privés	Fonctionnaires		Indépendants		
Nationalité	Nombre de personnes	Part des personnes ayant un emploi (%)	Nombre de personnes	Part des personnes ayant un emploi (%)	Nombre de personnes	Part des personnes ayant un emploi (%)	Total
luxemb- ourgeoise	4 403	76,0	1 066	18,4	324	5,6	5 793
portugaise	5 113	96,7	16	0,3	161	3,0	5 290
française	798	89,6	*	*	85	9,5	891
belge	156	84,8	*	*	27	14,7	184
allemande	119	82,1	*	*	22	15,2	145
autre UE-28	1 036	94,7	*	*	52	4,8	1 094
autre	1 999	97,1	*	*	58	2,8	2 058

otal 13 625 88,2	1 102	7,1	729	4,7	15 456
------------------	-------	-----	-----	-----	--------



5.3 Bénéficiaires de l'indemnité de chômage

Encart méthodologique

Les chômeurs indemnisés comptabilisés dans cet indicateur correspondent à l'ensemble des individus âgés entre 16 et 64 ans enregistrés auprès de l'ADEM et percevant une indemnité de chômage, ce qui inclus les bénéficiaires d'un reclassement externe qui ne peuvent plus, pour des raisons de santé, exercer leur dernier poste de travail, mais qui ne peuvent pas non plus prétendre à la pension d'invalidité. Les chômeurs indemnisés sont rapportés à l'ensemble de la population active résidente à Esch, composée de la somme des personnes qui travaillent et des chômeurs indemnisés. Les calculs sont réalisés sur base des données de l'IGSS à la situation de janvier 2022, et se réfèrent uniquement aux chômeurs indemnisés. Il faut préciser que cet indicateur diverge des statistiques nationales sur le taux de chômage, qui comporte non seulement les chômeurs indemnisés mais également les chômeurs non indemnisés, qui sont soit en fin de droit, ou bien qui n'ont pas cotisé assez longtemps pour pouvoir bénéficier de l'indemnité.

Le nombre de chômeurs indemnisés habitant à Esch-sur-Alzette s'élève à 839 individus, soit 5,2% de la population active. Il s'agit d'une baisse de 8% du nombre total de chômeurs indemnisés par rapport à janvier 2019 (où il y en a eu 914), et de 0,6 points de pourcentage de la population active.

Cette tendance à la baisse sur la part des actifs en situation de chômage indemnisé est parfaitement conforme à celle observée par le STATEC sur l'ensemble des chômeurs, puisque sur la même période, la part des chômeurs dans la population active d'Esch a également baissé de 0,6 points de pourcentage, pour s'élever à 9,1%. Les femmes restent moins représentées que les hommes parmi les bénéficiaires de l'indemnité de chômage, puisqu'elles ne comptent que pour 39,8% de l'ensemble des bénéficiaires.

A l'instar des données du précédent rapport, les Luxembourgeois actifs sont proportionnellement les moins nombreux à bénéficier de l'indemnité chômage, avec 3,1% de l'ensemble des Luxembourgeois actifs, et en valeur absolue ce sont les Portugais qui sont les plus nombreux à bénéficier de l'indemnité, avec 346 individus dans ce cas.

De manière générale, on assiste à une augmentation relative des actifs bénéficiant de l'indemnité avec l'âge, surtout au-delà de 50 ans, ce qui peut s'expliquer en partie par le nombre de bénéficiaires d'un reclassement externe, puisque les problèmes de santé tendent bien sûr à augmenter avec l'âge. Le problème, pour le public plus âgé, est que les problèmes de réinsertion vont également grandissants avec l'âge.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que ces populations en situation de chômage indemnisé que l'on considère comme vulnérables le sont moins que celles qui ne perçoivent pas d'indemnité, car en fin de droit ou n'ayant pas assez cotisé pour pouvoir en bénéficier. D'après les données de l'ADEM, le nombre total de personnes en situation de chômage à Esch, indépendamment du fait d'être indemnisé ou non, était en janvier 2022 de 1 632 personnes. La comparaison entre le nombre total de chômeurs de l'ADEM et le nombre de chômeurs indemnisés de l'IGSS montre que presque la moitié des chômeurs (48,6%) se trouve donc en janvier 2022 dans une situation particulièrement difficile vu qu'ils ne reçoivent pas d'indemnisation.

110

Tableau 36 : Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par sexe en 2022 (IGSS)

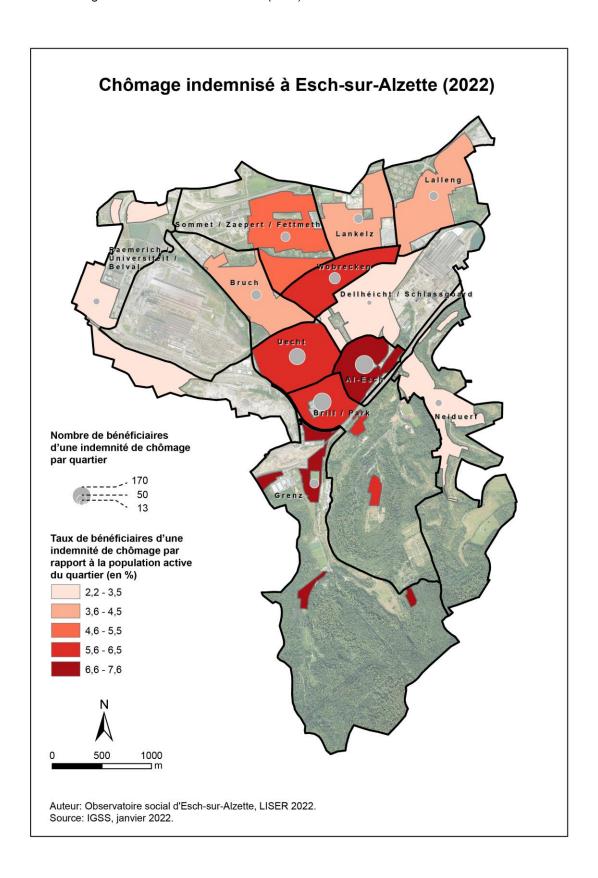
	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre total d'actifs	Part des chômeurs indemnisés dans population active (%)	Part relative dans le total de chômeurs indemnisés (%)
Femmes	334	7212	4,6	39,8
Hommes	505	8800	5,7	60,2
Total	839	16012	5,2	100,0

Tableau 37 : Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par nationalité en 2022 (IGSS)

Nationalité	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre total d'actifs	Part des chômeurs indemnisés dans population active (%)
luxembourgeoise	183	5 872	3,1
portugaise	346	5 530	6,3
française	52	926	5,6
belge	17	196	8,7
autre UE-28	78	1 286	6,1
autre	163	2 201	7,4

Tableau 38 : Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par âge en 2022 (IGSS)

Classe d'âge	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre total d'actifs	Part des chômeurs indemnisés dans population active (%)
14-24 ans	65	1 263	5,1
25-29 ans	101	2 087	4,8
30-34 ans	95	2 211	4,3
35-39 ans	84	2 082	4,0
40-44 ans	100	2 191	4,6
45-49 ans	96	2 032	4,7
50-54 ans	128	2 054	6,2
55-59 ans	102	1 507	6,8
60-64 ans	68	585	11,6





7. Économie et activité commerciale

Les entreprises eschoises ont été mises à rude épreuve au cours des deux dernières années, même si les aides ciblées de l'Etat ont permis d'atténuer l'ampleur du choc pour de nombreuses petites entreprises et commerces. Toutes n'ont pas survécu aux impacts de la pandémie et de la lutte contre sa propagation. En témoigne le décompte des cellules commerciales vides, et l'observation du nombre de faillites.

Cette partie offre un aperçu partiel de la situation du tissu d'entreprises au sein de la commune, en s'intéressant à l'évolution du nombre de sièges sociaux. Elle introduit également un indicateur sur les faillites d'entreprises, localisées dans l'espace, ce qui constitue un nouvel indicateur par rapport au précédent rapport.

6.1 Evolution du nombre de sièges sociaux

Encart méthodologique

Cet indicateur se base sur le Répertoire des entreprises luxembourgeoises de 2020 publié par le STATEC. Ce répertoire, publié en 2021, est le plus récent disponible au moment de l'écriture de ce rapport. Les regroupements en secteurs d'activités correspondent aux codes NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, version luxembourgeoise révisée). Il importe de préciser qu'uniquement les sièges sociaux d'entreprises sont répertoriés. Ceci implique que les chiffres mobilisés dans cet indicateur ne reprennent que le nombre de sièges sociaux installés à Esch, tandis que les filiales implantées à Esch, mais dont le siège social est localisé à l'extérieur de la commune, ne sont pas reprises. De plus, une entreprise ayant son siège social à Esch n'est comptée qu'une seule fois, même si elle détient plusieurs filiales à travers la ville. Enfin, les entreprises individuelles n'ont pas pu être analysées en raison du Règlement général sur la protection des données. En retenant ces limites importantes inhérentes aux seules données disponibles, cet indicateur apporte tout de même des informations importantes sur la démographie des entreprises présentes à Esch.

La ville d'Esch a continué à connaître une importante croissance de son nombre total de sièges sociaux entre 2018 et 2020, avec +12%, soit 152 nouveaux établissements pour un total de 1 465 entreprises (et même 1 707 en incluant les entreprises individuelles). L'ensemble des secteurs d'activités a contribué à cette croissance, mais à des niveaux variés. Ainsi, en valeurs relatives, c'est le secteur des Services financiers, immobiliers, assurances, information et communication qui a connu la plus forte croissance, avec +26% (44 nouvelles entreprises). Cela témoigne d'un dynamisme des secteurs d'activité à haute production de valeur ajoutée. A titre de comparaison, les commerces et services ont connu des développements beaucoup moins substantiels. Il est important de noter que les données reflètent la situation en janvier 2020, ce qui ne permet pas d'évaluer l'impact que le Covid-19 a pu avoir, notamment sur les commerces, durement affectés par les restrictions liées à la lutte contre la propagation du virus. La mise à jour de ce fichier par le STATEC est donc très attendue.

Dans l'espace, le constat d'un développement important du nombre de sièges sociaux est beaucoup plus différencié. Certains quartiers ont connu une implantation importante de nouveaux établissements, à l'image d'Universitéit, qui continue à se développer, mais également Al-Esch ou Wobrécken, tandis que d'autres ont perdu des entreprises (Brill, Raemerich,...).

Tableau 39 : Evolution du nombre de sièges sociaux d'entreprises par secteurs d'activité entre 2018 et 2020 (STATEC)

	Nombre de sièges sociaux				
Secteurs d'entreprises		2018		2	020
	Total	Part relative (%)	То	tal	Part relative (%)
Activités industrielles, production et distribution d'électricité, gaz et eau	46	4,6	+13%	52	3,5
Construction, transports et entreposage	198	14,9	+17%	232	15,1
Commerces	348	27,9	+5%	365	26,5
Hébergement et restauration	166	14,9	+13%	187	12,6
Services financiers, immobiliers, d'assurances, d'information et de communication	167	13,5	+26%	211	12,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	200	11,6	+8%	216	15,2
Activités de services administratifs et de formation	104	7,2	+8%	112	7,9
Autres activités de service	84	5,5	+7%	90	6,4
Total	1 313	100	+12%	1 465	100

Tableau 40 : Evolution du nombre de sièges sociaux d'entreprises par quartier entre 2018 et 2020 (STATEC)

Quartiers	Nombre de sièges sociaux				
	2018	2018 20			
Al-Esch	281	+25%	350		
Belval	45	-9%	41		
Brill	290	-7%	269		
Bruch	69	-4%	66		
Dellhéicht	56	-2%	55		
Fettmeth	9	0%	9		
Grenz	56	+2%	57		
Lalleng	69	+20%	83		
Lankelz	12	+33%	16		
Neiduerf	13	+38%	18		
Park	6	+50%	9		
Raemerich	8	-38%	5		
Schlassgoard	14	+29%	18		
Sommet	17	-6%	16		
Uecht	142	+20%	171		
Universitéit	124	+30%	161		
Wobrécken	58	+26%	73		
Zaepert	44	+9%	48		

	Esch-sur-Alzette	1 313	+12%	1 465
--	------------------	-------	------	-------

Les quartiers affichent également des profils différenciés dans la nature des activités qui s'y exercent. Ainsi, Al-Esch, Brill et Lankelz se distinguent par un taux important d'entreprises commerciales parmi les entreprises ayant leur siège social dans le quartier, Neiduerf et Park par une part importante d'entreprises actives dans le domaine de la construction et de l'entreposage, Universitéit par les services financiers et d'assurance, Wobrécken par les activités spécialisées, scientifiques et techniques, ou Sommet par les activités de services administratifs et de formation. Notons tout de même qu'en nombres absolus, certains quartiers ne comptent que peu de sièges sociaux, comme le montre le Tableau 40. Ainsi les quartiers de Fettmeth, Lankelz, Neiduerf, Park, Raemerich, Schlassgoard et Sommet comptent moins de 20 sièges sociaux au total. En même temps, il faut noter que les pourcentages du tableau se rapportent à la distribution des différents secteurs au sein d'un quartier, et pas la répartition d'un secteur entre les différents quartiers. Si on prend par exemple les activités spécialisés, scientifiques et techniques (216 sièges sociaux), on voit que le quartier avec le plus grand nombre de ces activités est Al-Esch (53 sièges sociaux) suivi par le quartier Universitéit (31 sièges sociaux). Wobrécken, qui en a la majorité en valeurs relatives, arrive ensemble avec Brill en 4º position en valeurs absolues avec 23 sièges sociaux.

117

Tableau 41 : Part des sièges sociaux d'entreprises d'un secteur d'activité dans l'ensemble des sièges sociaux au sein du quartier en 2022 (en %) (STATEC)

Quartier	Activités industrielles, production et distribution	Construction, transport et entreposage	Commerces	Hébergement et restauration	Services financiers, immobiliers, d'assurances, d'information et de communication	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités de services administratifs et de formation	Autres activités de service
Al-Esch	2,3	13,1	28,6	13,1	13,4	15,1	5,1	9,1
Belval	7,3	34,1	24,4	4,9	9,8	9,8	9,8	0
Brill	3,3	14,1	29,4	17,1	9,3	8,6	10,4	7,8
Bruch	0	22,7	15,2	6,1	22,7	16,7	6,1	10,6
Dellhéicht	5,5	7,3	18,2	10,9	20,0	21,8	10,9	5,5
Fettmeth	0	22,2	22,2	33,3	0	0	22,2	0
Grenz	1,8	17,5	28,1	19,3	15,8	12,3	3,5	1,8
Lalleng	3,6	26,5	27,7	8,4	10,8	10,8	10,8	1,2
Lankelz	0	6,3	31,3	25,0	18,8	6,3	6,3	6,3
Neiduerf	5,6	44,4	11,1	11,1	0	22,2	0	5,6
Park	0	11,1	0	44,4	11,1	33,3	0	0
Raemerich	20,0	40,0	20	0	20,0	0	0	0
Schlassgoard	27,8	0	22,2	5,6	11,1	22,2	5,6	5,6
Sommet	12,5	6,3	12,5	12,5	6,3	25,0	25,0	0
Uecht	5,3	22,8	21,1	12,3	9,4	14,0	9,4	5,8
Universitéit	2,5	4,3	19,3	13,0	31,7	19,3	5,6	4,3
Wobrécken	1,4	8,2	21,9	6,8	16,4	31,5	9,6	4,1
Zaepert	4,2	33,3	37,5	4,2	8,3	6,3	2,1	4,2
Esch-sur-Alzette	3,5	15,8	24,9	12,8	14,4	14,7	7,6	6,1

6.2 Vacance au sein du tissu commercial

Encart méthodologique

Les cellules vides présentées dans ce chapitre ont été identifiées au travers d'une collecte de terrain réalisée par le LISER en septembre 2022. La campagne n'a porté que sur les quartiers centraux de la ville ainsi que sur le quartier Universitéit. Les cellules vides identifiées dans ce relevé présentent des caractéristiques très différentes les unes des autres. Certaines sont en cours de rénovation et ne sont donc actuellement pas occupées, certaines ont connu une cessation d'activité depuis peu, tandis que d'autres encore, sont vides depuis plusieurs années. Les situations sont donc très variables et ne sauraient être analysées de manière unique. Il est à noter que ces données ne sont guère comparables avec celles présentées dans le rapport de 2020, puisque la collecte n'a pas été menée par les mêmes personnes ni avec les mêmes démarches.

La situation commerciale à Esch-sur-Alzette est la même que dans de nombreuses villes moyennes d'Europe occidentale, c'est-à-dire très difficile. Ces difficultés proviennent à la fois de conditions macro-économiques désavantageuses, qui rognent le pouvoir d'achat des consommateurs après deux années de Covid-19, suivies par la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'inflation et la stagnation économique, mais encore et surtout des évolutions des comportements d'achat. Le e-commerce, tout d'abord, porte atteinte aux commerces physiques, même si tous ne sont pas impactés de la même manière par cette compétition. L'alimentaire, ainsi, s'en sort mieux que d'autres types de commerces comme l'électronique ou les loisirs, car tout le monde doit se nourrir, bien évidemment, mais aussi car la vente de produits alimentaires en ligne ne connaît pas (encore) de grand succès au Luxembourg. Plus problématique est la démultiplication des centres commerciaux en dehors des centres-villes urbains, qui sont accessibles en automobile et offrent ainsi un aspect a priori très pratique. En réalité, ils ont des conséquences très dommageables sur les centres-villes, en récupérant des parts de marché grâce à des surfaces de ventes souvent plus étendues et des loyers commerciaux souvent inférieurs, au m², à ceux auxquels sont soumis les commerces des centres-villes.

Les centres-villes tendent donc à perdre des enseignes, et il suffit parfois que quelques-unes d'entreelles quittent les zones urbaines centrales pour que l'ensemble du tissu commercial perde de son attractivité, entraînant un cercle vicieux de détérioration de l'image du centre-ville dans son ensemble.

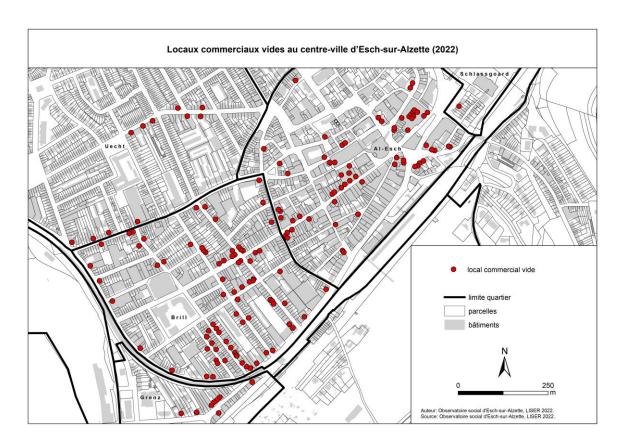
Lors du recensement mené en septembre 2022, l'équipe du LISER a dénombré un total de 179 cellules vides dans les quartiers Al-Esch, Brill et Universitéit, ainsi que dans les parties des quartiers Grenz, Schlassgoard et Uecht avoisinant le centre-ville. La seule rue de l'Alzette en compte 22, dont un certain nombre est en cours de réfection avant une probable remise sur le marché prochainement. Les autres zones où se concentre la vacance commerciale sont la rue du Brill (une douzaine de cellules vides), le centre Marco Polo (presque entièrement vide), le centre Mercure, et le centre commercial Belval Plaza.

Au sein du périmètre recensé, les quartiers comptant le plus de cellules vides sont Brill (79), suivi d'Al-Esch (67), puis Universitéit (13) et Uecht (11). Si ce nombre apparaît plus élevé que celui relevé par le bureau GMA en 2019, (environ 100 cellules vides identifiées en tout au sein du centre-ville d'Esch) il ne peut y être directement comparé, en raison des modes de collecte différents, même si le périmètre analysé est sensiblement le même. Il est également intéressant de noter que le nombre absolu de commerces établis à Esch aurait augmenté de 45 unités entre 2004 et 2020 selon le répertoire des entreprises du STATEC et qui se base sur les sièges sociaux des commerces. Depuis que le centre commercial Belval Plaza a ouvert, il a largement contribué à cette croissance absolue du nombre de commerces.

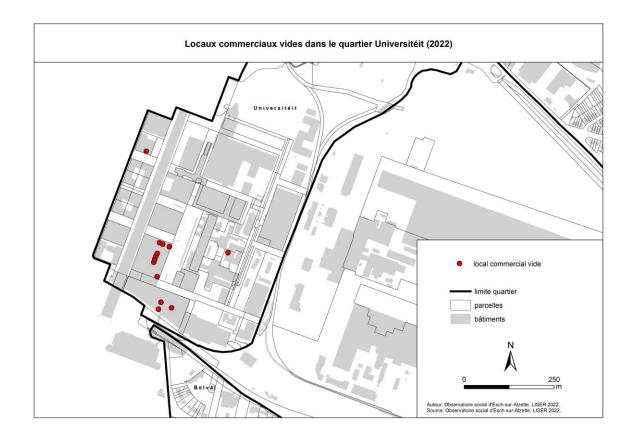
Le développement de logements à venir de la *Metzeschmelz*, mais également de la *Rout Lëns*, ont le potentiel de redonner un peu de dynamisme économique au tissu commercial du centre-ville d'Eschsur-Alzette et à son axe commercial phare, la rue de l'Alzette, dont il convient de rappeler qu'elle est la plus longue rue commerçante piétonne du pays. Pour cela, il est toutefois important que l'offre commerciale future dans ces nouveaux quartiers soit maîtrisée pour éviter l'écueil d'une suroffre commerciale.

Le concept local d'activation pour la revitalisation commerciale d'Esch (CLAIRE) participe à cette démarche visant à relancer une dynamique favorable au commerce dans le centre d'Esch-sur-Alzette, en proposant des mesures temporaires pour réutiliser de cellules commerciales vides en permettant une intermédiation entre de potentiels clients et les propriétaires. Les surfaces pop-up, les utilisations intermédiaires ou les agencements de vitrines pour masquer les cellules vides font partie de ces mesures qui visent à redonner une dynamique favorable au développement de l'activité commerciale dans la commune.

Carte 24 : Locaux commerciaux vides au centre-ville d'Esch-sur-Alzette (2022)



Carte 25 : Locaux commerciaux vides dans le quartier Universitéit (2022)



6.3 Faillites d'entreprises

Encart méthodologique

Les données mobilisées pour analyser le nombre de faillites ont été collectées sur le site internet du Registre de commerce et des sociétés (RCS)¹ et couvrent la période 2019 à 2022. Les valeurs reprises ici correspondent au nombre de décisions déclaratives de faillites, c'est-à-dire les « ouvertures » de faillites auxquelles sont soustraites les faillites rapportées (ou annulées). Cette méthode est conforme à celle utilisée par le STATEC à l'échelle nationale, ceci afin d'autoriser les comparaisons.

A Esch-sur-Alzette comme ailleurs au Luxembourg, les entreprises semblent de prime abord avoir, jusqu'à présent, relativement bien résisté aux différentes crises, telles que le Covid-19 ou, plus récemment, la très forte inflation. En effet, compte tenu des fortes difficultés rencontrées, une vague de faillites était très redoutée, mais elle n'est pour l'instant pas arrivée. Le nombre de faillites a même légèrement baissé à Esch-sur-Alzette pendant le Covid-19, pour revenir en 2022 exactement au même niveau qu'en 2019, à savoir 66 faillites. A l'échelle nationale, l'année 2022 a même été marquée par une baisse du nombre total de faillites par rapport à 2021, avec -9%.

Les aides étatiques permettent d'expliquer une grande partie de cette très bonne résistance des entreprises pendant le Covid-19. La suppression progressive des aides à l'issue de la période la plus difficile de la pandémie semble avoir permis d'éviter une explosion du nombre de faillites d'entreprises, qui ont été artificiellement maintenues en vie par les aides publiques. Toutefois, avec l'inflation actuelle, le risque d'une hausse du nombre de faillites est loin d'être dissipé, même si les aides publiques devraient permettre d'atténuer au moins en partie les effets délétères de la hausse des coûts, par exemple sur l'énergie pour les entreprises fortement énergivores (grâce au remboursement de 70% du surcoût pour les entreprises pour lesquelles cela représente plus de 2% du chiffre d'affaire), ou encore avec la baisse du taux de la TVA à 16% jusqu'au 31 décembre 2023, qui a pour but de contribuer à contrer l'inflation pour soutenir la consommation.

Il faut néanmoins rester prudent et ne pas porter de regard trop optimiste sur la situation actuelle. En effet, des experts de la question évoquent la possibilité que le nombre contenu de faillites ne cache un phénomène important d'« entreprises zombies » (c'est-à-dire des entreprises qui sont maintenues en vie de manière artificielle mais qui disparaîtront lorsque l'entièreté des aides publiques aura cessé) voire de faillites silencieuses, c'est-à-dire de cessations d'activité gérées directement entre l'entrepreneur et les créanciers, sans enregistrement comme faillite.

¹ Registre de commerce et des sociétés. Consulté sur : https://guichet.public.lu/fr/publications/famille/liste-assistantes-parentales.html

Tableau 42 : Evolution du nombre de faillites d'entreprises par secteurs d'activité entre 2019 et 2022 (RCS)

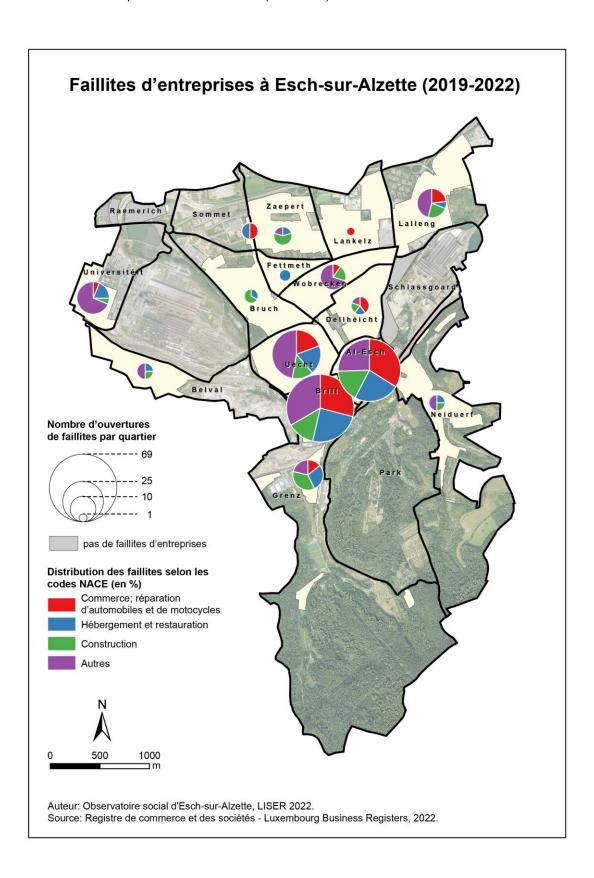
Secteurs d'activité (code NACE)		Nombre de faillites d'entreprises à Esch				
		2020	2021	2022	période 2019-2022	
Industries (05-39)	2		1	2	5	
Construction (41-43)	10	7	13	13	43	
Commerce; Réparation d'automobiles et de motocycles (45-47)	17	15	10	17	59	
Transports et entreposage (49-53)	1	4		2	7	
Hébergement et restauration (55-56)	20	11	12	12	55	
Information et communication (58-63)	1	1	3	4	9	
Sociétés holding et fonds de placements (64.2 et 64.3)	3	5	4	2	14	
Activités financières et d'assurance (64-66, sauf 64.2 et 64.3)		1			1	
Activités immobilières (68)	5	3	1	4	13	
Activités spécialisés, scientifiques et techniques (69-75)		4	3	3	10	
Activités de services administratifs et de soutien (77-82)	2	4	2	4	12	
Enseignement, santé et autres activités de services (85-96)	5	2	5	3	15	
NA		2			2	

Total	66	59	54	66	245
-------	----	----	----	----	-----

La lecture des statistiques disponibles sur Esch-sur-Alzette montre que les entreprises les plus exposées au risque de faillites, en valeurs absolues, sont les commerces, suivies de l'hébergement et de la restauration. Vu que justement ces deux secteurs sont les plus touchés, il n'est pas étonnant de voir sur la carte que les quartiers qui comptent le plus de faillites entre 2019 et 2022 sont les quartiers du centre-ville avec 69 faillites au quartier Brill et 59 à Al-Esch.

Les entreprises sont en moyenne âgées de 6,4 ans lors des décisions déclaratives de faillite dont elles ont fait l'objet en 2022. Cette ancienneté est cependant très variable, puisqu'elle va de presque 15 ans, en moyenne, pour les entreprises de l'information et de la communication, contre seulement 2,6 ans pour les activités spécialisés, scientifiques et techniques.

Si l'on compare l'ancienneté pendant la période observée, on remarque qu'elle est en 2022 presqu'au même niveau qu'en 2019 avec respectivement 6,4 ans (2022) et 6,5 ans (2020). Au cours des années 2020 et 2021, touchées le plus par le Covid-19, le nombre d'entreprises en faillite était moindre, mais leur ancienneté était plus élevée avec 8,0 ans en 2020 et 9,6 ans en 2021.





7. Économie et activité commerciale

Cette partie repose en grande partie sur le traitement de données issues de l'Inspection Générale de la Sécurité sociale (IGSS), qui permettent une approche très fine des revenus des individus ainsi que des aides dont ils bénéficient.

La pauvreté, les inégalités, et les aides aux moins favorisés y sont ainsi analysées en détail. Un indicateur sur la distribution spatiale des revenus les plus élevés est également présenté, afin de montrer la concentration spatiale de la richesse.

Cependant, les calculs sur les revenus ont plusieurs limites. Une première limite consiste dans le fait que les calculs ne reposent que sur les revenus issus du travail, des prestations sociales, d'aides et des retraites. Ils ne comprennent pas d'éléments sur les revenus issus du patrimoine qui peuvent, pour certains, être très élevés. De même, la possession d'un logement, qui constitue un rempart très important contre la pauvreté, n'est pas mentionnée, faute de données. Une deuxième limite est que le fichier de l'IGSS n'inclut pas les revenus des fonctionnaires européens ou internationaux, vu qu'ils ne tombent pas sous le régime de la sécurité sociale luxembourgeoise, mais sont assurés dans leur pays d'origine. L'ordre de grandeur de ce problème est cependant nettement inférieur à Esch-sur-Alzette qu'à Luxembourg-ville, qui concentre une grande partie de fonctionnaires européens. Ensuite, une autre limite importante à mentionner est que les revenus des ménages n'ont pas été reconstitués et qu'en conséquence seuls les revenus bruts des individus sont indiqués.

Enfin, au-delà de la pauvreté monétaire, mesurée à partir des données de l'IGSS, cette partie met également un focus sur les personnes qui font appel à des structures proposant des aides sociales, comme l'Office social, l'Abrisud ou encore le service du Streetwork.

7.1 Niveaux de revenus

Encart méthodologique

Les données sur les revenus proviennent de l'IGSS et se rapportent aux individus (et non aux ménages) à la situation du mois de janvier 2022. Le revenu mensuel brut comprend la somme du salaire (perçu effectivement en fonction du temps de travail presté et non pas en équivalent temps plein), des prestations familiales, des revenus de remplacement (comme par exemple les retraites, les pré-retraites ou le chômage) ainsi que des aides sociales reçues par l'Etat (comme par exemple le REVIS, l'allocation de vie chère ou le revenu pour personnes gravement handicapées) perçues par chaque individu. Les autres types de revenus comme des revenus mobiliers ou immobiliers ne sont pas connus, ce qui fait que les données présentées dans ce rapport ne peuvent être comparées à d'autres sources de données, comme l'enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages EU-SILC, par exemple. En même temps, les aides sociales obtenues par l'Office social de la Ville ne sont pas inclues non plus. Les 5% des revenus les plus bas ont été exclus (ce qui correspond aux revenus inférieurs à 900 euros), car il s'agit très souvent de personnes bénéficiant de transferts sociaux, mais qui en réalité sont rattachées à un ménage au sein duquel une autre personne perçoit l'essentiel des revenus. Afin de permettre une comparaison entre les années, le choix a été fait de travailler pour cet indicateur (contrairement aux indicateurs qui vont suivre) avec des données pour lesquelles les revenus maximums sont limités à 12 000 euros pour autoriser une comparaison non biaisée de l'évolution des revenus à travers le temps, étant donné que pour l'année 2019, les données à disposition ont toutes été capées à 12 000 euros. Donc en d'autres termes, les personnes qui ont un revenu supérieur à 12 000 euros ne sont pas éliminées des calculs, mais elles sont traitées comme si leur revenu équivaudrait 12 000 euros. Des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Selon les données de janvier 2022, le revenu mensuel moyen brut (avec limitation à un maximum de 12 000 euros pour les revenus les plus élevés) était de 3 808 euros pour chaque personne percevant un revenu (soit 22 474 personnes à Esch-sur-Alzette). Il s'agit d'une augmentation de 15% par rapport à janvier 2019. Une partie de cette augmentation est liée aux deux indexations automatiques des salaires qui sont intervenues au 1er janvier 2020 et au 1er octobre 2021). Le revenu mensuel médian brut, quant à lui, a progressé de 13,8%, pour monter à 3 237 euros (contre 2 845 euros en 2019). Il s'agit d'évolutions qui ne prennent pas encore en compte, rappelons-le, l'augmentation liée à l'indexation des salaires réalisée au cours de l'année 2022 pour contrer l'inflation galopante, étant donné que les données se réfèrent à la situation du mois de janvier 2022.

Les écarts de revenus entre les hommes et les femmes restent très importants (447 euros en moyenne), même s'ils se sont un tout petit peu résorbés. En moyenne, une femme perçoit un revenu égal à 88,9% du revenu d'un homme, contre 86,8% en 2019.

En ce qui concerne les différences selon l'âge, les revenus moyens les plus élevés sont retrouvés parmi les 40-44 ans, puis ils tendent à décroître avec l'âge, pour remonter après 75 ans. Cette baisse après 45 ans s'explique certainement par une diminution progressive du taux d'activité, à des passages à temps partiel (pour convenance personnelle ou subie), à l'augmentation du nombre de personnes en

situation d'invalidité, ou bien, pour les personnes plus âgées, au passage en situation de pré-retraite ou de retraite.

Il est toutefois assez étonnant de constater que les personnes âgées de 75 ans ou plus, bénéficient de revenus en moyenne plus élevés que les catégories d'âge entre les 55 ans et 74 ans.

Les revenus sont très disparates selon les nationalités. Si les Luxembourgeois bénéficient du revenu *médian* le plus élevé (4 031 euros), les revenus *moyens* les plus élevés sont perçus par les Allemands, suivis des Français, ce qui montre que les inégalités de revenus au sein de ces communautés sont plus importantes que parmi les Luxembourgeois.

A l'opposé du spectre des revenus, les personnes de nationalité portugaise sont celles qui ont les revenus les plus bas, avec des revenus moyens de 2 933 euros (revenu médian de 2 778 euros). Le détail des autres nationalités n'est pas connu pour des raisons de conformité avec le RGPD et elles ont été regroupées au sein des catégories « Autre UE-28 » et « Autres ».

Bien évidemment, les écarts de revenus sont extrêmement importants selon le secteur d'activité.

Alors que les personnes travaillant dans le secteur des activités financières et d'assurance gagnent en moyenne 6 292 euros brut par mois, les personnes travaillant dans le secteur des activités des ménages en tant qu'employeurs¹ perçoivent presque trois fois moins de revenus mensuels, avec 2 419 euros brut par mois.

Tableau 43 : Revenu moyen et médian brut mensuel par sexe en 2022 (IGSS)

	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen	Revenu médian
Femmes	10 456	3 569	3 034
Hommes	12 018	4 016	3 438
Total	22 474	3 808	3 237

¹ Cette catégorie comprend également les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

Tableau 44 : Revenu moyen et médian brut mensuel par âge et par sexe en 2022 (IGSS)²

Classe d'âge	Nombre de personnes touchant un revenu		Revenu moyen			Revenu médian			
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
14-19 ans	35	81	116	1 465	1 750	1 664	1 294	1 478	1 393
20-24 ans	421	592	1 013	2 745	2 657	2 693	2 572	2 509	2 549
25-29 ans	1 022	1 145	2 167	3 493	3 337	3 411	3 100	3 092	3 092
30-34 ans	1 053	1 253	2 306	3 848	4 029	3 946	3 354	3 562	3 464
35-39 ans	1 059	1 148	2 207	3 965	4 293	4 135	3 322	3 693	3 528
40-44 ans	1 068	1 187	2 255	3 921	4 399	4 172	3 155	3 681	3 465
45-49 ans	965	1 167	2 132	3 664	4 394	4 063	2 972	3 690	3 394
50-54 ans	1 021	1 220	2 241	3 550	4 282	3 949	2 824	3 471	3 226
55-59 ans	890	1 151	2 041	3 605	4 117	3 894	2 675	3 238	3 042
60-64 ans	701	957	1 658	3 215	3 780	3 541	2 431	3 075	2 851
65-69 ans	585	693	1 278	3 155	3 821	3 516	2 560	3 287	2 931
70-74 ans	441	517	958	3 029	4 079	3 595	2 513	3 848	3 251
75 ans et plus	1 192	907	2 099	3 601	4 482	3 982	3 497	4 251	3 805

Tableau 45 : Revenu moyen et médian brut mensuel par nationalité et par sexe en 2022 (IGSS)³

Nationalité	Nombre de personnes touchant un revenu			Revenu moyen			Revenu médian		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
luxem- bourgeoise	4 872	4 985	9 857	4 248	4 768	4 511	3 758	4 328	4 031
portugaise	3 053	3 917	6 970	2 692	3 121	2 933	2 520	2 966	2 778
française	530	5 97	1 127	4 282	4 830	4 572	3 576	4 156	3 866
belge	114	123	237	3 874	4 842	4 376	3 331	4 222	3 747
allemande	82	89	171	4 276	4 955	4 629	3 581	4 017	3 749
autre UE-28	702	876	1 578	3 201	3 886	3 581	2 846	3 299	3 092
autre	1 103	1 430	2 533	2 802	3 456	3 171	2 549	3 037	2 827

² Les personnes de moins de 14 ans ne sont pas représentées dans le tableau, car pas suffisamment d'observations.

³ Les personnes de nationalité inconnue ne sont pas représentées dans le tableau, car pas suffisamment d'observations.

120

Tableau 46 : Revenu moyen et médian brut mensuel par secteur d'activité en 2022 (IGSS)

Code NACE	Dénomination	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen	Revenu médian
Α	Agriculture, Sylviculture et pêche	10	3 026	2 960
B+C	Industries extractives et manufacturière	544	4 128	3 674
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	57	6 037	6 055
Ε	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	43	3 997	3 191
F	Construction	2 087	3 477	3 192
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1 310	3 391	2 983
Н	Transports et entreposage	749	4 273	3 925
1	Hébergement et restauration	994	2 817	2 623
J	Information et communication	462	5 180	4 731
K	Activités financières et d'assurance	570	6 292	5 667
L	Activités immobilières	125	3 893	3 300
М	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	802	4 820	4 309
Ν	Activités de services administratifs et de soutien	1 413	2 669	2 562
0	Administration publique	2 416	5 549	4 977
Р	Enseignement	465	4 675	3 228
Q	Santé humaine et action sociale	1 611	4 225	3 647
R	Arts, spectacles et activités récréatives	90	3 789	3 363
S	Autres activités de services	265	3 821	3 073
Т	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	355	2 419	2 387
U	Activités extra-territoriales	9	*	*
	pas de code NACE	8 097	3 252	2 820

Figure 9 : Revenu moyen et médian brut mensuel par âge en 2022 (IGSS)

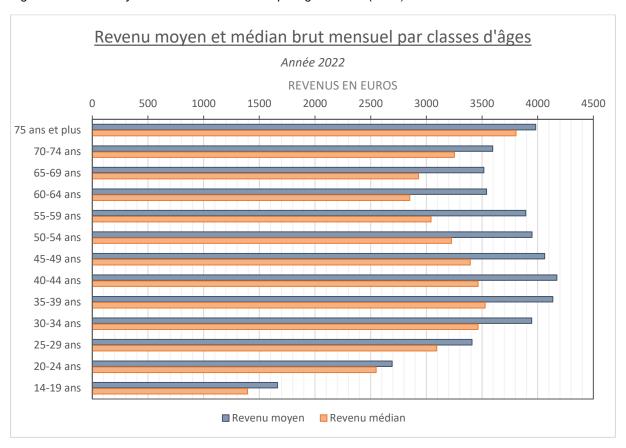


Figure 10 : Revenu moyen et médian brut mensuel par nationalité en 2022 (IGSS)

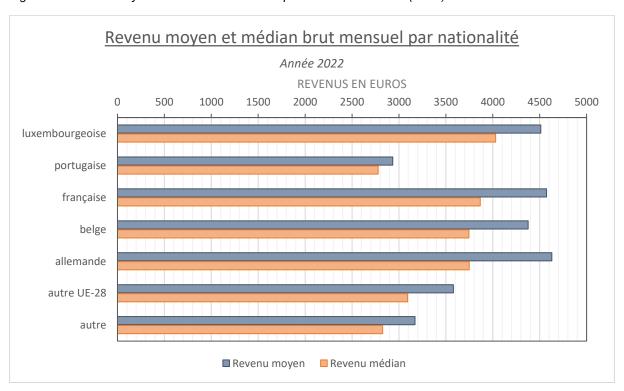


Figure 11 : Revenu moyen brut mensuel par nationalité et par sexe en 2022 (IGSS)

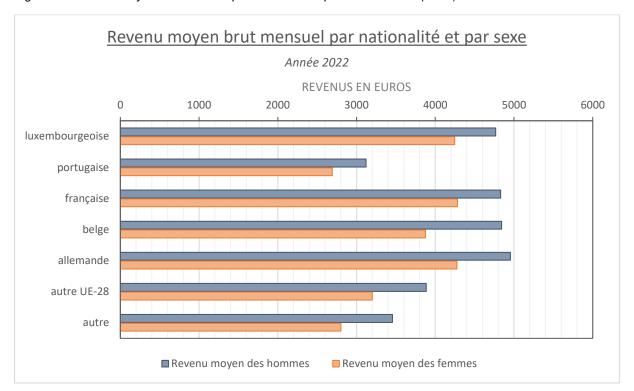
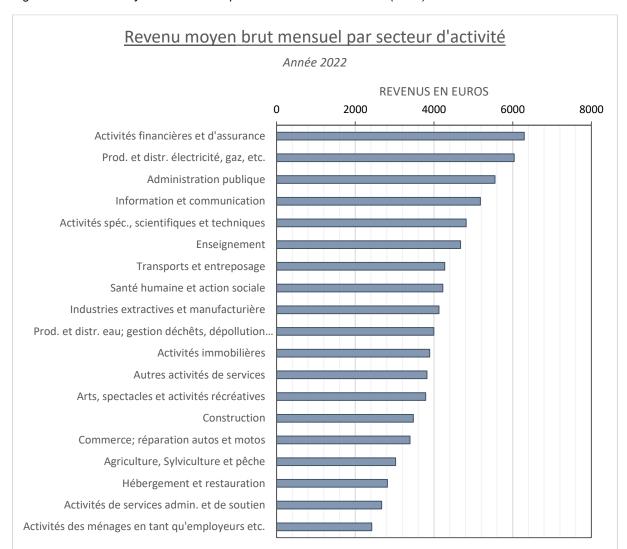


Figure 12 : Revenu moyen brut mensuel par secteur d'activité en 2022 (IGSS)



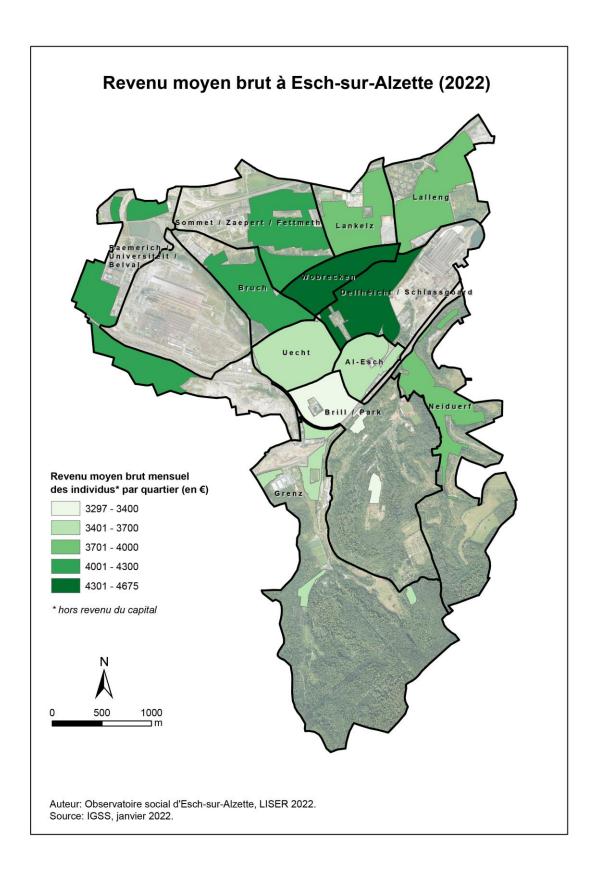
7.2 Disparités de revenus entre quartiers

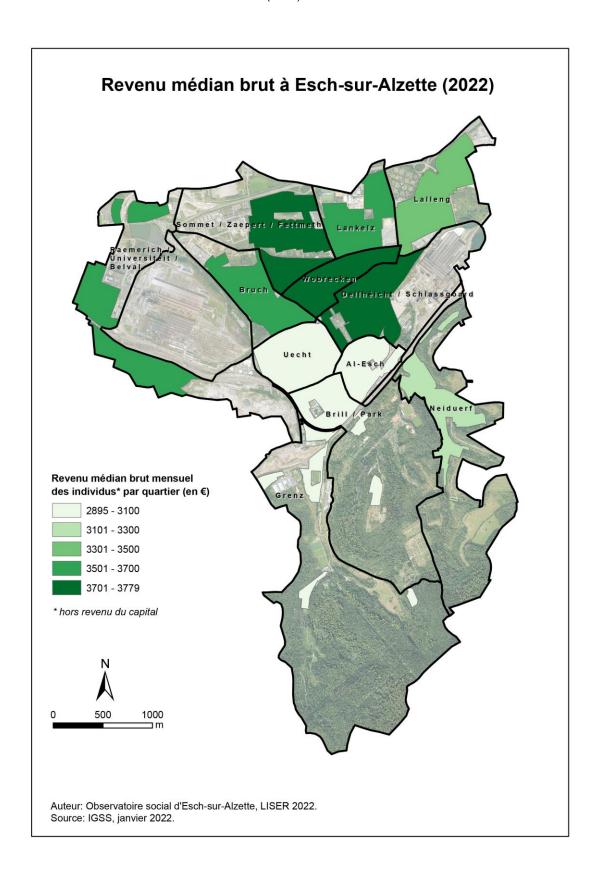
Encart méthodologique

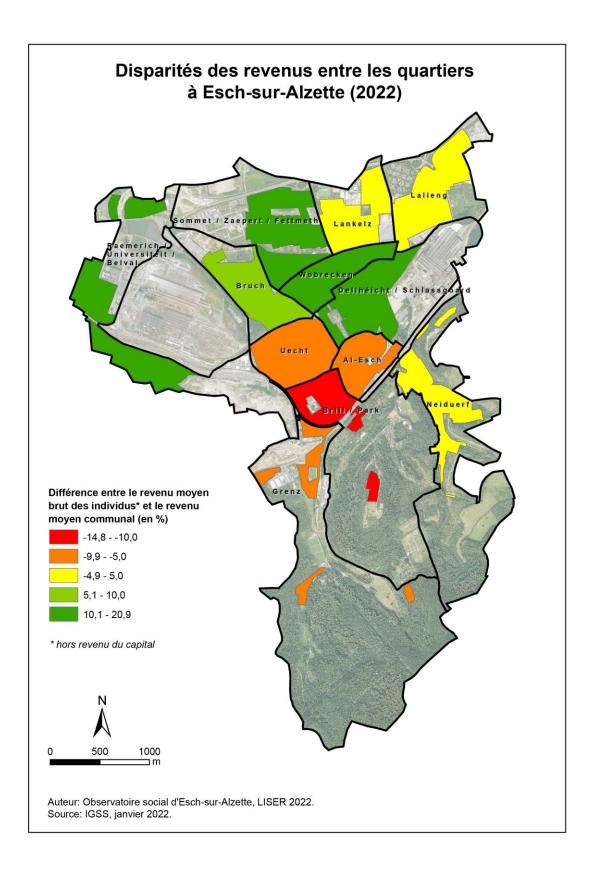
Les données utilisées sont issues de l'IGSS et se rapportent à la situation de janvier 2022. Elles représentent les revenus moyens et médians par personne bénéficiaire d'un revenu (après avoir écarté les 5% les plus bas), mais contrairement aux données utilisées dans le précédent rapport, ainsi que celles utilisées dans le chapitre précédant sur les niveaux de revenus (7.1), elles ne sont pas limitées à 12 000 euros au maximum. Les données sont ensuite comparées par rapport au revenu moyen de l'ensemble de la commune.

Si les revenus moyens et médians ont augmenté, en valeurs absolues, dans l'ensemble des quartiers, les différences de revenus n'ont, quant à elles, pas diminué entre les quartiers. Ainsi, le revenu moyen perçu dans le quartier Wobrécken est 42% plus élevé que celui perçu dans le quartier du Brill. Ces différences, qui étaient déjà présentes en 2019, ne se sont pas non plus accentuées, mais sont restées globalement stables.

En comparant les revenus moyens des différents quartiers au revenu moyen communal, on voit que les tendances des quartiers aux deux extrémités restent les mêmes que dans le rapport numéro 1. Il y a une opposition claire entre les quartiers hyper-centraux, plutôt défavorisés en moyenne, et les quartiers plus bourgeois. Ainsi le revenu moyen brut du Brill est 13,9% inférieur au revenu moyen communal tandis que celui de Wobrécken y est 18,3% fois supérieur. En même temps, les revenus moyens bruts des quartiers de Neiduerf, Lalleng et Lankelz qui étaient en 2019 plus de 5% plus élevés que la moyenne communale, se sont davantage rapprochés de cette moyenne.







7.3 Inégalités de revenus au sein des quartiers

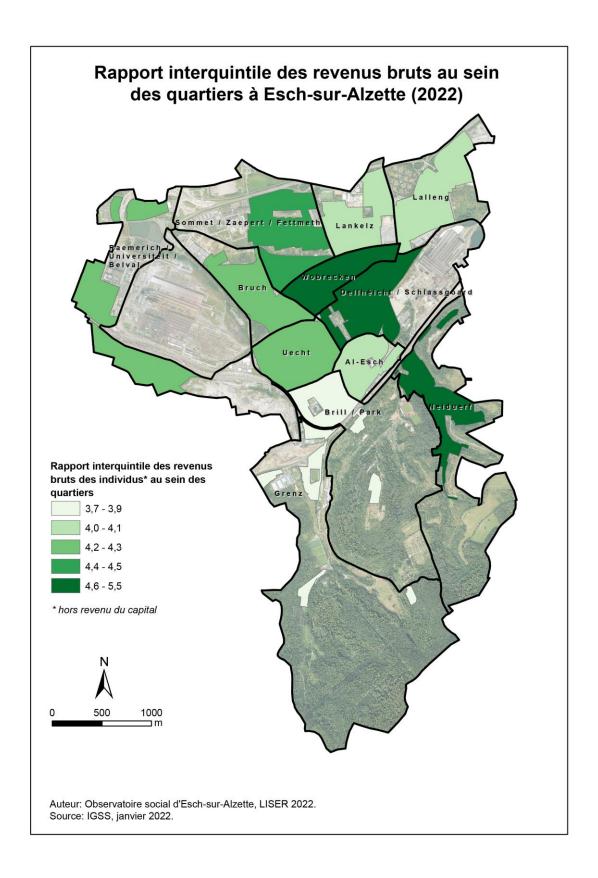
Encart méthodologique

Les inégalités de revenus au sein des quartiers ont été calculées à partir des données de l'IGSS non limitées à 12 000 euros en ce qui concerne les revenus maximums, ce qui rend invalide la comparaison avec les données du précédent rapport. L'indicateur calculé est celui du rapport interquintile, c'est-à-dire de la somme des revenus des 20% des individus bénéficiant des revenus le plus élevés divisée par la somme des revenus des 20% des individus disposant des revenus les plus bas par quartier. Plus le rapport interquintile d'un quartier est élevé, plus la distribution des revenus est inégalitaire en son sein.

La valeur communale du rapport interquintile est de 4,5. Les 20% d'Eschois qui reçoivent le revenu le plus élevé gagnent donc, en moyenne 4,5 de plus que les 20% d'Eschois qui reçoivent le revenu le plus bas.

Les disparités de revenus au sein des quartiers varient fortement. Elles sont tout particulièrement exacerbées au sein des quartiers bourgeois que sont Wobrécken et Dellhéicht (respectivement 5,5 et 5,1), mais également Neiduerf (5,0). Bien entendu, l'importance de la valeur exprimée par le rapport interquintile est fortement influencée par la somme des revenus perçus par les 20% de personnes percevant les revenus les plus élevés, tandis que la somme des revenus perçus par les 20% de personnes touchant les revenus les moins élevés varie moins d'un quartier à l'autre. Les rapports interquintiles élevés traduisent donc la présence importante de très hauts revenus au sein de ces quartiers.

A l'inverse, les quartiers de Brill et de Grenz apparaissent comme étant les moins inégalitaires, avec des valeurs du rapport interquintile de 3,9 et 3,7. En moyenne, ces quartier comptent parmi les moins favorisés sur le territoire d'Esch-sur-Alzette. Même si des personnes touchant des revenus parfois très élevés habitent dans les quartiers moins favorisés, comme Brill ou Al-Esch (*cf.* indicateur 7.4), ils sont proportionnellement peu nombreux.



7.4 Répartition des personnes du 10^e décile de revenus

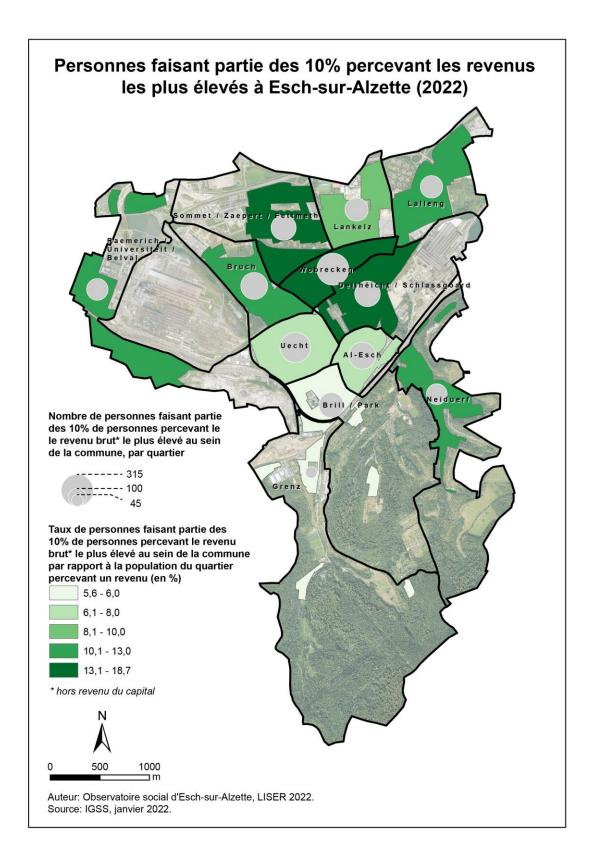
Encart méthodologique

Le 10e (ou dernier) décile de revenus correspond aux 10% de personnes percevant les revenus les plus élevés de l'ensemble des résidents de la ville d'Esch percevant des revenus. Le seuil pour pouvoir être considéré comme faisant partie du 10e décile des personnes touchant un revenu est de 6 598 euros brut pour janvier 2022 (après avoir exclu les 5% des revenus les moins élevés correspondant aux revenus inférieur à 900 euros). Ce chiffre, calculé à partir des données de l'IGSS, inclut les revenus du travail et les prestations sociales (incluant les allocations familiales, les revenus de remplacement et les aides sociales) de chaque individu. Comme pour les indicateurs précédents, aucune information n'est disponible pour les revenus du capital (revenus provenant de placements financiers, de loyers perçus, etc...).

Cet indicateur a pour intérêt de montrer la manière dont les personnes à très hauts revenus (exception faite des revenus tirés du capital) se répartissent au sein du territoire eschois. La carte montre qu'en nombre absolu, Wobrécken arrive en tête (315 personnes), suivi de Uecht (281), Bruch (227), Al-Esch (223) et Dellhéicht (201). Grenz ferme la marche, autant en nombre absolu (45) qu'en part de personnes touchant un revenu compris dans le dixième décile parmi l'ensemble des bénéficiaires d'un revenu (5,6%).

En valeurs relatives, il apparaît de manière assez évidente que les quartiers Dellhéicht, Wobrécken et les quartiers regroupés de Sommet, Zaepert et Fettmeth sont ceux qui, proportionnellement, concentrent la plus importante part de personnes à hauts revenus.

Cependant, cette carte montre également qu'aucun quartier n'est dépourvu de résidents pouvant être qualifiés comme percevant de hauts revenus. Cela signifie que l'on n'observe pas de ségrégation résidentielle stricte, et que même les quartiers plutôt habituellement décrits comme moins favorisés comportent des personnes aisées parmi leurs résidents. Ainsi en nombre absolu, Al-Esch compte plus de personnes du dernier décile de revenu que le quartier de Dellhéicht, et Brill en compte presque autant (201 contre 195). Ce constat montre qu'il n'y a pas d'opposition binaire entre quartiers pauvres et quartiers riches mais qu'il y a en réalité, à l'échelle fine, une véritable mixité sociale résidentielle. Bien évidemment, la richesse du patrimoine architectural dans les quartiers centraux, et la présence de maisons de maître dans les quartiers Brill et Al-Esch expliquent cette coexistence de catégories socio-économiques très différentes.



7.5 Personnes bénéficiaires du REVIS

Encart méthodologique

Les données du revenu d'inclusion sociale (REVIS) se réfèrent à la situation de janvier 2022. Elles proviennent de l'IGSS qui a centralisé les informations du Fonds national de solidarité, responsable de la gestion du REVIS. Même si seules les personnes âgées de plus de 25 ans peuvent introduire une demande, toutes les personnes vivant au sein d'une communauté domestique touchant le REVIS sont prises en compte dans cet indicateur. Des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Le nombre de personnes vivant dans les communautés domestiques bénéficiant du REVIS a augmenté de manière significative entre janvier 2019 et janvier 2022, puisque leur nombre est passé de 2 387 à 2 695, soit +308 individus (+12,9%). La hausse du nombre de bénéficiaires du REVIS est observable également à l'échelle de l'ensemble du pays. Ainsi, si en 2019, le pays comptait 22 506 bénéficiaires de REVIS, il y en avait 24 275 en 2021⁴, soit 3,8% de l'ensemble de la population en 2021. Au niveau du pays, le nombre de bénéficiaires du REVIS a augmenté plus faiblement, à hauteur de 7,9% entre 2019 et 2021.

A l'échelle de la commune, 7,4% de la population totale bénéficient du REVIS, que ce soit directement ou indirectement, par le biais d'un autre bénéficiaire direct au sein de la communauté domestique. C'est 0,8 point de pourcentage de plus qu'il y a 3 ans et c'est surtout plus du double de la moyenne nationale environ (3,8%), même si les dernières données disponibles à l'échelle du pays datent de 2021.

Les quartiers Al-Esch et Brill restent ceux qui accueillent, à la fois en valeurs absolues et relatives, le plus de bénéficiaires, avec respectivement 11,2% et 10,0%.

Les femmes sont majoritaires parmi les membres d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS, et elles le sont encore davantage qu'il y a trois ans, puisqu'elles comptent pour 53,2% des bénéficiaires (contre 51,6% en janvier 2019).

Les différences sont extrêmement marquées selon les nationalités. Ainsi, alors que les bénéficiaires français ou luxembourgeois du REVIS sont proportionnellement peu nombreux (respectivement 4,3% et 5,3%), les personnes de nationalités hors Union européenne sont 15,8% à en bénéficier. Or, ce groupe comprend des nationalités très diverses, ce qui signifie qu'en son sein, certaines nationalités sont encore largement plus bénéficiaires en chiffres relatifs.

L'étude de la répartition par classes d'âges des bénéficiaires du REVIS montre que les enfants de moins de 14 ans sont les plus représentés, avec pas moins de 13,6% d'entre eux qui vivent dans des communautés domestiques bénéficiant du REVIS. Les jeunes entre 14 et 19 ans arrivent en deuxième position avec 10,3%. Cela s'explique en partie par le fait que plus un ménage compte de membres, plus le « point de sortie » par rapport aux droits au REVIS, qui correspond au revenu maximum qu'une communauté domestique ne doit pas dépasser pour pouvoir être bénéficiaire du REVIS, est élevé. Entre

⁴ IGSS, Série statistique sur l'inclusion sociale. Consulté sur : https://igss.gouvernement.lu/fr/statistiques/inclusion-sociale/serie-statistique.html

25 et 35 ans, les jeunes actifs sont relativement peu bénéficiaires du REVIS, mais les chiffres tendent à se stabiliser avec l'âge autour des 7% à 8% par la suite.

Tableau 47 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS par sexe en 2022 (IGSS)

	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS			
	Nombre total	Part relative (%)		
Femmes	1 435	53,2		
Hommes	1 260	46,8		
Total	2 695	100,0		

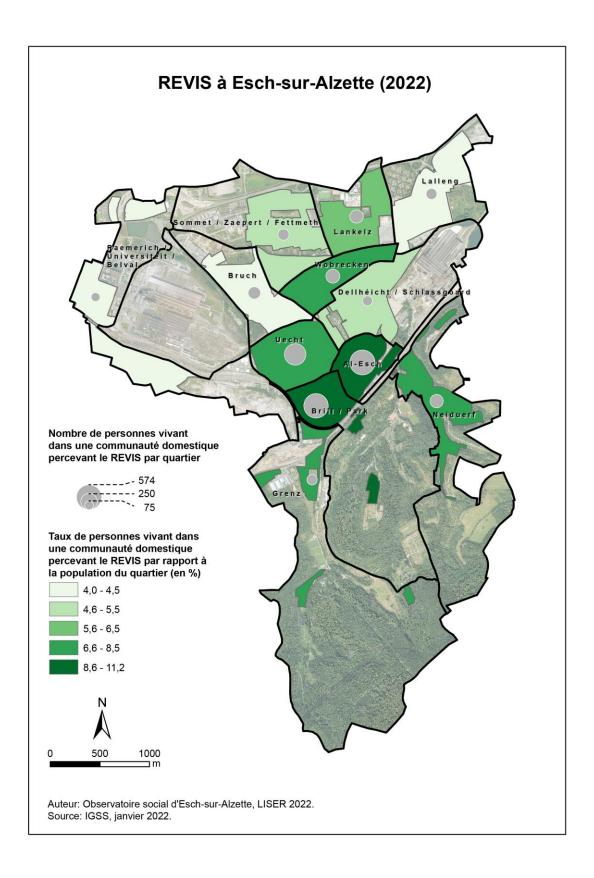
Tableau 48 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS par nationalité en 2022 (IGSS)⁵

Nationalité	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS			
	Total	Part de la population totale (%)		
luxembourgeoise	838	5,3		
portugaise	687	6,6		
française	84	4,3		
belge	29	7		
allemande	26	7,7		
autre UE-28	240	9,2		
autre	790	15,8		

⁵ Les personnes de nationalité inconnue ne sont pas représentées dans le tableau, car pas suffisamment d'observations.

Tableau 49 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS par âge en 2022 (IGSS)

Classe d'âge	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS			
	Total	Part de la population totale (%)		
moins de 14 ans	735	13,6		
14-19 ans	252	10,3		
20-24 ans	56	2,2		
25-29 ans	111	3,8		
30-34 ans	153	5,3		
35-39 ans	190	7,1		
40-44 ans	223	8,2		
45-49 ans	185	7,4		
50-54 ans	189	7,2		
55-59 ans	178	7,1		
60-64 ans	163	7,9		
65-69 ans	120	7,8		
70-74 ans	54	4,7		
75 ans et plus	86	3,4		



7.6 Allocation de vie chère

Encart méthodologique

Les données sont issues de l'IGSS et se rapportent aux personnes qui ont obtenu en janvier 2022 une allocation de vie chère de la part du Fonds national de solidarité. Les données se réfèrent à l'ensemble des personnes qui habitent dans une communauté domestique ayant droit à une allocation de vie chère. Des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Les ménages à revenu modeste ont droit à une allocation de vie chère, pour peu qu'ils ne dépassent pas un certain niveau de revenus fixé par règlement du gouvernement en conseil⁶. Le montant de ces primes annuelles varie en fonction du nombre de personnes composant le ménage.

- 1 652 euros pour une personne seule ;
- 2 065 euros pour une communauté de 2 personnes ;
- 2 478 euros pour une communauté de 3 personnes ;
- 2 891 euros pour une communauté de 4 personnes ;
- 3 304 euros pour une communauté de 5 personnes et plus.

Au total, 6 865 personnes habitent, en janvier 2022, dans un ménage bénéficiant de l'allocation de vie chère, ce qui représente une légère augmentation (+3%, ou 200 nouveaux bénéficiaires) par rapport aux données précédentes, qui dataient de janvier 2019. Cette valeur représente 18,8% (plus 0,5 point de pourcentage par rapport à la situation de 2019) de la population totale de la commune, selon l'IGSS, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne nationale, qui était de 9,4% en 2021⁷.

Les femmes restent légèrement majoritaires (52,3% contre 47,7%) et les personnes ayant une nationalité hors de l'Union européenne sont, proportionnellement à leur nombre, celles qui bénéficient le plus souvent de l'allocation de vie chère, avec 32,9%, suivies des personnes de nationalité portugaise (23,5%). En valeurs absolues, ce sont les Luxembourgeois (15 740) suivis des Portugais (10 409) qui sont les plus nombreux à percevoir l'allocation.

Par rapport aux classes d'âges des bénéficiaires, les mêmes constats que ceux réalisés il y a deux ans s'imposent, à savoir que ce sont les enfants qui sont les plus représentés, proportionnellement, parmi les bénéficiaires (exactement un tiers des enfants font partie d'un ménage bénéficiaire de l'allocation de vie chère), ce qui peut notamment s'expliquer par le fait qu'ils contribuent à accroître le nombre de personnes dans le ménage (donc à rehausser la limite des revenus mensuels bruts) sans pour autant, bien sûr, participer à accroître les revenus du ménage autrement que par l'octroi des allocations familiales.

Les quartiers avec à la fois le nombre et la part de bénéficiaires le plus important sont Al-Esch et Brill.

⁶ Guichet.lu, Demander l'allocation de vie chère et la prime d'énergie. Consulté sur : https://guichet.public.lu/fr/citoyens/sante-social/action-sociale/aide-financiere/allocation-vie-chere.html

⁷ IGSS, Série statistique sur l'inclusion sociale. Consulté sur : https://igss.gouvernement.lu/fr/statistiques/inclusion-sociale/serie-statistique.html

Tableau 50 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par quartier et par sexe en 2022 (IGSS)

Quartier	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère					
·	Femmes	Hommes	Total	Part de la population totale (%)		
Al-Esch	671	640	1 311	25,6		
Brill	752	694	1 446	26,3		
Bruch	251	233	484	14,7		
Dellhéicht	108	73	181	10,7		
Fettmeth/Zaepert/Sommet	212	183	395	16,7		
Grenz	120	142	262	20		
Lalleng	161	132	293	12,3		
Lankelz	270	196	466	17,6		
Neiduerf	157	170	327	17,1		
Uecht	583	547	1 130	19,8		
Universitéit/Raemerich/Belval	86	88	174	9,2		
Wobrécken	217	179	396	14,9		
				·		
Esch-sur-Alzette	3 588	3 277	6 865	18,8		

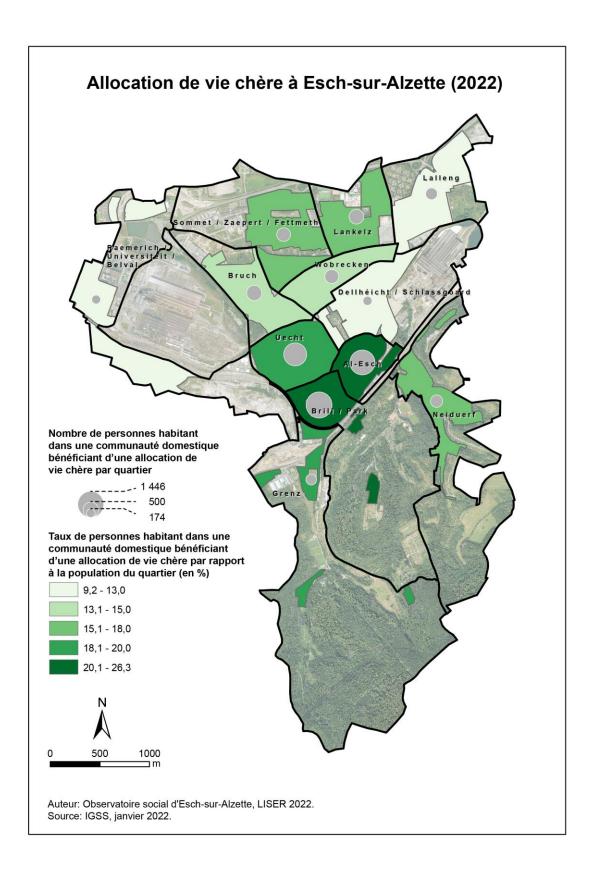
Tableau 51 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par nationalité en 2022 (IGSS)⁸

Nationalité	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS				
	Total Part de la population totale (
luxembourgeoise	2 020	12,8			
portugaise	2 446	23,5			
française	211	10,8			
belge	45	10,8			
allemande	34	10,1			
autre UE-28	456	17,5			
autre	1 652	32,9			

⁸ Les personnes de nationalité inconnue ne sont pas représentées dans le tableau, car pas suffisamment d'observations.

Tableau 52 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par âge en 2022 (IGSS)

Classe d'âge	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS			
	Total	Part de la population totale (%)		
moins de 14 ans	1 800	33,3		
14-19 ans	797	32,7		
20-24 ans	378	15,2		
25-29 ans	295	10,0		
30-34 ans	410	14,2		
35-39 ans	553	20,6		
40-44 ans	596	21,8		
45-49 ans	528	21,1		
50-54 ans	419	15,9		
55-59 ans	385	15,3		
60-64 ans	274	13,3		
65-69 ans	206	13,4		
70-74 ans	101	8,8		
75 ans et plus	123	4,9		



7.7 Office social: demandeurs et prestations

Encart méthodologique

Ces données proviennent de l'Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette et ont été traitées sur la même plateforme sécurisée que les données provenant des services communaux, dans le souci de se conformer strictement au RGPD. Les données concernent les personnes ayant introduit une ou plusieurs demandes auprès de l'Office social au cours de l'année 2021 d'un côté, et les prestations réalisées par l'Office social pendant cette même année de l'autre. Les demandes n'ayant pas été catégorisées par type de demande, il n'a pas été possible de produire la même analyse qu'en 2020. Il faut noter également que les demandes n'ont pas pu être liées avec les prestations effectivement réalisées.

Au courant de l'année 2021, 1 317 personnes ont introduit au moins une demande auprès de l'Office social d'Esch-sur-Alzette. Ce chiffre est légèrement moins élevé qu'en 2019 (1 339). Les femmes (52,7%) sont légèrement plus nombreuses à faire des demandes que les hommes.

Le nombre de demandeurs a le plus fortement diminué dans la catégorie d'âge la plus basse (moins de 20 ans) ainsi que dans la catégorie la plus élevée (60 ans et plus). Inversement, les catégories du milieu ont gagné en volume (surtout celle des 50-59 ans). La ventilation de la population des demandeurs par nationalité ne fait pas apparaître de changement remarquable (toutes les nationalités ont connu une légère baisse), à part pour le groupe des nationalités appelé dans le rapport de 2020 « autres pays hors UE ». Pris globalement, ce groupe a augmenté de 343 demandeurs en 2019 à 379 demandeurs en 2021. Afin de mieux différencier ce groupe hétérogène, nous avons décidé de distinguer la nationalité cap-verdienne (disponible dans les données de 2021), les nationalités européennes hors UE et les nationalités non-européennes (cf. Tableau 54). Les personnes de nationalité portugaise sont largement les plus nombreuses à introduire une demande auprès de l'Office social (449 demandeurs), suivi par les Luxembourgeois (275). Les personnes de nationalité syrienne (qui comptent parmi les « autres noneuropéennes ») sont la troisième nationalité la plus représentée (68 demandeurs) devançant ainsi les Français, qui sont bien plus nombreux à habiter à Esch-sur-Alzette. De plus, on constate que, en valeurs relatives, les membres du groupe « autres non-européens » (9,2%) sont bien plus fréquemment demandeurs que ceux du groupe « autres européens » (3,2%).

Pour 2021, il a été possible d'analyser également la situation matrimoniale des demandeurs. Ainsi, 37% des personnes sont mariées, 35% célibataires, 19% sont divorcées, un peu moins de 2% sont veuves et 1% sont pacsées, le reste étant de statut matrimonial inconnu. De manière générale, plus de la moitié des demandeurs n'a pas de partenaire officiel (55,8% sont soit célibataires, divorcé(e)s ou veufs/ves).

Comme le montre la carte, les quartiers dans lesquels habitent le plus de demandeurs sont Brill et Al-Esch avec respectivement 260 et 274 demandeurs, suivis du quartier Uecht (189 demandeurs).

En parallèle à une légère baisse du nombre de demandeurs, le nombre de prestations réalisées par l'Office social a bien augmenté entre 2019 et 2021, et ce de manière substantielle (+29,4%). Cette hausse se traduit majoritairement en conseils, informations et orientations, qui ont augmenté de 62,6%. Les prestations d'aide matérielle ou financière ont également été plus nombreuses.

Avec plus de 10 000 prestations recensées au cours de l'année 2021, l'Office social a donc continué à jouer un rôle très important de soutien et d'aide aux personnes dans le besoin. Ces dernières ont un

Total

caractère de plus en plus cosmopolite, ce qui entraîne des défis croissants en termes de communication et d'intégration.

Tableau 53 : Evolution du nombre de personnes ayant introduit au moins une demande à l'Office social par âge entre 2019 et 2021 (Office social de la VdE)

	Personnes ayant introduit au moins une demande					
Classe d'âge	2019	2021				
	Total	Femmes	Hommes		Total	
moins de 20 ans	24	5	5	K	10	
20 - 29 ans	263	131	130	≈	261	
30 - 39 ans	312	176	140	7	316	
40 - 49 ans	329	189	149	7	338	
50 - 59 ans	245	133	132	7	265	
60 ans et plus	166	60	67	K	127	
				•		
Total	1 339	694	623	7	1 317	

Tableau 54 : Evolution du nombre de personnes ayant introduit au moins une demande à l'Office social par nationalité entre 2019 et 2021 (Office social de la VdE)

		Personnes ayant introduit au moins une demande							
Nationalité	2019			2021					
	Total	Femmes	Hommes		Total	Part de la population totale (%)			
Portugaise	470	259	190	R	449	4,4			
Luxembourgeoise	308	149	126	ĸ	275	1,8			
Française	59	25	31	K	56	2,9			
Italienne	68	32	23	K	55	3,9			
Cap-Verdienne	*	32	14		46	13,5			
Autres UE-27	91	42	44	K	86	4,5			
Autres européennes	*	22	25		47	3,2			
Autres non-européennes	*	103	115		286	9,2			
NA		11	6		17				

^{*} La nationalité cap-verdienne n'était pas distinguée des « autres non-européennes » en 2019. En même temps les « autres nationalités européennes » (donc autres que UE) ainsi que les « autres nationalités non-européennes » ont été regroupées dans une seule catégorie (« autres pays hors UE »). De même, il existait en 2019 un regroupement « pays ex-yougoslaves ». En faisant le total des deux catégories « autres pays hors UE » et « pays ex-yougoslaves », on arrivait en 2019 à 343 personnes.

623

1 317

3,6

1 339

694

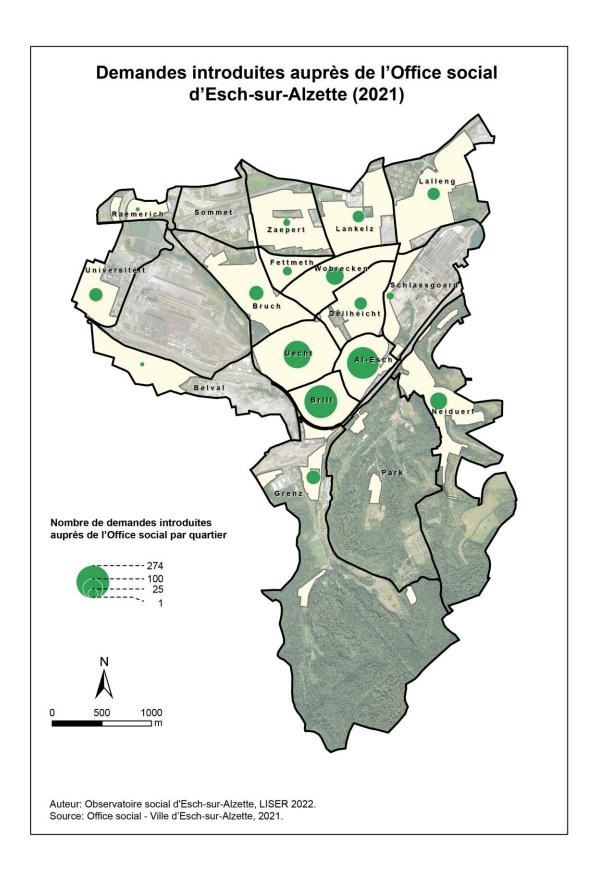
151

Tableau 55 : Nombre de personnes ayant introduit au moins une demande à l'Office social par situation matrimoniale en 2021 (Office social de la VdE)

Situation matrimoniale	Personnes ayant introduit au moins une demande (2021)					
matimomale	Femmes Hommes Tota					
marié(e)	234	258	492			
célibataire	213	244	457			
divorcé(e)	168	87	255			
veuf/ve	22	1	23			
pacsé(e)	9	5	14			
inconnue	48	28	76			

Tableau 56 : Evolution de nombre de prestations de l'Office social par type de prestation entre 2019 et 2021 (Office social de la VdE)

Type de prestation de	Nombre total de prestations			
l'office social	2019		2021	
Conseils – Informations – Orientation	3 479	7	5 657	
Aide financière	2 111	7	2 559	
Démarches	1 877	K	1 525	
Aide matérielle	658	7	874	
Soutien	333	*	331	
Total	8 458	71	10 946	



7.8 Hébergement d'urgence Abrisud

Encart méthodologique

Les données utilisées pour produire ces indicateurs proviennent directement du Foyer de Nuit Abrisud. Elles se réfèrent à l'année 2021 et ont été mises à disposition sous forme agrégée. Le rapport d'activité de 2021⁹ a également servi de source d'informations sur les différentes structures existantes et la situation des bénéficiaires. Les informations sont de source déclarative et non administrative.

Le Foyer de Nuit Abrisud est un hébergement d'urgence pour des personnes sans-abris ou menacées de sans-abrisme, et qui se trouvent dans une situation de détresse. A côté de la satisfaction des besoins primaires (alimentation, sommeil, hygiène), les travailleurs socio-éducatifs du foyer accompagnent les bénéficiaires qui le souhaitent dans leur parcours de réinsertion sociale en développant avec eux des projets individuels et centrés sur les besoins des bénéficiaires. Une autre mission importante est la mise à disposition aux bénéficiaires d'une adresse légale au Luxembourg, sans laquelle ils ne pourraient pas s'inscrire à l'ADEM, ni percevoir le REVIS ou ouvrir un compte en banque. L'équipe du foyer est composée d'un responsable et de 7 agents socio-éducatifs, selon le rapport d'activité de 2021.

Au cours de l'année 2021, 89 personnes différentes ont bénéficié de l'hébergement d'urgence, ce qui est un chiffre nettement inférieur à 2019 avec 129 personnes. Par contre, les chiffres étaient encore plus bas en 2020, ce qui est certainement lié à la pandémie de Covid-19. En effet, entre mars 2020 et août 2021, il n'était pas possible de faire en urgence appel au foyer de nuit, suite à des contraintes sanitaires. Cependant, les bénéficiaires ont fait appel, en moyenne, plus souvent à la structure en 2021 qu'en 2019 : 58 nuitées par bénéficiaire (5 170 au total) en 2021 contre 48 nuitées par bénéficiaire en 2019.

On observe que le nombre d'hommes a fortement chuté, tandis que le nombre de femmes est resté stable. 50 personnes ayant bénéficié du foyer sont âgées entre 41 et 60 ans. Selon le rapport d'activité, la situation des jeunes de moins de 25 ans est souvent la plus problématique, car ils se trouvent souvent en rupture familiale et ont des difficultés à trouver un emploi, qui leur est nécessaire pour avoir une certaine autonomie financière pour, par exemple, payer un loyer.

La pandémie semble également avoir eu un impact sur la structure des nationalités et des provenances des bénéficiaires. En 2021, il y a eu beaucoup moins de bénéficiaires à nationalité hors UE et provenant d'un autre pays que le Luxembourg. L'affluence depuis d'autres communes de la région sud, et de la Ville de Luxembourg, reste cependant importante.

En général, au cours des dernières années, la population est devenue de plus en plus hétérogène (plus de femmes, plus de jeunes, de demandeurs d'asile, de personnes présentant des maladies psychiques, ...). Les besoins et attentes de cette population sont donc très divers.

L'Abrisud a également hébergé très temporairement sept personnes sans droits sociaux. Généralement, le Foyer de Nuit n'a pas le droit d'héberger ces personnes pendant plus d'une nuit ou d'un weekend. Ainsi, il est important à noter que l'Abrisud constitue certes un service essentiel pour

⁹ Lanners Maureen, Martins Bruno, Flor Wendy, s.d., *Rapport d'activité 2021. Foyer de Nuit Abrisud. Maison Michels. Service Streetwork*, Ville d'Esch-sur-Alzette. Téléchargeable sur : https://administration.esch.lu/abrisud/

recourir aux besoins primaires de personnes en détresse, mais n'a pas les moyens d'aider une partie de la population qui n'a pas de statut légal.

Au final, on observe que les services offerts par l'Abrisud rencontrent un certain succès. En 2021, huit personnes suivies ont pu trouver un logement à plus long terme grâce à l'accompagnement des travailleurs sociaux. S'ils le souhaitent, les bénéficiaires peuvent également profiter d'un suivi post-hébergement / suivi Housing First, pendant lequel ils sont accompagnés une fois trouvé un logement afin de pérenniser cette situation bien plus stable.

Tableau 57 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud et du nombre de nuitées par sexe entre 2019 et 2021 (Abrisud)

	Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud					Nombre o	le nuitées
	2019				2021	2019	2021
	Total	Part relative (%)	Total		Part relative (%)	Total	Total
Femmes	23	17,8	æ	23	25,8	1 231	945
Hommes	106	82,2	K	66	74,2	4 921	4 225
Total	129	100,0	K	89	100,0	6 152	5 170

Tableau 58 : Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par âge et par sexe en 2021 (Abrisud)

Classa d'âga	Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud (20					
Classe d'âge	Femmes	Hommes	Total			
18 - 25 ans	6	6	12			
26 - 30 ans	0	8	8			
31 - 40 ans	3	14	17			
41 - 50 ans	8	22	30			
51 - 60 ans	6	14	20			
61 ans et plus	0	2	2			

Tableau 59 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par nationalité entre 2019 et 2021 (Abrisud)

	Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud						
Nationalité		Total		Part relative (%)			
	2019 2021			2019	2021		
luxembourgeoise	57	K	36	44,2	40,4		
pays frontaliers	16	Z	9	12,4	10,1		
portugaise	13	7	22	10,1	24,7		
autres UE	18	a	18	14,0	20,2		
autres hors UE	25	K	4	19,4	4,5		

Tableau 60 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par provenance entre 2019 et 2021 (Abrisud)

Provenance	Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud				
Trovenance	2019	2021			
Esch-sur-Alzette	35	32			
Ville de Luxembourg	28	22			
Région Sud	26	11			
autre commune du Luxembourg	22	18			
autre pays	18	6			

7.9 Service Streetwork

Encart méthodologique

Les données relatives aux activités du Service Streetwork de la Ville d'Esch-sur-Alzette proviennent exclusivement du Rapport d'activité de l'année 2021 sur le Foyer de Nuit Abrisud, la Maison Michels et le Service Streetwork, qui est accessible en ligne¹⁰.

Le Service Streetwork a été lancé en 2019 par la Ville d'Esch-sur-Alzette suite au constat que le Foyer de Nuit Abrisud n'arrivait pas à atteindre l'ensemble des personnes sans-abri vivant sur le territoire de la ville. Il s'agit d'un service social de rue qui va directement à la rencontre des personnes marginalisées nécessitant des aides et qui se trouvent dans l'espace public tels que sans-abris, toxicomanes, malades psychiques, personnes sans droits sociaux, personnes immigrantes, réfugiées, prostituées, délinquantes. Sa mission est de repérer et de prendre contact avec ces personnes et de leur offrir une aide sociale, qui peut prendre la forme d'un échange informel, d'une discussion mais aussi de la distribution de jetons pour prendre un repas chaud au restaurant social de la Stëmm vun der Strooss, d'une couverture, ou encore d'une orientation et d'un accompagnement dans les démarches afin d'améliorer leur situation.

Au cours de l'année 2021, 335 personnes différentes, dont 66 femmes, ont ainsi été rencontrées. Parmi celles-là, 135 ont formulé une demande auprès du service. 68,1% des demandeurs d'aide ont entre 31 et 50 ans. Cinq personnes (3,7% des demandeurs) ont moins de 26 ans et ne sont pas encore éligibles à recevoir le REVIS (à part ceux ayant 25 ans), ce qui les met dans une situation particulièrement problématique. La population qui a demandé de l'aide est très majoritairement étrangère (77,8%) ; la part de Luxembourgeois est bien moins élevée qu'au Foyer de Nuit Abrisud où 40,4% des utilisateurs sont des Luxembourgeois. Cette divergence peut résulter du fait que, de manière générale, les étrangers connaissent peut-être moins souvent des structures d'hébergement existantes, mais aussi qu'ils sont probablement plus souvent en manque de droits sociaux ayant comme conséquence qu'ils n'ont pas accès au Foyer de Nuit. Ainsi 43 personnes, correspondant à 31,9% des personnes ayant formulé une demande au service, n'ont pas de droits sociaux. Cette population de sans-papiers est donc relativement importante et particulièrement vulnérable, puisqu'elle n'a pas les moyens de trouver de l'aide auprès des institutions de la Ville, comme l'Office social ou le Foyer de Nuit Abrisud. Parmi les 135 personnes demandant une aide au Service Streetwork, 19 sont sans logement (et dorment dans la rue, une tente, une maison abandonnée ou une voiture) et 10 sont logées de façon précaire auprès d'amis ou de la famille. Ceci montre gu'une partie des personnes sans abri n'a soit pas fait de demande auprès de l'Abrisud ou d'une autre institution d'hébergement, soit que la structure ne peut pas accueillir le demandeur, par exemple pour les raisons de manque de place ou de manque de droits sociaux du demandeur.

Le profil des personnes rencontrées dans la rue peut être très divers et une personne peut être exposée à plusieurs problèmes à la fois. Le rapport d'activité indique ainsi que parmi les 135 personnes qui ont formulé une demande au service Streetwork, le problème le plus important est le problème financier, subi par 71% des demandeurs. Presque la moitié (45%) se trouve dans une situation administrative irrégulière et n'a donc soit pas de papiers, soit des problèmes de domiciliation et 22% des personnes

¹⁰ Lanners Maureen, Martins Bruno, Flor Wendy, s.d., Rapport d'activité 2021. Foyer de Nuit Abrisud. Maison Michels. Service Streetwork, Ville d'Esch-sur-Alzette. Téléchargeable sur : https://administration.esch.lu/abrisud/

affirment subir une situation de logement précaire. D'autres types de problèmes dont souffrent les gens rencontrés sont l'alcoolisme (25% des demandeurs), la toxicomanie (24%), les problèmes psychiatriques (11%), la dépendance aux médicaments (8%) et d'addiction aux jeux (2%). Certaines personnes reconnaissent que leur réseau social s'est effondré et ils sont à 7% de souffrir de l'isolement.

Sur les 335 différentes personnes rencontrées (donc 135 personnes avec demande et 200 sans demande), le Service Streetwork a réalisé un total de 3 942 contacts au cours de l'année 2021. Ces contacts ont eu lieu soit dans la rue (1 601 contacts), dans les locaux du service (2 314 contacts) ou par téléphone (27 contacts) et ont été de l'ordre de grandeur de smalltalk (2 696 contacts), de discussions de plus longue durée (949 contacts) ou de suivi social (297 contacts). Pour les 135 personnes avec demande, le Service Streetwork a finalement réalisé 419 démarches sociales, dont une grande partie a pris la forme d'orientation (123) ou des demandes d'informations (78) mais aussi en matière de logement (voir Figure 13). A côté du travail social réalisé, le service a également satisfait les premiers besoins avec un total de plus de 3 500 jetons distribués pour des repas, plus de 1 000 produits alimentaires proposés ainsi que 59 sacs de couchage et 32 couvertures distribués.

Le Service Streetwork est essentiel pour soutenir les personnes les plus vulnérables vivant sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette. Il est tout à fait complémentaire à d'autres structures sociales, en cherchant un contact direct avec les personnes en détresse vivant dans l'espace public. En même temps, il a la plus-value par rapport à d'autres structures, qu'il donne du support aux personnes qui n'ont pas le droit de recourir à l'Office social ou à l'hébergement d'urgence, faute de statut légal.

Tableau 61 : Personnes rencontrées par le Service Streetwork et personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork par sexe en 2021 (Abrisud)

	Nombre de personnes rencontrées par le Service Streetwork (2021)		Nombre de personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork (2021)	
	Total	Part relative (%)	Total	Part relative (%)
Femmes	66	19,7	19	14,1
Hommes	269	80,3	116	85,9
Total	335	100,0	135	100,0

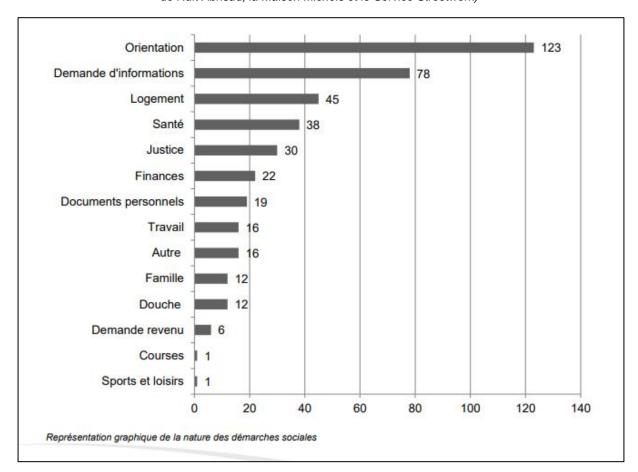
Tableau 62 : Personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork par âge en 2021 (Abrisud)

Classe d'âge	Nombre de personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork (2021)			
	Total	Part relative (%)		
18 - 25 ans	5	3,7		
26 - 30 ans	13	9,6		
31 - 40 ans	43	31,9		
41 - 50 ans	49	36,3		
51 - 60 ans	22	16,3		
61 ans et plus	3	2,2		

Tableau 63 : Personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork par nationalité en 2021 (Abrisud)

Nationalité	Nombre de personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork (2021)		
	Total	Part relative (%)	
luxembourgeoise	30	22,2	
autre	105	77,8	

Figure 13 : Démarches sociales réalisées par le Service Streetwork en 2021 (Rapport d'activité 2021 sur le Foyer de Nuit Abrisud, la Maison Michels et le Service Streetwork)





8. Seniors et besoins spécifiques

Le vieillissement anticipé de la population communale, qui suit les dynamiques observables partout en Europe occidentale, génère au quotidien des questions importantes en matière de logement, d'accessibilité, de suivi médical, de précarité socio-économique, ou encore d'isolement social. La Ville d'Esch-sur-Alzette a fait de nombreux efforts pour accroître son offre ciblée sur les personnes âgées, avec notamment le bureau d'information Besoins Spécifiques & Seniors – Escher BiBSS en 2019, où les personnes concernées et leurs proches peuvent ou par téléphone ou en personne venir s'informer, être accompagnées dans leurs démarches ou orientées vers des services spécialisés en fonction de leurs besoins et demandes. De plus la page Facebook « Escher BiBSS » installée en juin 2018 constitue une vitrine virtuelle pour présenter les projets en cours, les associations s'adressant aux seniors et aux personnes à besoins spécifiques ainsi que les sujets d'actualité intéressants pour ce même public.

Le Escher BiBSS s'occupe également de toutes les personnes qui, indépendamment de leur âge, peuvent avoir besoin d'assistance ou d'aide en raison d'un handicap ou d'une invalidité. Dans ce chapitre, la situation de toutes ces personnes est précisée par classes d'âge, sexe, nationalité et, si les données le permettent, par quartier, mais toujours dans le respect du Règlement général sur la protection des données individuelles, qui induit ici une dégradation de la finesse de la restitution compte tenu des faibles effectifs de population.

8.1 Pension d'invalidité

Encart méthodologique

Les données de la pension d'invalidité proviennent de la Caisse nationale d'assurance pension et sont rattachées au fichier de l'IGSS sur les assurés sociaux. Elles se rapportent à la situation de janvier 2022. Des regroupements de l'information à l'échelle de plusieurs quartiers ont ponctuellement été réalisés afin de garantir une protection des données individuelles.

L'invalidité, telle que définie par la Caisse nationale d'assurance pension, concerne les personnes qui ne peuvent plus exercer leur profession du fait d'une maladie prolongée, d'infirmité ou d'une usure professionnelle. Entre janvier 2019 et janvier 2022, le nombre de bénéficiaires d'une pension d'invalidité est resté quasiment stable (884 individus), avec toutefois une très légère baisse de 16 individus, soit - 1,8%. En moyenne, 2,4% de la population eschoise reçoivent une pension d'invalidité.

On n'observe pas de différence majeure par rapport à la situation qui prévalait il y a trois ans. Les hommes demeurent surreprésentés parmi les bénéficiaires (53,4%, contre 55,7% il y a trois ans), et la part des bénéficiaires croît toujours de manière très importante avec l'âge. On note toutefois que la part des personnes âgées de 50 à 54 ans qui est bénéficiaire a légèrement augmenté (+0,5% points de pourcentage), alors qu'elle a baissé dans toutes les autres classes d'âge.

Les personnes de nationalité portugaise restent les plus affectées par l'invalidité en valeurs relatives, avec 3,7%, suivies des Luxembourgeois (2,4%), même si ces deux groupes de nationalité comptent exactement le même nombre absolu de bénéficiaires (382). Le nombre de Luxembourgeois a augmenté de manière assez importante (+21), tandis que le nombre de Portugais a baissé (-11). Le nombre de bénéficiaires provenant des autres pays, que ce soit au sein de l'Union européenne ou hors de l'UE, a baissé de manière importante, passant de 114 à 90.

La répartition géographique montre une forte présence relative de personnes ayant le statut d'invalidité dans les quartiers de Neiduerf et Uecht (2,9%), suivis de Lankelz (2,8%). A l'inverse, les quartiers regroupés de Universitéit, Belval et Raemerich comptent proportionnellement moins de la moitié des personnes affectées.

Tableau 64 : Bénéficiaires de la pension d'invalidité par sexe en 2022 (IGSS)

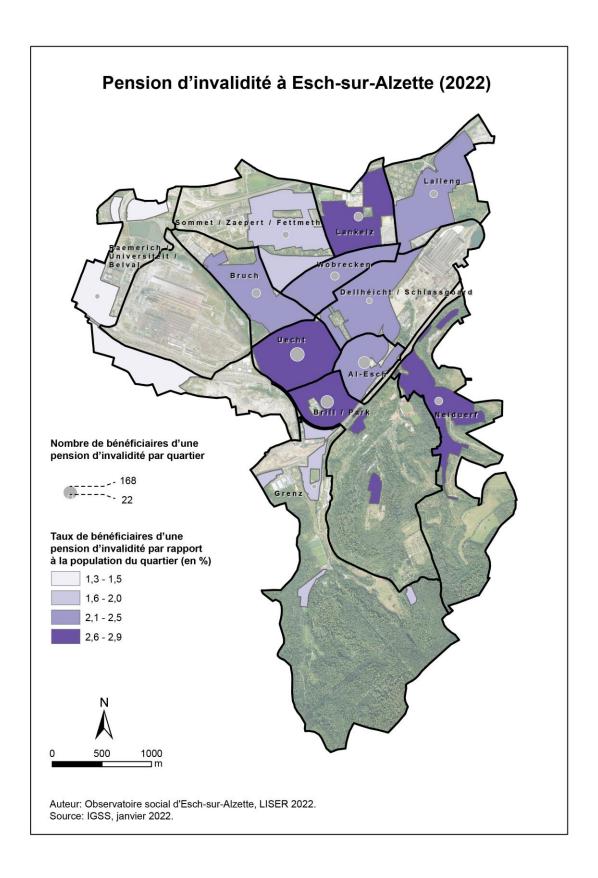
Sexe	Bénéficiaires de la pension d'invalidité (2022)			
	Nombre total	Part relative (%)		
Femmes	412 46,6			
Hommes	472 53,4			
Total	884 100,0			

Tableau 65 : Bénéficiaires de la pension d'invalidité par âge en 2022 (IGSS)

Classe d'âge	Bénéficiaires de la pension d'invalidité (2022)		
Classe u age	Nombre total	Part de la population totale (%)	
moins de 45 ans	44	0,3	
45-49 ans	52	2,1	
50-54 ans	128	4,9	
55-59 ans	269	10,7	
60-64 ans	391	19,0	

Tableau 66 : Bénéficiaires de la pension d'invalidité par nationalité en 2022 (IGSS)

Nationalité	Bénéficiaires de la pension d'invalidité (2022)			
Nationalite	Nombre total	Part de la population totale (%)		
luxembourgeoise	382	2,4		
portugaise	382	3,7		
française	30	1,5		
autre UE-28	50	1,5		
autre	40	0,8		



8.2 Personnes en situation de handicap grave

Encart méthodologique

Cet indicateur, qui se base sur des données de l'IGSS de janvier 2022, comptabilise l'ensemble des individus qui reçoivent, de la part du Fond national de solidarité (FNS), un « revenu pour personnes gravement handicapées » ou une « allocation spéciale pour personnes gravement handicapées ». Cette dernière n'est plus nouvellement attribuée depuis 1999 mais peut continuer à être allouée sous certaines conditions à ceux qui en bénéficiaient déjà avant. Le revenu pour personnes gravement handicapées est attribué aux personnes qui ont une déficience physique, mentale, sensorielle ou psychique les empêchant d'exercer un emploi ordinaire ou un emploi en milieu protégé¹.

Entre 2019 et 2022, le nombre de personnes atteintes d'un handicap grave et percevant, de ce fait, le revenu prévu par le FNS (ou plus rarement l'allocation pour personnes gravement handicapées) a augmenté de 8 personnes, pour se porter à 376 individus. Les hommes étaient légèrement plus nombreux que les femmes (53,5%). Cela correspond à 12% de l'ensemble des bénéficiaires de cette allocation au sein du pays², ce qui est donc important, compte tenu du poids de la commune dans le total du pays (5,6%). Ces chiffres élevés s'expliquent en partie par la présence de structures sur le territoire d'Esch, à l'image du Centre *Nossbierg* de l'Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés (APEMH), du *Foyer Lankhelzerweiher* de la Fondation Kräizbierg, ou de la présence de la *Résidence Al-Esch* de la Fondation Sclérose en Plaques Luxembourg.

Le centre *Nossbierg* se situe à Neiduerf et compte 91 lits fixes (auxquels se rajoutent encore des 10 places temporaires)³, ce qui explique que ce quartier soit celui qui compte largement le plus de personnes en situation de handicap grave parmi ses résidents, avec 3,6% du total (il est également le quartier comptant le plus de personnes en situation de handicap grave en valeur absolue avec 68 personnes). Par ailleurs, les quartiers Brill et Al-Esch comptent légèrement plus de personnes gravement handicapées, en proportion de leur population totale, que les autres quartiers de la commune. En nombre absolu, le quartier Al-Esch est avec 65 personnes presque équivalent au Neiduerf, ce qui est entre autres en relation avec différents types de structures de soins présentes dans le quartier. Ainsi l'APEMH gère un logement avec 8 lits fixes dans le quartier et la Fondation Sclérose en Plaques gère la *Résidence Al-Esch* comptant 16 appartements accueillant des personnes atteintes de la sclérose en plaques⁴.

On observe que le nombre de personnes gravement handicapées dans la population augmente avec l'âge. Toutefois, et compte tenu du fait qu'il existe des structures spécifiques pour l'accueil des personnes gravement handicapées qui ont un rayon d'attraction dépassant largement les limites communales, il peut être trompeur de vouloir en tirer des conséquences hâtives. En termes de nationalité, on n'observe pas de surreprésentation ou de sous-représentation relative statistiquement

¹ Fonds national de solidarité, s.d., Revenu pour personnes gravement handicapées. Consulté sur : https://www.fns.lu/prestations/revenu-pour-personnes-gravement-handicapees-rpgh/

² Fonds national de solidarité, 2023, Rapport d'activité. Exercice 2022. Téléchargeable sur : https://www.fns.lu/rapports-dactivite/

³ APEMH, s.d., *Rapport d'activités 2021. Hébergement, accueil du jour, services support.* Téléchargeable sur : https://www.apemh.lu/publications/

⁴ Multiple Sclérose Luxembourg. Consulté sur : https://www.msweb.lu/wp/?page_id=23

fiable, compte tenu du faible nombre de personnes gravement handicapées bénéficiant du revenu versé par le FNS.

Précisons que les personnes en situation de handicap grave, donc ceux qui en raison de leurs capacités de travail réduites ne peuvent ni travailler sur le marché de travail ordinaire ni en atelier protégé, ne sont pas à confondre avec les personnes ayant un handicap au sens plus large du terme. Ces dernières ont certes une déficience physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, mais dans un état plus restreint que les personnes en situation de handicap grave. Selon des estimations d'info-handicap ils compteraient pour environ 15% de la population totale du pays⁵.

Les personnes en situation de handicap grave sont particulièrement vulnérables, vu qu'elles sont exclues du marché de travail du fait de leur situation physique, mentale ou psychique et elles présentent un risque de pauvreté important. En effet, en janvier 2022, elles avaient en moyenne un revenu légèrement inférieur à 1 900 euros. En même temps, elles sont vulnérables à cumuler d'autres problèmes sociaux. Certaines personnes vivent en institution, comme le montre la part élevée au quartier Neiduerf, mais d'autres personnes vivent chez eux. Suite à leur situation, ces derniers ont sans doute besoin d'un support externe, fourni par des proches ou par des services de support.

Tableau 67 : Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave par sexe en 2022 (IGSS)

Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave (20 Sexe						
Jeke	Nombre total Part relative (%) Part de la population totale (%)					
Femmes	175	46,5	1,0			
Hommes	201	53,5	1,1			
Total	376	100,0	1,0			

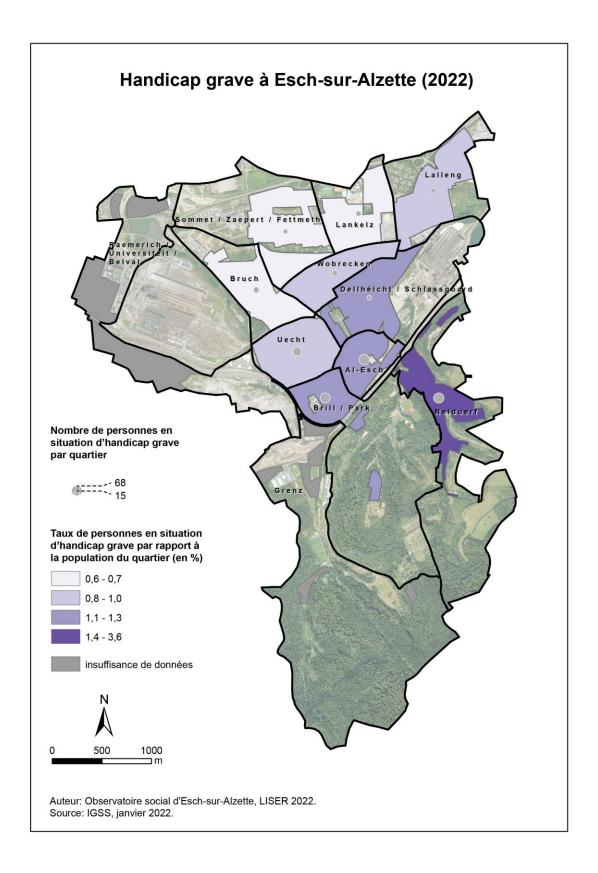
Tableau 68 : Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave par âge en 2022 (IGSS)

Classe d'âge	Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave (2022)			
Classe u age	Nombre total	Part de la population totale (%)		
moins de 45 ans	109	0,5		
45-49 ans	44	1,8		
50-54 ans	51	1,9		
55-59 ans	71	2,8		
60-64 ans	58	2,8		
65 ans et plus	43	0,8		

Tableau 69 : Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave par nationalité en 2022 (IGSS)

Nationalité	Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave (2022)		
Nationalite	Nombre total	Part de la population totale (%)	
luxembourgeoise	191	1,2	
portugaise	125	1,2	
pays limitrophes	23	0,9	
autre UE-28	20	0,8	
autre	17	0,3	

⁵ Feith Lynn, 2020, « Environ 15% de la population vit avec un handicap », *Paperjam* (7.12.2020). Consulté sur : https://paperjam.lu/article/vivre-avec-handicap-en-periode



8.3 Bénéficiaires de repas sur roues

Encart méthodologique

Les données sur les bénéficiaires inscrits au service repas sur roues proviennent du Service Seniors et Besoins spécifiques de la Ville d'Esch-sur-Alzette et se réfèrent aux repas produits par SERVIOR au CIPA *Op der Léier* et qui sont livrés par la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles datent d'août 2022 et ont été traitées selon les principes du Règlement général sur la protection des données. A côté des repas produits par SERVIOR et distribués par la Ville d'Esch-sur-Alzette (depuis le 1er août 2019) existent encore trois autres prestataires qui livrent des repas sur roues. Il s'agit de Sodexo Résidence Parc Laval qui livre des repas chauds, ainsi que les deux services de soins à domicile Camille et Verbandskëscht qui livrent tous les deux des repas froids à réchauffer. Les chiffres de ces trois prestataires ne sont cependant pas inclus dans ceux qui sont livrés par la Ville d'Esch-sur-Alzette.

En 2022, 206 personnes profitent du service repas sur roues qui sont produits par livrés par la Ville d'Esch-sur-Alzette. Les repas sont livrés froids et sont à réchauffer par les personnes bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires de repas sur roues a augmenté de manière très importante entre 2020 et 2022, avec plus 40%, soit 50 nouveaux bénéficiaires. Au niveau national, on note également une hausse des demandes de repas sur roues. Ainsi, SERVIOR indique sur son site internet qu'en 2021, ils ont compté 32 communes partenaires et qu'en 2023 ce nombre a doublé avec 61 communes qui profitent du service. Cette hausse est en partie due au maintien à domicile prolongé des personnes âgées, c'est-à-dire l'admission en structure d'hébergement de type CIPA (Centre d'Intégration pour Personnes Âgées) ou de Maisons de soins se fait de plus en plus tardivement.

La répartition spatiale des bénéficiaires de repas sur roues au sein de la Ville d'Esch-sur-Alzette est corrélée à la concentration, par quartiers, de personnes âgées, et plus particulièrement de celles vivant seules. Toutefois, on note des disparités, les bénéficiaires habitant Uecht étant largement sous-représentés (proportionnellement à la population de personnes âgées du quartier) par rapport à ceux habitant à Lankelz ou Dellhéicht.

⁶ SERVIOR, consulté sur : https://www.servior.lu/repas-sur-roues/communes-partenaires/ et sur : https://www.servior.lu/servior-leader-au-luxembourg/chiffres-cles/

Tableau 70 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service repas sur roues par quartier de résidence entre 2020 et 2022 (VdE)

Quartier	Nombre de bénéficiaires du service repas sur roues		
	2020		2022
Al-Esch	16	7	25
Belval	*		*
Brill	5	7	11
Bruch	6	7	13
Dellhéicht	18	7	26
Fettmeth	9	ĸ	7
Grenz	8	7	14
Lalleng	9	7	16
Lankelz	26	7	31
Neiduerf	8	æ	8
Park	*		*
Raemerich	*	*	
Uecht	24	7	28
Universitéit	*		*
Wobrécken	18	≈	18
Zaepert	*		*

Esch-sur-Alzette	147	7	206
------------------	-----	---	-----

Les femmes comptent pour 60% du total des bénéficiaires de repas sur roues. Comparativement au poids des femmes dans le total des personnes âgées de plus de 75 ans dans le pays, qui est également de 60%, cela montre que, finalement, le recours aux repas sur roues est le même parmi la population âgée, indépendamment du sexe.

Il faut également noter que les Luxembourgeois restent, et de très loin, les premiers bénéficiaires de ce service, puisqu'ils comptent pour 80% du total d'entre eux.

Tableau 71 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service repas sur roues par nationalité entre 2020 et 2022 (VdE)

Nationalité	Nombre de bénéficiaires du service repas sur roues			
	2020	2022		
luxembourgeoise	119	7	165	
française	9	7	13	
portugaise	9	7	11	
italienne	5	۲	7	
autre	5	7	10	

Plusieurs éléments ont été avancés par la responsable du service Seniors et besoins spécifiques (SBS) pour expliquer la surreprésentation relative des personnes de nationalité luxembourgeoise parmi les bénéficiaires de repas sur roues.

Tout d'abord, le plus grand recours à l'entraide familiale au sein des populations immigrées serait un élément explicatif important de ce décalage, alors que bon nombre de personnes âgées luxembourgeoises seraient gênées de solliciter de l'aide auprès de leurs enfants ou petits-enfants, et préfèrent se débrouiller seuls le plus longtemps possible. C'est notamment lors de la phase de confinement lié à la lutte contre la propagation du Covid-19 que l'importance de ces liens de solidarité intrafamiliaux et intracommunautaires s'est révélée clairement.

Par ailleurs, il est possible également que le recours au service de repas sur roues soit également lié aux types de plats proposés, qui sont plutôt basés sur la cuisine luxembourgeoise ou française, par exemple, et qui propose rarement des menus portugais. En revanche, il faut savoir que des restaurants portugais proposent des menus à emporter, ce qui constitue une offre privée alternative répondant à certaines demandes.

Le service SBS déploie d'importants efforts de communication pour faire connaître l'existence des services proposés dans la commune. Le mode de communication qui fonctionne le mieux pour attirer de nouveaux usagers est clairement le bouche à oreille, d'où le fait que le service SBS soit présent et collabore avec la commission du troisième âge lors de l'organisation d'évènements comme le marché hebdomadaire, le Familljendag, la fête culinaire interculturelle, ou autres. Un événement phare sont les fêtes seniors organisés à la fin de l'année qui offrent une occasion parfaite de rencontrer les résidents de 60 ans et plus par quartier et permettent un échange sur les besoins et offres existantes. Des campagnes d'affichage sont également menées dans des lieux fréquentés par les seniors, comme les épiceries, cafés, restaurants proposant des cuisines d'autres pays, etc. Les communications écrites sont souvent en français, allemand et luxembourgeois, mais certaines sont également publiées en portugais et en italien, comme par exemple des flyers ou des publications sur la page Facebook du Escher BiBSS.

8.4 Bénéficiaires du service de téléalarme

Encart méthodologique

Les données sur les bénéficiaires inscrits au service de téléalarme proviennent du Service Seniors et Besoins spécifiques de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles datent d'août 2022 et ont été traitées selon les principes du Règlement général sur la protection des données.

En 2022, 539 personnes ont eu recours au service de téléalarme. La croissance du nombre de bénéficiaires a été de 10,5% entre 2020 et 2022. Dans la mesure où le croisement de données n'est pas possible entre les fichiers pour des raisons de conformité avec la réglementation en vigueur en matière de protection des données, on ne peut établir si cette progression a été particulièrement marquée auprès des seniors, des personnes à besoins spécifiques non seniors, ou des seniors à besoins spécifiques.

Cependant, et dans la mesure où le nombre absolu de personnes résidant à Esch a reculé au cours des deux dernières années, que ce soit dans la tranche des plus de 60 ans (-22 individus) ou des plus de 75 ans (-129), il est probable que le taux de pénétration de ce service au sein de la population âgée ait augmenté.

Une observation du nombre de personnes inscrites au service de téléalarme par quartier montre des sous-représentations relatives (Brill, Uecht, Al-Esch) et des surreprésentations relatives (Dellhéicht, Lankelz) par rapport à la part des personnes âgées dans la population qui sont très similaires à celles observables pour les bénéficiaires inscrits au service de repas sur roues. En fait, les inscriptions pour ces services sont souvent réalisées en même temps, à la suite d'un séjour à l'hôpital ou suite à une demande d'adhésion à l'assurance dépendance. Elle se fait également parfois sur demande du (de la) partenaire, ou des enfants.

Tableau 72 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service téléalarme par quartier de résidence entre 2020 et 2022 (VdE)

Quartier	Nombre de bénéficiaires du service téléalarme		
	2020		2022
Al-Esch	63	٦	66
Belval	*		*
Brill	34	۲	38
Bruch	41	æ	42
Dellhéicht	57	7	50
Fettmeth	16	ĸ	17
Grenz	17	7	20
Lalleng	35	٦	40
Lankelz	54	۲	68
Neiduerf	17	7	25
Park	*		*
Raemerich	6	≈	6
Schlassgoard	*		*
Sommet	*		*
Uecht	81	7	91
Universitéit	*		*
Wobrécken	56	7	64
Zaepert	*		*

Esch-sur-Alzette	188	7	539
Escii-sui-Aizette	400	/'	333

Les femmes restent, comme en 2020, nettement majoritaires parmi les bénéficiaires, avec 78% du total, soit 422 personnes.

Tableau 73 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service téléalarme par nationalité entre 2020 et 2022 (VdE)

Nationalité	Nombre de bénéficiaires du service téléalarme		
	2020	2022	
luxembourgeoise	407	7	452
italienne	34	æ	34
française	15	۲	18
portugaise	15	×	15
allemande	6	7	8
belge	6	ĸ	5
autre	5	ĸ	6
NA			1

Les personnes de nationalité luxembourgeoise sont très largement majoritaires parmi les utilisateurs du service de téléalarme (83% des inscrits), et elles sont surreprésentées par rapport à la part des personnes âgées de nationalité luxembourgeoises au sein de toute la population (en comparaison, les Luxembourgeois ne représentent que 72% des personnes âgées de plus de 75 ans à Esch).

L'importance de l'entraide intrafamiliale au sein des populations d'origine étrangère que le confinement a permis de révéler, voire la cohabitation de ces personnes âgées avec leurs enfants, explique partiellement qu'elles aient moins recours à ce service. Il se peut tout de même que les résidents de nationalité étrangère soient en moyenne moins bien informés sur ces services que les Luxembourgeois.

8.5 Bénéficiaires du service PlusBus

Encart méthodologique

Les données sur les bénéficiaires du service PlusBus proviennent du Service Seniors et Besoins spécifiques de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles datent d'août 2022 et ont été traitées selon les principes du Règlement général sur la protection des données. Les chiffres présentés ici sont ceux du nombre de personnes enregistrées auprès de la Ville pour pouvoir bénéficier du service, et non du nombre de courses ou trajets effectués.

Le Escher PlusBus est un nouveau service de transport à la demande, sur le territoire d'Esch-sur-Alzette, qui est réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes ayant une invalidité définitive ou temporaire, ou encore aux femmes enceintes. Ces personnes peuvent également se faire accompagner par une autre personne majeure. Le prix de la course est de 2 euros, et le carnet de 11 courses est à 20 euros. Le bus fonctionne de porte à porte, ce qui permet de grandement faciliter les déplacements aux personnes mentionnées ci-dessus qui souhaitent par exemple faire leurs courses, se rendre à une visite médicale, ou effectuer toute autre sortie du lundi au samedi au cours de la journée.

On note l'importance relative des personnes inscrites à ce service et qui résident dans les quartiers Dellhéicht et Lankelz, qui comportent effectivement une part importante de personnes âgées. On observe toutefois qu'elles y sont très largement surreprésentées, proportionnellement, par rapport aux autres quartiers. Cette surreprésentation se retrouve d'ailleurs pour d'autres indicateurs relatifs à des services offerts par la Ville d'Esch-sur-Alzette aux seniors et personnes à besoins spécifiques (téléalarme, repas sur roues), car les personnes qui souhaitent s'inscrire à un service ont tendance à s'inscrire également aux autres services disponibles.

Les femmes sont largement majoritaires parmi les utilisateurs de ce service (72,6%), dans des proportions qui sont supérieures à leurs poids relatifs parmi les populations âgées de plus de 60 ans (53%) et de plus de 75 ans (62%).

Tableau 74 : Bénéficiaires du service PlusBus par sexe en 2022 (VdE)

	Bénéficiaires du service PlusBus (2022)		
	Nombre total	Part relative (%)	
Femmes	305	72,6	
Hommes	115	27,4	
Total	420	100,0	

Tableau 75 : Bénéficiaires du service PlusBus par quartier de résidence en 2022 (VdE)

Quartier	Nombre de bénéficiaires du service PlusBus (2022)
Al-Esch	32
Belval	8
Brill	37
Bruch	20
Dellhéicht	82
Fettmeth	15
Grenz	11
Lalleng	35
Lankelz	46
Neiduerf	28
Park	*
Raemerich	5
Schlassgoard	*
Sommet	*
Uecht	53
Universitéit	*
Wobrécken	33
Zaepert	7

Tableau 76 : Bénéficiaires du service PlusBus par nationalité en 2022 (VdE)

Nationalité	Nombre de bénéficiaires du service PlusBus (2022)
luxembourgeoise	356
italienne	13
française	14
portugaise	20
allemande	5
autre	11
NA	1

En ce qui concerne la surreprésentation, relative des personnes de nationalité luxembourgeoise, les mêmes facteurs explicatifs que ceux déjà mentionnés pour les services de repas sur roues et de téléalarme s'appliquent. En contrepartie, l'importance des réseaux d'entraide intrafamiliale et intracommunautaire semble jouer un rôle important pour répondre aux besoins de mobilité des personnes âgées ou dépendantes d'origine étrangère. De plus, les personnes disposant déjà de services offerts par la Ville tendent à utiliser plus facilement ce nouveau service.



9. Tourisme et culture

Au niveau culturel, l'année 2022 a été marqué par l'événement Esch2022 Capitale Européenne de la Culture, qui au-delà d'Esch-sur-Alzette, a aussi impliqué les dix autres communes regroupées dans le Syndicat intercommunal Pro-SUD faisant partie de la région Sud¹, ainsi que les huit communes françaises de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette². Cet événement phare, à cheval sur deux pays, a proposé de promouvoir le développement durable et d'impliquer activement le grand public habitant dans la région et appartenant à l'ensemble des couches sociales.

Vu que certains événements ont eu lieu jusqu'en février 2023, les statistiques définitives sur l'année culturelle, ainsi que le nombre de fréquentations des différents sites, sont encore en cours d'exploitation au moment de l'écriture du présent rapport et vont être publiées par les organisateurs au cours de l'année 2023. Néanmoins, certains premiers résultats se basant sur les perceptions des habitants du pays ainsi que sur celles de la population ayant participé aux manifestations sont présentés dans ce chapitre.

¹ Bettembourg, Differdange, Dudelange, Käerjeng, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem et Schifflange

² Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Ottange, Rédange, Russange, Thil, Villerupt

9.1 Perceptions des impacts d'Esch2022

Encart méthodologique

Les premiers résultats de l'événement Esch2022 se basent sur des informations reçues de la part des organisateurs d'Esch2022. A côté des statistiques que les organisateurs ont collectées eux-mêmes, l'Ilres a lancé trois enquêtes pour le compte d'Esch2022 afin d'analyser premièrement la notoriété, la participation et l'impact des événements auprès de la population du Luxembourg, deuxièmement une étude de satisfaction auprès des visiteurs des manifestations et troisièmement une étude de l'image réalisée auprès des habitants du pays.¹ Comme l'exploitation des résultats de la part des organisateurs d'Esch2022 n'était pas encore achevée au moment de la rédaction du rapport, seuls les premiers résultats ont pu être pris en compte, en se basant essentiellement sur les perceptions des gens.

Au cours de l'année culturelle Esch2022, 160 projets ont été exécutés au sein des 19 communes participantes et ils ont donné lieu à 2 400 événements différents. Plusieurs nouvelles infrastructures culturelles ont été créées dans le cadre d'Esch2022, dont les suivantes sont localisées à Esch-sur-Alzette:

- l'Ariston est un ancien cinéma transformé en deuxième salle du Escher Theater,
- la Konschthal Esch est un espace d'art contemporain,
- le Bridderhaus est un lieu d'expositions, de performances et de conférences et offre également des appartements-ateliers à des artistes,
- le Bâtiment 4 est un tiers-lieu culturel, géré par un Collectif indépendant,
- la Möllerei est un bâtiment de l'ancienne usine sidérurgique de Belval transformé en espace d'exposition,
- le Ferroforum se trouve dans l'ancienne usine de Esch-Schifflange et préserve et promeut le patrimoine culturel, industriel et artisanal en relation avec le fer et l'acier.

L'enquête Ilres montre que parmi ces nouvelles infrastructures, l'Ariston est de loin la plus connue auprès du public, avec 47% des habitants de la région Sud et 30% des habitants du pays qui en ont déjà entendu parler. Cette connaissance proportionnellement importante face aux autres nouvelles infrastructures est peut-être en relation avec le fait que la salle continue à porter le même nom que l'ancien cinéma. En deuxième place arrive la Konschthal avec 24% des habitants de la région Sud et 19% des habitants du pays qui la connaissent de nom. Viennent ensuite en ordre décroissant la Möllerei, le Bâtiment 4, le Ferroforum et en dernier le Bridderhaus avec plus que 17% de la population de la région Sud qui en ont déjà entendu parler et 10% de la population nationale, ce qui reste assez modeste. En contrepartie, certains événements qui ont eu lieu sont davantage connus auprès de la population. Ainsi les Nuits de la Culture, qui continuent à être organisées à Esch, bien au-delà de l'année culturelle, sont connues auprès de 56% de la population nationale et 64% de la population habitant dans la région Sud.

Cette forte connaissance des Nuits de la Culture se reflète également dans le nombre des visiteurs des événements. Ainsi celle qui a été organisée au quartier Brill et sur le site de la Metzeschmelz a attiré

¹ Esch2022 Asbl et Ilres, 2023, L'impact positif de Esch2022 sur le développement culturel, l'image de la région et sur la participation transfrontalière.

autour de 28 000 visiteurs, et se trouve de loin en tête de liste parmi les différentes manifestations organisées sur le territoire de la ville d'Esch comme le montre le Tableau 77, qui reprend les premiers résultats provisoires et non exhaustifs de fréquentation. Les autres Nuits de la Culture ont également attiré entre 8 000 et 9 000 visiteurs. En général, les manifestations de type festival ou de concerts en plein air attirent un public important, comme le montrent les fréquentations des festivités de l'ouverture de Esch2022, mais aussi du festival des Francofolies ou des concerts en plein air. Le site de Belval était surtout fréquenté pour les festivals et concerts, mais aussi les expositions temporaires ayant lieu dans la Möllerei et la Massenoire.

Cette forte fréquentation de Belval montre l'attrait culturel et touristique du site et, au-delà, les résidents du Luxembourg enquêtés ont le sentiment que le site est un atout important pour l'attractivité de la région et la majorité (73%) est en faveur de développer encore davantage les activités culturelles sur ce site.

Concernant la population qui a fréquenté les événements organisés, l'enquête de satisfaction réalisée sur place montre qu'un peu plus de la moitié des visiteurs sont originaires des 19 communes luxembourgeoises ou françaises participantes (57%). En ne tenant en compte que les personnes habitant au Luxembourg, 64% sont originaires de la région Sud. Avec 83%, la très grande majorité des visiteurs est satisfait avec l'événement auquel ils ont assisté et uniquement 5% affirment le contraire.

L'enquête réalisée par l'Ilres permet également de mesurer l'impact socio-culturel ressenti par la population du pays, comme le montre la Figure 14. Parmi les enquêtés, 61% sont d'avis que l'événement d'Esch2022 a permis d'attirer vers la culture des personnes habituellement moins intéressées par les événements culturels. Presque la moitié (49%) pense que l'événement a favorisé l'intégration des résidents étrangers grâce à leur participation à des activités locales. Les gens pensent dans une moindre mesure que l'événement a contribué à améliorer la cohésion sociale (45%) ou à jeter des ponts entre la culture populaire et la culture élitiste (44%).

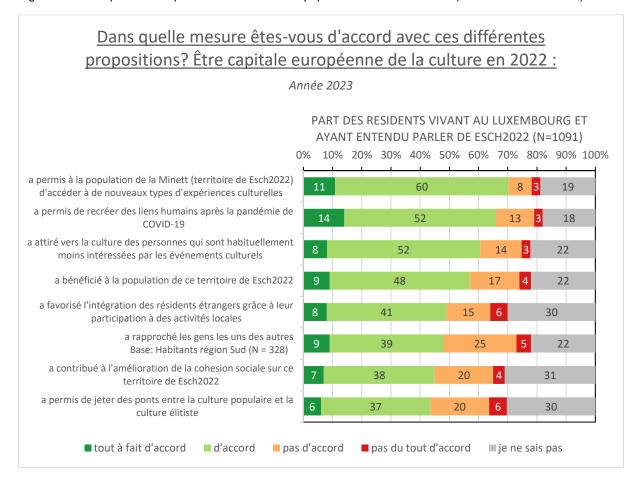
Esch2022 a le mérite d'avoir réussi à sensibiliser une partie de la population à la culture et hypothétiquement également des personnes qui ont moins d'affinités culturelles. L'événement a des répercussions sur les habitudes culturelles futures des participants, dans le sens qu'ils déclarent être plus attentifs à l'offre et de vouloir expérimenter davantage d'activités culturelles diverses. Ainsi 48% des participants ont affirmé que leur participation va avoir un impact sur leurs pratiques culturelles dans le futur. Cet impact est d'autant plus important auprès des jeunes étant donné que 58% de la population des 16-24 ans pensent que grâce à Esch2022 ils vont changer leurs habitudes culturelles et pour la classe d'âge entre 25 et 64 ans, ce pourcentage monte même à 62%.

Tableau 77 : Fréquentation des principales manifestations réalisées sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette au cours de l'année culturelle (Esch2022)²

Manifestation	Lieu	Catégorie	Fréquentation totale
Nuit de la Culture: Métamorphose, Food Market, Reesch [Nuit de la Culture]	Brill, Friches industrielles Esch- Schifflange, etc.	Festival	28 000
REMIX Opening [REMIX Opening]	Esch-Belval	Festival	18 000
Les Francofolies (programmation L) [Les Francofolies Esch/Alzette]	Kufa, Théâtre Esch et Parc Gaalgebierg	Festival	15 250
IMAGINE DRAGONS [Open Air Belval]	Esch-Belval	Concert/Récital	11 032
Nuit de la Culture : Impulsion [Nuit de la Culture]	Ville d'Esch	Festival	9 000
Nuit de la Culture : Contraste [Nuit de la Culture]	Ville d'Esch	Festival	8 400
BLACK EYED PEAS [Open Air Belval]	Esch-Belval	Concert/Récital	8 268
Nuit de la Culture : Sauvage [Nuit de la Culture]	Parc du Clair-Chêne	Festival	8 000
Luxembourg Pride Street Fest [Luxembourg Pride]	Place de l'Hôtel de Ville, Esch-sur-Alzette	Festival	8 000
Earthbound – In Dialogue with Nature (Exposition)	Möllerei Belval	Exposition temporaire	5 678
Respire (Exposition)	Massenoire Belval	Exposition temporaire	5 489
THE KILLERS [Open Air Belval]	Esch-Belval	Concert/Récital	5 483
Hacking Identity – Dancing Diversity (Exposition)	Möllerei Belval	Exposition temporaire	5 425
Remixing Industrial Past (Exposition)	Massenoire Belval	Exposition temporaire	5 384
Nuit de la Culture : Brutalité [Nuit de la Culture]	Esch-Belval	Festival	5 200
Exposition Metalworks – designing & making [Metalworks – designing & making]	Konschthal Esch	Exposition temporaire	4 964
DADJU [HIP HOP SNACKS]	Rockhal	Concert/Récital	4 574
In transfer – A New Condition (Exposition)	Möllerei Belval	Exposition temporaire	4 325
Frontaliers, des vies en stereo (Exposition)	Massenoire Belval	Exposition temporaire	3 819
Exposition Deimantas Narkevicius [Deimantas Narkevicius – Anachronisms]	Konschthal Esch	Exposition temporaire	3 424
Exposition [Centre Formida – créer et connecter]	Centre Formida	Exposition temporaire	3 340
Exposition FRANS MASEREEL - IDÉE DE PAIX IDEE DES FRIEDENS IDEA OF PEACE [QUI CHERCHE LA PAIX]	Musée national de la Résistance	Exposition temporaire	3 071
Open Air MEETS OPL [Open Air Belval]	Esch-Belval	Concert	3 000
Equality march [Luxembourg Pride]	Ville d'Esch	Autre	3 000

 $^{^{\}rm 2}$ Liste non exhaustive au moment de l'exploitation des données.

Figure 14 : Perception de l'impact socio-culturel de la population face à Esch2022 (Esch2022 & Ilres 2023)



9.2 Résidences Airbnb à Esch-sur-Alzette

Encart méthodologique

Les données sur les hébergements Airbnb sont accessibles directement sur le site web de la plateforme. Même si l'adresse exacte des biens n'est pas publiée, il est possible d'estimer le quartier de localisation grâce à une carte montrant le rayon de localisation de chaque bien. Par contre, il peut arriver qu'un bien « change » de quartier d'une année à l'autre et soit rattaché alors au quartier voisin, vu que ce rayon n'est pas parfaitement précis. Le nombre de biens par quartier devrait donc plutôt être considéré comme une estimation. Le relevé a été réalisé en août 2022.

Au cours de l'année 2022, de nombreux touristes et visiteurs ont été attendus sur le territoire d'Eschsur-Alzette et dans ses environs grâce aux événements organisés dans le cadre de la Capitale Européenne de la Culture « Esch2022 ». À côté d'une forte demande pour des hébergements touristiques dits « classiques », on pouvait s'attendre également à voir augmenter le nombre de logements offerts sur la plateforme Airbnb.

Néanmoins, on constate que cette forte croissance n'a pas eu lieu. 53 biens proposés sur Airbnb ont été recensés sur le territoire de la ville, ce qui est légèrement plus qu'il y a deux ans (49). La capacité d'accueil est même moindre, avec seulement 118 personnes maximum contre 133 personnes en 2020. Le quartier Universitéit compte le plus de biens (10), avant Brill (9) et Al-Esch (7). Les biens sont répartis sur un total de 34 hôtes, dont la grande majorité sont des personnes privées. 13 hôtes peuvent être considérés comme « multigestionnaires », c'est-à-dire qu'ils gèrent plus qu'un bien sur la plateforme Airbnb (pas nécessairement localisés à Esch). Quatre d'entre eux sont des gestionnaires professionnels, dont le plus grand est « Arca Properties » qui offre un total de 56 biens sur la plateforme.

De manière générale, et contrairement aux attentes, le marché des logements loués via cette plateforme d'échange reste donc relativement discret à Esch-sur-Alzette. Ces résultats sont plutôt rassurants si on observe que dans de nombreuses autres villes, la multiplication des appartements Airbnb peuvent contribuer à augmenter les pressions sur le marché du logement avec des effets indésirables pour la population locale^{3,4}, mais aussi présenter une concurrence déloyale au secteur de l'hôtellerie. Jusqu'à présent les locations via des plateformes de location à courte durée n'ont pas été régulées, mais en avril 2022, le ministre des Classes moyennes et du Tourisme a présenté une réforme du droit d'établissement qui encadre entre autres les locations de courte durée ^{.5,6,7} Ce projet de loi indique que les locations qui dépassent les trois mois cumulatifs au cours d'une année (à compter à partir de la dernière location), seront considérés comme activité commerciale et auront besoin d'une autorisation

³ Garcia-López M., Jofre-Monseny J., Martínez-Mazza R. & Segú M., 2020, Do short-term rental platforms affect housing markets? Evidence from Airbnb in Barcelona. *Journal of Urban Economics* (119).

⁴ Di Natale S., Lewis R. & Parker R., 2018, Short-term rentals in small cities in Oregon: Impacts and regulations. *Land Use Policy* (79) pp. 407-423.

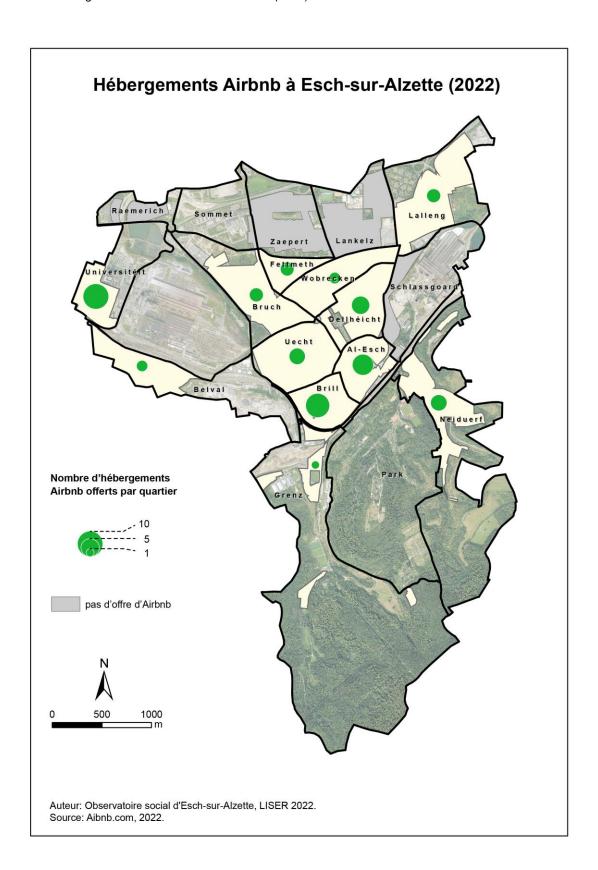
⁵ Ministère de l'Economie, 2022, Le nouveau droit d'établissement, stimulateur de l'esprit d'entreprise. Consulté sur : https://meco.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes_actualites%2Bcommuniques%2B2022%2B04-avril%2B28-droit-etablissement.html

⁶ Zabatta Jeremy, 2022, Location de logements type Airbnb: trois mois et pas plus, *Paperjam* (28.4.2022). Consulté sur: https://paperjam.lu/article/location-temporaire-bientot-re

⁷ Martin Nicolas, 2022, Un seul de trois mois fixé aux locations de type Airbnb, *L'essentiel* (4.4.2022). Consulté sur : https://www.lessentiel.lu/fr/story/un-seuil-de-trois-mois-fixe-aux-locations-de-type-airbnb-733031383086

d'établissement. Une fois la loi en vigueur, elle va probablement avoir des répercussions sur les logements mis en location.

Carte 37 : Hébergements Airbnb à Esch-sur-Alzette (2022)





10. Environnement et santé

La qualité de vie est fortement dépendante de l'environnement. Dans un contexte urbain dense, comme celui d'Esch-sur-Alzette, la préoccupation pour un environnement sain et attractif est particulièrement importante, puisque les résidents sont souvent soumis à des nuisances liées au trafic motorisé.

Ainsi, il est crucial de suivre l'évolution de la pollution atmosphérique à proximité des axes routiers, ainsi que d'observer la santé des résidents, et plus particulièrement des enfants. Les résultats de ce chapitre peuvent servir de base pour étendre des actions visant l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des habitants.

Notons cependant que par rapport au premier rapport, aucune nouvelle donnée sur la situation du bruit journalier ou nocturne n'a été publiée, raison pour laquelle cet indicateur n'est pas représenté dans ce rapport.

10.1 Dioxyde d'azote

Encart méthodologique

Les données sur les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) dans l'air proviennent d'un réseau de mesurage fixe et sont publiées périodiquement en ligne, sur le site de l'Administration de l'Environnement.¹ Deux stations de mesurage permanentes se situent à Esch : à la gare (boulevard J.F. Kennedy) dans un milieu urbain dominé par le trafic routier (« urban trafic ») et à la rue Arthur Useldinger dans un milieu également urbain, mais plus éloigné des grands axes routiers (« urban background »). Les données ci-contre couvrent l'année 2022.

La concentration en dioxyde d'azote NO_2 dans l'air a diminué au cours des dernières années, ce qui est bien visible à quasiment toutes les stations de mesurage fixes du pays. A Esch-sur-Alzette, si la concentration au niveau de la station « urban background » s'élevait encore à 26 μ g/m³ en 2018, elle s'est stabilisée à 18 μ g/m³ depuis 2020. En 2022, le mois de mars était celui où la pollution était la plus présente. La concentration au niveau de la station « urban trafic », près de la gare, est passée endessous de la valeur limite de l'Union européenne (40 μ g/m³). En 2022, elle affichait 36 μ g/m³, contre 47 μ g/m³ en 2018. Le mois de mars est le seul au cours duquel la valeur seuil a été dépassée en 2022, ce qui représente également une importante amélioration ; en 2019, neuf mois sur douze affichaient une concentration critique.

Dans le cadre du programme national de la qualité de l'air, la Ville d'Esch-sur-Alzette était une des 24 communes à participer à la campagne de mesurage du dioxyde d'azote au cours de l'année 2021. A côté des stations fixes, deux stations supplémentaires ont été mises en place à Neiduerf et dans la rue de Luxembourg (Lalleng). Les moyennes annuelles de ces deux stations se situaient entre celles du centre-ville et de la rue Arthur Useldinger : la concentration au niveau de la station Neiduerf s'élevait à 31 µg/m³ et celle de Lalleng à 28 µg/m³ (valeurs corrigées)².

De manière générale, ce sont donc des résultats rassurants qui s'observent partout dans le pays. Il n'est pas un hasard que la baisse significative de la concentration arrivait en même temps que la pandémie de Covid-19 et le confinement au printemps 2020. En avril 2020, la concentration en NO₂ a chuté à 26 μg/m³ à la gare suite à un arrêt de nombreuses activités et une massive baisse des déplacements. Néanmoins, d'autres facteurs peuvent jouer un rôle, car les concentrations de l'année 2019 n'ont plus été atteintes, même après la reprise du trafic automobile. Dans leur rapport sur la campagne de mesurage, l'Administration de l'Environnement avance le maintien du télétravail et des conditions météorologiques favorisant une meilleure dispersion des polluants atmosphériques comme explications de la baisse continue entre 2020 et 2021³. Il faudrait cependant continuer à observer la tendance au cours des années à venir, et éviter que les concentrations repartent à la hausse. À la station « urban trafic », les valeurs étaient déjà légèrement plus élevées en 2022, qu'en 2021.

¹ Les données sur la pollution de l'air sont accessibles en suivant ce lien : https://environnement.public.lu/fr/loft/air/mesures/publications-periodiques.html

² Administration de l'Environnement, 2021, *Campagne de mesurage de dioxyde d'azote (NO₂) dans le cadre du pacte climat. Rapport final 2021*. Téléchargeable sur : https://environnement.public.lu/content/dam/environnement/documents/air/Surveillance-evaluation-air/campagnes-mesure-speciale/no2-communes/rapport-no2-pacteclimat-2021.pdf

³ Ibid.

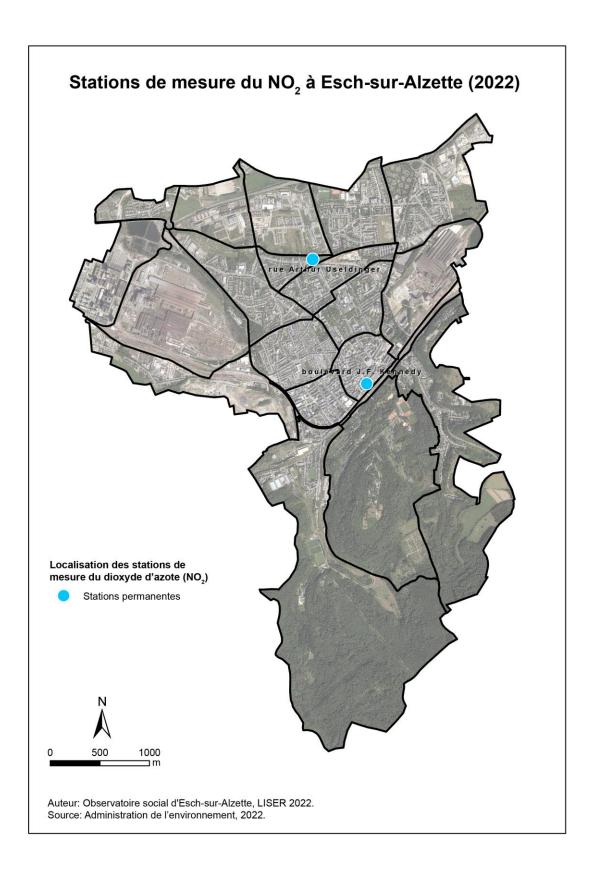


Figure 15: Evolution de la concentration de dioxyde d'azote dans l'air entre 2015 et 2022 (Administration de l'Environnement)

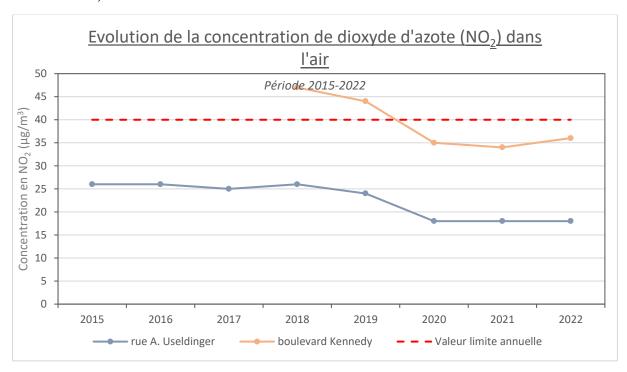


Figure 16 : Evolution de la concentration moyenne de dioxyde d'azote dans l'air à la station de mesurage rue Arthur Useldinger entre 2019 et 2022 ainsi que l'évolution mensuelle en 2022 (Administration de l'Environnement)

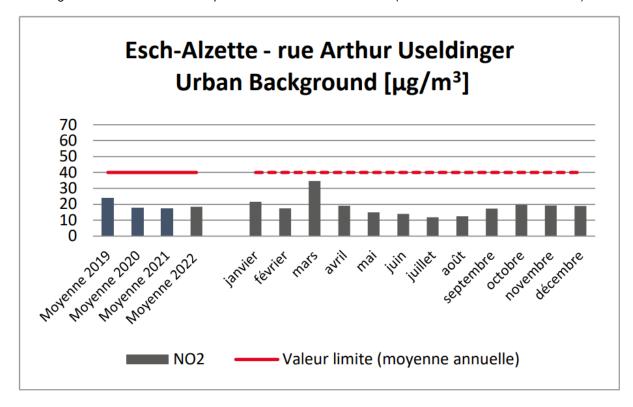
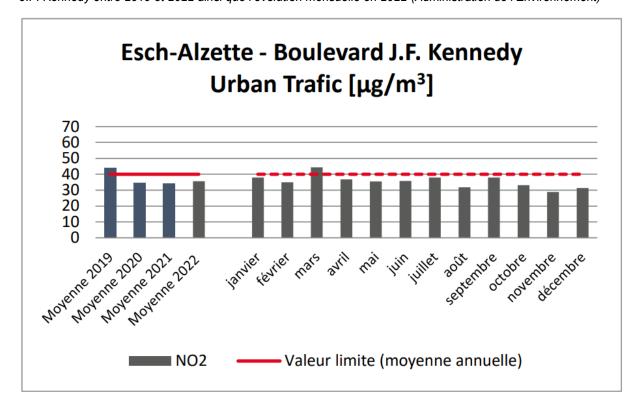


Figure 17 : Evolution de la concentration moyenne de dioxyde d'azote dans l'air à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy entre 2019 et 2022 ainsi que l'évolution mensuelle en 2022 (Administration de l'Environnement)



10.2 Particules fines

Encart méthodologique

Le réseau de mesurage des particules fines sur filtres (PM2.5 et PM10) ne compte plus que deux stations fixes sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette car la station « Atelier TICE » n'existe plus depuis 2020. Les données collectées par les stations « boulevard J.F. Kennedy » (Al-Esch) et « rue Arthur Useldinger » (Fettmeth) sont publiées sur le site web de l'Administration de l'Environnement⁴. La première mesure la concentration des particules fines de dimension inférieure à 10 μ m (PM10) et la seconde mesure la concentration de particules fines de dimension inférieure à 2,5 μ m (PM2.5). Les données couvrent la période de novembre 2021 à octobre 2022.

Depuis 2019, les concentrations en particules fines de moins de 2,5 μ m dans l'air n'ont pas changé. La moyenne reste stable à 7 μ g/m³. La stabilité est également visible à travers les différents mois de l'année, à part le mois de mars, qui présente, comme pour la concentration en dioxyde d'azote, une remarquable exception. En effet, la concentration en particules fines en mars 2022 s'élevait à plus que du double de la concentration moyenne observée sur toute l'année.

Le mois de mars était également, et de loin, le plus pollué en particules fines de moins de 10 μ m. Cependant, la moyenne annuelle est restée stable également pour les PM10, avec une très légère baisse (17 μ g/m³, contre 18 μ g/m³ en 2019).

De manière générale, les valeurs sont restées quasiment inchangées et restent bien en-dessous de la valeur limite imposée par l'Union Européenne, qui s'élève à 20 µg/m³ pour les PM2.5 et à 40 µg/m³ pour les PM10.

⁴ Les données sur la pollution de l'air sont accessibles en suivant ce lien : https://environnement.public.lu/fr/loft/air/mesures/publications-periodiques.html

Figure 18 : Evolution de la concentration moyenne des particules fines (PM 2.5) dans l'air à la station de mesurage rue Arthur Useldinger entre novembre 2021 et octobre 2022 (Administration de l'Environnement)

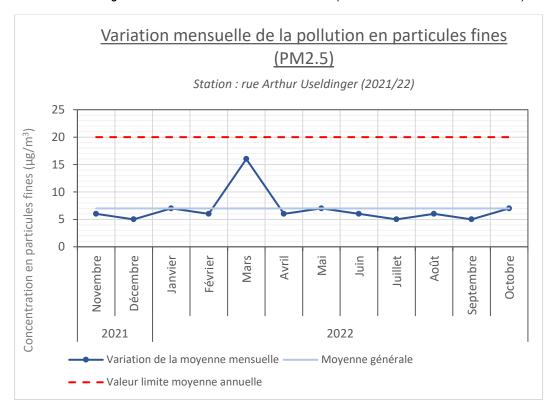
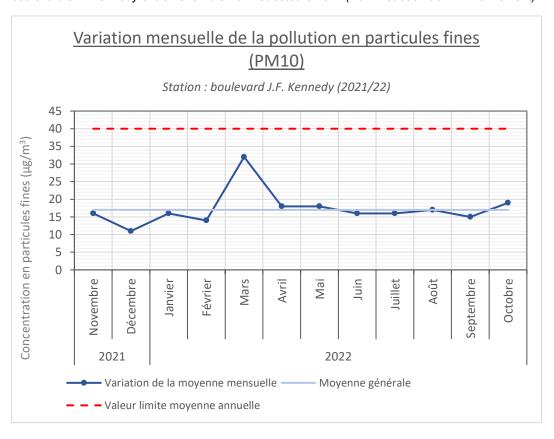


Figure 19 : Evolution de la concentration moyenne des particules fines dans l'air (PM10) à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy entre novembre 2021 et octobre 2022 (Administration de l'Environnement)



10.3 Santé de la population scolaire

Encart méthodologique

Les données relatives à la santé scolaire proviennent des relevés agrégés à l'échelle des communes, produits par les services de médecine scolaires et à destination du service médico-scolaire du Ministère de la Santé. Elles se rapportent à l'année scolaire 2021/22. Notons qu'en raison du retard entraîné par les mesures de lutte contre la propagation du Covid-19, il n'y a pas eu de visite médicale en première année du cycle 1, ce qui explique qu'il n'y ait pas de données relatives à l'état de l'appareil locomoteur pour ce cycle, mais seulement des données sur le poids et l'état de la vaccination. Les données concernant les écoles du Brill et Jean-Jaurès ont pu être obtenues et présentées, alors qu'elles étaient indisponibles lors de la réalisation du précédent rapport. Les données relatives à la santé des élèves sont très sensibles et ont donc été traitées dans le plus strict respect du RGPD.

Le précédent rapport de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette avait déjà mis en exergue l'importance de certains problèmes de santé à Esch-sur-Alzette pour l'année scolaire 2019/20, notamment par rapport aux moyennes nationales. Il avait également permis de mettre en évidence l'ampleur des différences entre écoles.

Malheureusement, le constat que l'on peut dresser, deux années plus tard, ne contredit pas les observations initiales mais tend même à les souligner encore davantage. Les valeurs se sont clairement dégradées.

Tableau 78 : Evolution de la part des élèves des différents cycles scolaires présentant des problèmes de santé par problématique entre 2019/20 et 2021/22 (Ministère de la Santé)

		P	art des é	lèves pré	sentant	des prob	lèmes de	santé (%	5)	
Problématiques	Сус	le 1	Сус	le 2	Сус	le 3	Сус	le 4	То	tal
	19/20	21/22	19/20	21/22	19/20	21/22	19/20	21/22	19/20	21/22
Obésité	6,6	7,4	5,2	7,4	4,3	7,8	3,1	6,7	4,9	7,4
Surcharge pondérale	15,9	13,7	10,4	20,1	12,3	22,3	14,0	22,8	13,2	18,6
Problèmes de l'appareil locomoteur	19,2	NA	21,2	37,1	25,8	52,6	26,8	59,3	23,1	48,7
Vaccinations incomplètes	17,1	16,0	2,4	5,5	2,2	12,2	7,4	15,1	7,5	12,6
Nombre d'élèves examinés	333	673	288	418	325	386	257	312	1 203	1 789

Les valeurs apparaissant en rouge témoignent d'une dégradation de la situation en 2021/22 par rapport à 2019/20 à partir de l'observation des valeurs moyennes obtenues par cycle. A l'inverse, les valeurs apparaissant en vert reflètent une évolution plus positive. La quasi-totalité des indicateurs considérés

présentent ainsi de mauvaises voire très mauvaises orientations, à l'exception toutefois de la surcharge pondérale chez les élèves du premier cycle, ainsi que du taux de vaccination chez les mêmes élèves.

Il est clair que le Covid-19 a certainement contribué à réduire l'activité physique des plus jeunes, et en conséquence a favorisé la prise de poids ainsi que les troubles de l'appareil locomoteur. La part des enfants affectés par une surcharge pondérale a parfois presque doublé notamment pour les élèves du cycle 2. Aux cycles 2 à 4, plus qu'un enfant sur cinq est touché par ce problème.

Ce constat a été observé dans de très nombreux pays avec le confinement et a été largement analysé par une littérature scientifique importante sur ce sujet⁵, même si au niveau national, et cours de l'année scolaire 2021/22, ce taux serait resté relativement stable depuis 2018/19, autour de 5% pour les écoles fondamentales. En revanche, c'est au niveau des écoles secondaires qu'il a augmenté de manière très forte (7 points de pourcentage depuis 2018/2019), pour monter à 12% des 11 000 élèves ayant subi des contrôles de santé obligatoires dans les écoles secondaires⁶.

Les constats diffèrent cependant fortement d'une école à l'autre, et ceci est particulièrement vrai à Esch.

Dans le Tableau 79, les valeurs sont exprimées en valeurs indiciaires par rapport à la moyenne communale, qui est de 100. Une valeur inférieure à 100 est donc synonyme d'un problème moins important dans l'école considérée (une valeur de 50 montre une occurrence deux fois moindre qu'en moyenne communale) alors qu'une valeur supérieure à 100 montre une surreprésentation relative du problème par rapport à la valeur moyenne observée dans la population scolaire de la commune.

Certaines écoles présentent des contextes nettement plus favorables que la moyenne, à l'image de l'école Jean-Jaurès, ou de Bruch (ainsi que les annexes Fliedermais, Mâcon, et Nonnewisen), tandis que les écoles Grand Rue et Brill sont proportionnellement beaucoup plus affectées par certaines problématiques, comme l'obésité, ou bien la surcharge pondérale à l'école Grand Rue et les vaccinations incomplètes à l'école du Brill.

Les données sur les problèmes de santé scolaire sont très corrélées avec des données sur des indices socio-économiques défavorables. Les avis envoyés aux parents à l'issue des examens médicaux effectués en classe permettent d'avertir ces derniers de problèmes qui peuvent être corrigés. Ils constituent ainsi un outil de sensibilisation très important.

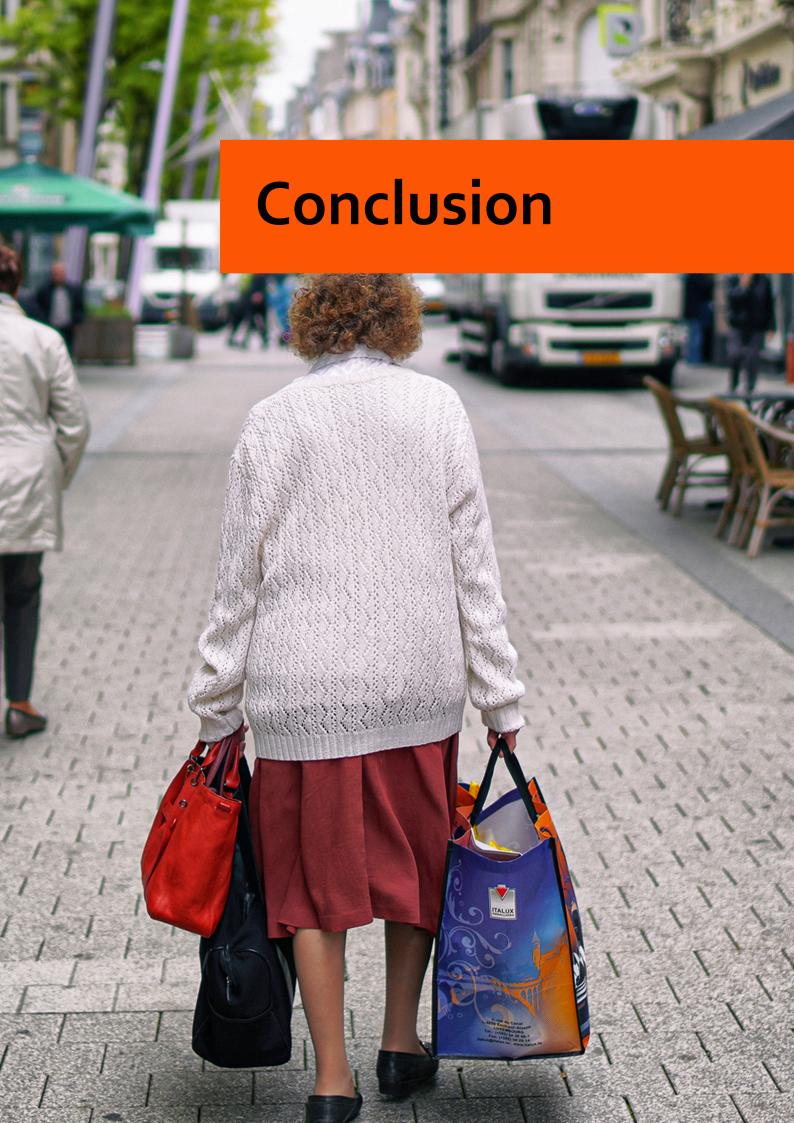
⁵ Jenssen, B. P., Kelly, M. K., Powell, M., Bouchelle, Z., Mayne, S. L., & Fiks, A. G., 2021, COVID-19 and changes in child obesity. *Pediatrics*, *147*(5).

Pietrobelli, A., Pecoraro, L., Ferruzzi, A., Heo, M., Faith, M., Zoller, T., & Heymsfield, S. B., 2020, Effects of COVID-19 lockdown on lifestyle behaviors in children with obesity living in Verona, Italy: a longitudinal study. *Obesity*, 28(8), 1382-1385.

⁶ Oldereide Andréa, 2023, Deux fois plus d'adolescents obèses au Luxembourg en 4 ans. Les médecins du pays ont examiné plus de 44 000 écoliers en 2021 et 2022, *Luxemburger Wort* (21.1.2023). Consulté sur : https://www.wort.lu/fr/luxembourg/deux-fois-plus-d-adolescents-obeses-au-luxembourg-en-4-ans-63cab00dde135b9236ae04a6

Tableau 79 : Relative sur- ou sous-représentation de problèmes de santé auprès des élèves des différentes écoles par problématique et par sexe en 2021/22 (Ministère de la Santé)

	Re	Relative sur- ou sous-représentation de problèmes de santé auprès des élèves par rapport à la moyenne communale (=100)	ır- ou s	ous-re	présent	ation c	de pro	plèmes	de san	ıté aup	rès des	élèves	par ra	oport à	la moy	enne (nuuo	nale (=	100)	
Jean-Jaurès	urès		Brill	l + Brill 5 + Hiehl schklassen)	l 5 + sen)	Bruci Flie	Bruch + annexes Fliedermais et Mâcon + Nonnewisen	nexes sis et +	ָם אַ	Grand-Rue + annexe Wäschbieren	ue + e	Al	Ale Lycée + annexe Faubourg	e + bourg	De	Dellhéicht + annexe Neudorf	ht + udorf	Lalle	Lalleng + annexe Aérodrome	nnexe me
F Total	Total		9	ч	Total	9	F	Total	9	4	Total	9	ч	Total	9	4	Total	9	F	Total
48 38	38	_	125	142	134	85	57	02	132	183	159	109	34	92	73	100	28	114	84	66
99 69	99		107	92	66	75	72	74	120	220	171	74	66	84	128	82	105	105	107	106
73 71	71		58	54	56	106	98	96	150	274	212	136	96	119	102	111	106	117	74	96
107 98 102	102	2	211	179	194	75	53	63	48	66	77	36	09	46	42	101	73	85	89	92
20 99	66		214	203	417	220 212	212	432	91	92	183	49	35	84		146 132	278	153	153 143	296



Conclusion

Les deux années qui séparent ce rapport sur la situation sociale à Esch-sur-Alzette du premier, ont été marquées par des crises majeures à l'échelle mondiale qui n'ont pas épargné le Luxembourg. La pandémie de Covid-19 bien sûr, mais également le réchauffement climatique, avec les évènements météorologiques extrêmes de 2021 et enfin la guerre en Ukraine, qui nous confronte à l'impensable et fait flamber les prix de l'énergie, défont nos certitudes et alimentent une spirale d'incertitude, d'anxiété, et de fragilisation des ménages, notamment des plus vulnérables. Face à ces chocs, le besoin d'un suivi étroit des conditions de vie des Eschois est plus que jamais nécessaire, afin d'identifier précisément les lignes de faiblesse et ainsi d'intervenir avant qu'elles ne deviennent des fractures remettant en cause la cohésion sociale dont nous avons tous tant besoin.

Le premier constat fait par ce diagnostic est la diminution du nombre d'habitants depuis 2020 (-92), malgré des tendances opposées dans la plupart des autres communes du pays. Cette baisse est avant tout due à un bilan migratoire négatif lié à une forte diminution du nombre d'arrivants. Parallèlement, la part de personnes ayant la nationalité luxembourgeoise a augmenté dans la population totale, probablement via la voie des naturalisations.

Malgré les bouleversements subis suite aux différentes crises, on n'observe pas de phénomène de précarisation importante, ni des classes moyennes ni des populations les plus fragilisées. Plusieurs indicateurs révèlent ainsi des constats plutôt rassurants, comme par exemple l'augmentation du nombre de sièges sociaux (à travers tous les secteurs d'activité) confirme un certain dynamisme économique de la ville d'Esch-sur-Alzette. Les faillites d'entreprises sont également restées à un niveau stable (jusqu'ici), montrant l'efficacité des mesures étatiques. Au niveau social, on constate également une baisse relative du nombre de chômeurs par rapport au niveau d'avant la pandémie, qui n'était pas forcément attendue suite à l'arrêt de nombreuses activités au printemps 2020 et l'augmentation en flèche du chômage partiel (cf. rapport n°2).

En même temps, il faut constater une augmentation non négligeable du nombre de bénéficiaires de REVIS (+13% entre 2019 et 2022) et de l'allocation de vie chère (+3%), mais la situation reste globalement moins dramatique que certains auraient pu le prévoir pour cette période de crises successives. Cependant, il est crucial d'observer cette tendance pour les années à venir, car pas moins que 18,1% des résidents du Luxembourg se retrouvent actuellement en situation de risque de pauvreté¹, ce qui constitue le taux le plus haut observé depuis que cette statistique est produite (1996).

En revanche, d'autres éléments peuvent être source d'inquiétude, comme l'augmentation importante du nombre de prestations réalisées par l'Office social ou encore la forte croissance des problèmes de santé observés chez les jeunes, qui sont toujours plus nombreux à être confrontés au surpoids, certainement en raison, entre autres, d'une plus grande sédentarité induite par la lutte contre la pandémie. La vacance du tissu commercial au centre-ville constitue également et toujours un problème, notamment en terme d'image et d'attractivité à la fois pour la population et pour les commerçants

¹ Données de 2021, soit les plus récentes disponibles à l'échelle du Luxembourg au moment de l'écriture de ce rapport. Source : STATEC, 2022, *Rapport travail et cohésion sociale. D'une crise à l'autre. La cohésion sociale sous pression*, 200p. Téléchargeable sur : https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/analyses/2022/analyses-05-22.pdf

mêmes. Le nombre de ménages monoparentaux a augmenté, confrontant encore plus de familles à un risque accru de pauvreté.

Le constat le plus inquiétant a été relevé dans la thématique du logement, car les prix de vente des appartements (+47% en deux ans), ainsi que les loyers nouvellement conclus (+40% en trois ans) ont explosé. Ceci s'est produit bien évidemment dans un contexte de crise du logement qui concerne l'entièreté du pays, mais les augmentations observées à Esch dépassent même les augmentations moyennes au niveau du pays. Même si on doit interpréter ces chiffres avec précaution en raison du nombre relativement limité de transactions, il est tout de même alarmant de constater que le niveau de loyer moyen au m² atteint quasiment celui de Luxembourg-Ville. Cette évolution pose donc le risque de gentrification de la ville, c'est-à-dire qu'il deviendra de plus en plus difficile de s'installer sur le territoire d'Esch-sur-Alzette pour une large partie de la population, voire que certains résidents eschois de longue durée se retrouveront dans l'impossibilité de rester à Esch lorsqu'ils souhaitent, ou sont contraints de, déménager. Afin de limiter les effets néfastes de cette évolution, il semble très important que l'offre en logements abordables et en logements sociaux soit élargie.

Des premiers signes de gentrification sont visibles au niveau des secteurs d'activité dans lesquels travaillent les résidents eschois. Ainsi, les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités financières et d'assurance sont en pleine croissance, tandis que la part des résidents travaillant dans la construction, le commerce ou dans l'industrie diminue. On constate également que le niveau de revenu moyen des résidents de la commune a augmenté, ce qui est lié à la tendance de l'emploi vers des secteurs plus hautement qualifiés (ainsi qu'à une tranche d'indexation automatique des salaires sur la période étudiée).

Finalement, il convient de souligner plusieurs efforts de la part de la Ville d'Esch-sur-Alzette, mais aussi de nombreuses associations et initiatives privées dans le domaine social. Par exemple, les services de l'Abrisud et le nouveau Service Streetwork permettent d'atteindre une population extrêmement vulnérable afin de leur offrir des services de première nécessité. De même, l'augmentation du nombre de places dans les crèches et foyers de jour a permis d'alléger le besoin d'accueil de la petite enfance. Afin de surmonter les défis sociaux posés par la situation actuelle, il est crucial que ces efforts seront maintenus, voire étendus.

Table des tableaux et des figures

1. Tableaux

Tableau 1 : Evolution du nombre d'habitants et de la densité d'habitants par quartier entre 2020 e	t 2022
(VdE)	16
Tableau 2 : Evolution de l'âge moyen des résidents par quartier entre 2020 et 2022 (VdE)	23
Tableau 3 : Âge moyen par nationalité et par sexe en 2022 (VdE)	24
Tableau 4 : Nombre d'habitants par nationalité et par sexe en 2022 (VdE)	26
Tableau 5 : Evolution du nombre de seniors par nationalité entre 2020 et 2022 (VdE)	28
Tableau 6 : Evolution du nombre de seniors par quartier et par sexe entre 2020 et 2022 (VdE)	29
Tableau 7 : Evolution du nombre de seniors vivant seuls par quartier entre 2020 et 2022 (VdE)	33
Tableau 8 : Evolution du nombre de ménages monoparentaux par quartier entre 2020 et 2022	
Tableau 9 : Nombre de ménages monoparentaux par nationalité et par sexe de la person	
Tableau 10 : Evolution du nombre d'arrivées à Esch-sur-Alzette par quartier et provenanc personnes arrivées, entre 2019 et 2021 (VdE)	e des
Tableau 11 : Evolution du nombre de départs d'Esch-sur-Alzette par quartier de départ et desti des personnes parties, entre 2019 et 2021 (VdE)	nation
Tableau 12 : Evolution du nombre d'arrivées à Esch-sur-Alzette par provenance, entre 2019 et	t 2021
Tableau 13 : Evolution du nombre de départs d'Esch-sur-Alzette par destination, entre 2019 et (VdE)	t 2021
Tableau 14 : Evolution du nombre d'arrivées depuis un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par que d'arrivée, entre 2019 et 2022 (VdE)	
Tableau 15 : Evolution du nombre de départs vers un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par quart départ, entre 2019 et 2021 (VdE)	
Tableau 16 : Migrations internes à Esch-sur-Alzette – croisement entre quartier (regroupé) de dé d'arrivée en 2021 (VdE)	
Tableau 17 : Indicateur de rotation résidentielle de la population par quartier entre 2019 et 2021	
Tableau 18 : Nombre de départs de seniors par pays de destination en 2021 (VdE)	58
Tableau 19 : Nombre de ventes et prix de vente des appartements par quartier pour la période	
octobre 2021 au 30 septembre 2022 (Observatoire de l'Habitat)	
Tableau 20 : Evolution du nombre de ventes et du prix de vente d'appartements au m² par quartier	
le 4e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2022 (Observatoire de l'Habitat)	
Tableau 21 : Evolution du nombre de logements sociaux et du nombre d'habitants dans ces loge par bailleurs sociaux présents sur le territoire communal (VdE, Fonds du Logement, SNHBM, Mir	nistère
du Logement) Tableau 22 : Evolution de la durée moyenne d'habitation des résidents par quartier entre 2020 et	
(VdE)	
(vɑ⊏) Tableau 23 : Evolution du nombre de logements d'étudiants par quartier et par gestionnaire entre	
et 2022 (VdE, Université du Luxembourg)	

Tableau 24 : Evolution du nombre d'élèves par école entre les années scolaires 2019/20 et 2021/2	
(VdE)	
Tableau 25 : Evolution du nombre d'élèves par ressort scolaire entre les années scolaires 2019/20 2021/22 (VdE)	
Tableau 26 : Nombre d'élèves par école et par cycle scolaire en 2021/22 (VdE)	35
Tableau 27 : Nombre d'élèves par école et par nationalité en 2021/22 (VdE)	36
Tableau 28 : Evolution du nombre d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique p école entre 2019/20 et 2021/22 (VdE)	
Tableau 29 : Nombre d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique par école et p	
nationalité en 2021/22 (VdE)	
Tableau 30 : Capacité des crèches, foyers de jours et maisons-relais en 2022 (MENJE)	
Tableau 31 : Evolution du nombre d'assistantes parentales entre 2019 et 2022 (MENJE)	
Tableau 32 : Secteurs d'activités des résidents ayant un emploi par quartier de résidence en 202	
(IGSS)10	
` Tableau 33 : Personnes occupées dans les différents secteurs d'activité par sexe en 2022 (IGSS). 10	
Tableau 34 : Nombre de personnes par statut professionnel en 2022 (IGSS)	
Tableau 35 : Nombre de personnes par statut professionnel et par nationalité en 2022 (IGSS) 10	
Tableau 36 : Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par sexe en 2022 (IGSS)	
Tableau 37 : Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par nationalité en 2022 (IGSS)	
Tableau 38 : Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par âge en 2022 (IGSS)	
Tableau 39 : Evolution du nombre de sièges sociaux d'entreprises par secteurs d'activité entre 2018	
2020 (STATEC)	
Tableau 40 : Evolution du nombre de sièges sociaux d'entreprises par quartier entre 2018 et 202	
(STATEC)	
Tableau 41 : Part des sièges sociaux d'entreprises d'un secteur d'activité dans l'ensemble des siège	
sociaux au sein du quartier en 2022 (en %) (STATEC)	
Tableau 42 : Evolution du nombre de faillites d'entreprises par secteurs d'activité entre 2019 et 202	
(RCS)	
Tableau 43 : Revenu moyen et médian brut mensuel par sexe en 2022 (IGSS)	
Tableau 44 : Revenu moyen et médian brut mensuel par âge et par sexe en 2022 (IGSS)	
Tableau 45 : Revenu moyen et médian brut mensuel par nationalité et par sexe en 2022 (IGSS) 12	
Tableau 46 : Revenu moyen et médian brut mensuel par secteur d'activité en 2022 (IGSS)	
Tableau 47 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS par sex	
en 2022 (IGSS)	
Tableau 48 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS p	
nationalité en 2022 (IGSS)	
Tableau 49 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire du REVIS par âge e	
2022 (IGSS)	
Tableau 50 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de v	
chère par quartier et par sexe en 2022 (IGSS)	
Tableau 51 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de v	
chère par nationalité en 2022 (IGSS)14	
Tableau 52 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de v	
chère par âge en 2022 (IGSS)	
Tableau 53 : Evolution du nombre de personnes ayant introduit au moins une demande à l'Office soci	
par âge entre 2019 et 2021 (Office social de la VdE)	

Tableau 54 : Evolution du nombre de personnes ayant introduit au moins une demande à l'Office social
par nationalité entre 2019 et 2021 (Office social de la VdE)
Tableau 55 : Nombre de personnes ayant introduit au moins une demande à l'Office social par situation
matrimoniale en 2021 (Office social de la VdE)
Tableau 56 : Evolution de nombre de prestations de l'Office social par type de prestation entre 2019 et
2021 (Office social de la VdE)
Tableau 57 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud et du nombre de nuitées par sexe entre
2019 et 2021 (Abrisud)
Tableau 58 : Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par âge et par sexe en 2021 (Abrisud) 154
Tableau 59 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par nationalité entre 2019 et 2021
(Abrisud)
Tableau 60 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par provenance entre 2019 et 2021
(Abrisud)
Tableau 61 : Personnes rencontrées par le Service Streetwork et personnes ayant exprimé une
demande au Service Streetwork par sexe en 2021 (Abrisud)
Tableau 62 : Personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork par âge en 2021 (Abrisud)
Tableau 63 : Personnes ayant exprimé une demande au Service Streetwork par nationalité en 2021
(Abrisud)
Tableau 64 : Bénéficiaires de la pension d'invalidité par sexe en 2022 (IGSS)
Tableau 65 : Bénéficiaires de la pension d'invalidité par âge en 2022 (IGSS)
Tableau 66 : Bénéficiaires de la pension d'invalidité par nationalité en 2022 (IGSS)
Tableau 67 : Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave par sexe en 2022 (IGSS) 165
Tableau 68 : Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave par âge en 2022 (IGSS) 165
Tableau 69 : Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave par nationalité en 2022 (IGSS) 165
Tableau 70 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service repas sur roues par quartier de résidence entre 2020 et 2022 (VdE)
Tableau 71 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service repas sur roues par nationalité entre 2020
et 2022 (VdE)
Tableau 72 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service téléalarme par quartier de résidence entre
2020 et 2022 (VdE)
Tableau 73 : Evolution du nombre de bénéficiaires du service téléalarme par nationalité entre 2020 et
2022 (VdE)
Tableau 74 : Bénéficiaires du service PlusBus par sexe en 2022 (VdE)
Tableau 75 : Bénéficiaires du service PlusBus par quartier de résidence en 2022 (VdE)
Tableau 76 : Bénéficiaires du service PlusBus par nationalité en 2022 (VdE)
Tableau 77 : Fréquentation des principales manifestations réalisées sur le territoire de la ville d'Esch-
sur-Alzette au cours de l'année culturelle (Esch2022)
Tableau 78 : Evolution de la part des élèves des différents cycles scolaires présentant des problèmes
de santé par problématique entre 2019/20 et 2021/22 (Ministère de la Santé)191
Tableau 79 : Relative sur- ou sous-représentation de problèmes de santé auprès des élèves des
différentes écoles par problématique et par sexe en 2021/22 (Ministère de la Santé) 193

2. Figures

Figure 1 : Pyramides des âges des habitants d'Esch-sur-Alzette au sein de l'ensemble de la ville et par quartiers en 2022 (VdE)
Figure 2 : Nombre de personnes arrivées à Esch-sur-Alzette et parties d'Esch-sur-Alzette par âge en 2021 (VdE)
Figure 3 : Personnes arrivées dans les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette par âge en 2021 (VdE)
Figure 4 : Personnes parties depuis les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette par âge en 2021 (VdE)
Figure 5 : Nombre de personnes arrivées à Esch-sur-Alzette et parties d'Esch-sur-Alzette par nationalité en 2021 (VdE)
Figure 6 : Personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune par quartier (regroupé) d'arrivée et par âge en 2021 (VdE)
Figure 7 : Evolution du nombre de logements achevés à Esch-sur-Alzette par type de logements entre 2008 et 2018 (STATEC)
Figure 8 : Evolution de la répartition par nationalité des élèves par école entre les années scolaires 2019/20 et 2021/22 (VdE)
Figure 9 : Revenu moyen et médian brut mensuel par âge en 2022 (IGSS)
Figure 11 : Revenu moyen brut mensuel par nationalité et par sexe en 2022 (IGSS) 131
Figure 12 : Revenu moyen brut mensuel par secteur d'activité en 2022 (IGSS)
2023)
Figure 17 : Evolution de la concentration moyenne de dioxyde d'azote dans l'air à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy entre 2019 et 2022 ainsi que l'évolution mensuelle en 2022 (Administration de l'Environnement)
Figure 18 : Evolution de la concentration moyenne des particules fines (PM 2.5) dans l'air à la station de mesurage rue Arthur Useldinger entre novembre 2021 et octobre 2022 (Administration de l'Environnement)
Figure 19 : Evolution de la concentration moyenne des particules fines dans l'air (PM10) à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy entre novembre 2021 et octobre 2022 (Administration de l'Environnement)

3. Cartes

Carte 1 : Densité de population à Esch-sur-Alzette (2022)	17
Carte 2 : Âge moyen des habitants d'Esch-sur-Alzette (2022)	25
Carte 3 : Population par nationalité à Esch-sur-Alzette (2022)	27
Carte 4 : Personnes âgées de 60 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2022)	30
Carte 5 : Personnes âgées de 75 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 6 : Personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules à Esch-sur-Alzette (2022)	34
Carte 7 : Nombre de ménages à Esch-sur-Alzette (2022)	36
Carte 8 : Personnes par ménage à Esch-sur-Alzette (2022)	37
Carte 9 : Familles monoparentales à Esch-sur-Alzette (2022)	41
Carte 10 : Offre de logements sociaux à Esch-sur-Alzette (2022)	67
Carte 11 : Demandes de logements sociaux à Esch-sur-Alzette (2022)	69
Carte 12 : Âge moyen des bâtiments résidentiels à Esch-sur-Alzette (2022)	71
Carte 13 : Durée moyenne d'habitation à Esch-sur-Alzette (2022)	74
Carte 14 : Autorisations à bâtir résidentielles délivrées à Esch-sur-Alzette (2020-2022)	77
Carte 15 : Créations logements permises par les autorisations à bâtir délivrées à Esch-s	sur-Alzette
(2020-2022)	78
Carte 16 : Logements étudiants à Esch-sur-Alzette (2022)	80
Carte 17 : Elèves par école à Esch-sur-Alzette (2021/22)	
Carte 18 : Nationalité des élèves à Esch-sur-Alzette (2021/22)	90
Carte 19 : Capacité des crèches à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 20 : Capacité des maisons relais à Esch-sur-Alzette (2022)	97
Carte 21 : Assistantes parentales à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 22 : Statut professionnel à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 23 : Chômage indemnisé à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 24 : Locaux commerciaux vides au centre-ville d'Esch-sur-Alzette (2022)	119
Carte 25 : Locaux commerciaux vides dans le quartier Universitéit (2022)	120
Carte 26 :Faillites d'entreprises à Esch-sur-Alzette (2019-2022)	123
Carte 27 : Revenu moyen brut à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 28 : Revenu médian brut à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 29 : Disparités des revenus entre les quartiers à Esch-sur-Alzette (2022)	136
Carte 30 : Rapport interquintile des revenus bruts au sein des quartiers à Esch-sur-Alzette (2	:022) . 138
Carte 31 : Personnes faisant partie des 10% percevant les revenus les plus élevés à Esch-s	ur-Alzette
(2022)	
Carte 32 : REVIS à Esch-sur-Alzette (2022)	144
Carte 33 : Allocation de vie chère à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 34 : Demandes introduites auprès de l'Office social d'Esch-sur-Alzette (2021)	
Carte 35 : Pension d'invalidité à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 36 : Handicap grave à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 37 : Hébergements Airbnb à Esch-sur-Alzette (2022)	
Carte 38 : Stations de mesure de NO2 à Esch-sur-Alzette (2022)	186







Crédits photos © Ville d'Esch-sur-Alzette Emile Hengen Esch-sur-Alzette, mai 2

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette 2022

En reprenant les mêmes indicateurs que ceux déjà présentés dans le premier rapport de 2020 (avec toutefois quelques ajouts, mais également quelques absences dues à l'impossibilité d'actualisation des données), ce 3e rapport de l'Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette permet de proposer une première évaluation des dynamiques à l'œuvre.

Les deux années qui séparent ce rapport sur la situation sociale à Esch-sur-Alzette du premier, ont été marquées par des crises majeures à l'échelle mondiale - la pandémie de Covid-19 bien sûr, mais également le réchauffement climatique, avec les évènements météorologiques extrêmes de 2021 et enfin la guerre en Ukraine - qui n'ont pas épargné le Luxembourg.

Il est intéressant de voir dans quelle mesure les données ont changé et le but de l'Observatoire est justement de continuer ce monitoring sur le plus long terme afin d'affiner les interprétations au fil des années.





